

Dans ce numéro :

- Les sports
- Tour final du hockey
- Jubilaires prochainement fêtés
- La « Poufratze » à Bovernier
- Les journalistes de langue française à Martigny
- Une « officière » d'état civil à Bagnes
- Des Anglais réussissent la paroi Nord du Cervin
- Nouvelles valaisannes
- Evénements du monde

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIFRE SION VIÈGE

Administration et Rédaction : Rue Pré Fleuri 11, Sion, ☎ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42 — Régie des annonces : Publicitas SA, Sion, ☎ (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny ☎ (026) 2 10 48 et à Brigue ☎ (028) 3 12 83

Un problème américain, vu par notre correspondant Victor Alba

LA POPULARITÉ DE R. KENNEDY EN BAISSÉ

Il y a quelques mois, la candidature à la présidence de Robert F. Kennedy, frère du président assassiné, semblait assurée, mais on ne pouvait dire si ce serait en 1968 ou en 1972. On ne pouvait pas non plus savoir si, en 1972, Kennedy conserverait l'attrait qu'il exerce sur les jeunes et s'il pourrait encore tabler politiquement sur le souvenir laissé par son frère.

Au cours des dernières semaines, les choses avaient semblé se préciser. Plusieurs dirigeants républicains avaient émis l'opinion que le président Johnson ne se présenterait pas à la réélection en 1968. De leur côté, certains gouverneurs démocrates déclarèrent que Johnson ferait perdre les élections s'il se présentait en 1968. Et bien qu'il soit difficile de prévoir ce que fera Johnson, amateur de surprises politiques, l'impression générale était que, s'il ne parvenait pas à terminer la guerre du Vietnam, Johnson ne se présenterait pas. Ceci laissait bien entendu le champ libre à Bob Kennedy et on pouvait entrevoir une campagne entre Kennedy et peut-être encore une fois, Nixon, ce dernier comme candidat républicain de transaction entre les républicains modérés qui appuieraient certainement le gouvernement Romnax et les réactionnaires groupés derrière Reagan ou derrière une personnalité semblable. En deux ans, il peut bien sûr y avoir de nombreuses surprises et tout cela n'était que des suppositions.

Cependant, la première surprise est venue, non pas de Johnson, mais de Kennedy, dont elle peut affecter considérablement les perspectives de candidature en 1968. Pour s'y retrouver, il faut revenir en arrière.

Il y aura bientôt quarante ans que J. Edgar Hoover a été nommé chef du FBI (Bureau fédéral d'enquêtes), alors faible et inefficace. Il a réussi à en faire une organisation disciplinée, efficace et redoutée. Mais les circonstances aidant, le FBI ne s'est pas contenté de la lutte contre les « gangsters » et les délinquants ordinaires ; il a joué un rôle politique pour découvrir des espions et des agents communistes. Hoover cessa de n'être qu'un haut fonctionnaire et se prononça plusieurs fois en termes politiques contre les communistes et contre ceux qui, selon lui, faisaient leur jeu. Les syndicats, les mouvements de droits civiques et les libéraux en général se méfiaient de Hoover, car ce dernier

tendait à les mettre tous dans le même sac que les communistes.

D'autre part, les méthodes employées par le FBI provoquèrent des critiques. Sous Hoover, ces méthodes se modernisèrent et on abandonna le « troisième degré » pour des procédés scientifiques destinés à faire avancer les enquêtes. Parmi ces procédés figurent les tables d'écoute téléphoniques et la mise en place de microphones dans des bureaux, chambres d'hôtel, maisons particulières. Les tribunaux se sont refusés à accepter, comme pièces à conviction, les enregistrements ou les révélations obtenus grâce aux micros, mais ont admis celles qui provenaient de tables d'écoute, car dans un sens large, ceci ne représentait pas une invasion de domicile.

Il faut cependant dire que les preuves obtenues par micro étaient admises lorsque la sécurité nationale était en jeu. Déjà à l'époque du gouvernement Eisenhower, certains procureurs généraux avaient ordonné que l'on cessât d'employer ces méthodes. Et le département de la Justice vient de révéler, devant la Haute Cour (Suprême Cour), une partie de jugements où les preuves avaient été obtenues grâce à des micros cachés. Il s'agit, en général, de jugements contre des criminels ou contre des personnes accusées de fraude fiscale. Ces jugements sont automatiquement cassés, pour vice de procédure.

Au Congrès, plusieurs sénateurs ont critiqué ces systèmes entre autres le sénateur Long, démocrate du Missouri. Hoover, qui a atteint la limite d'âge, mais dont, par exception, on a prolongé les fonctions — et qu'aucun président n'a osé remplacer — a estimé qu'il devait se défendre et il a rendu public certains documents dans lesquels, semble-t-il, Robert F. Kennedy, alors procureur général, à l'époque où son frère occupait la présidence, autorisait l'usage de micros. Mais les documents sont imprécis et Kennedy affirme qu'il n'a jamais estimé qu'en les signant, il autorisait les micros. Hoover a répondu que Kennedy avait entendu plusieurs enregistrements obtenus par micro et qu'il n'avait jamais interdit qu'on continue à se servir de ce procédé. Dans l'ensemble, rien n'est clair dans cette affaire et il est possible que le Congrès remette la question sur le tapis en janvier. On a pourtant l'impression que l'on n'ira pas au fond des choses.

Inutile de dire que cette affaire a laissé une impression désagréable aux libéraux et provoqué des doutes à propos de la compétence de Bob Kennedy et de son libéralisme. A cette impression vient de s'ajouter le cas du livre sur la mort du président Kennedy, commandé par sa veuve à William J. Manchester et dont Jacqueline Kennedy voudrait empêcher la publication tant que ne seront pas supprimés certains passages qu'elle considère comme trop intimes. Bob Kennedy appuie cette attitude (sans vraiment l'approuver, paraît-il). De toute façon, ce petit scandale ne favorise pas non plus sa popularité — surtout parmi les modérés, dont les voix lui seraient indispensables aux élections.

Il est évidemment possible que d'ici deux ans, ces deux incidents soient oubliés. Pour le moment en tout cas, l'« auréole » de Bob Kennedy s'est obscurcie.



M. Edouard Delalay préside l'assemblée des maîtres professionnels, entouré de son comité (VP).

Réunion des maîtres de l'Enseignement professionnel

SION. — Les membres de l'Association valaisanne de l'enseignement professionnel se sont réunis samedi après-midi à l'hôtel du Cerf, à Sion, en assemblée générale annuelle.

Cette association, qui a plus de 20 années d'existence, a été refondée l'an passé et entièrement repensée dans ses statuts.

Elle fait partie de la Fédération valaisanne des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat, fédération qui réunit près de 20 associations diverses. L'AVEP a pour but premier de favoriser le développement professionnel de ses membres, d'organiser des séances d'information, de collaborer à l'établissement des programmes d'enseignement et de favoriser les relations amicales entre les maîtres.

De nombreux professeurs des écoles professionnelles de Brigue, Viège, Sion, Martigny et Monthey étaient rassemblés samedi lorsque M. Edouard Delalay, président, ouvrit les débats. M. René Sartoretto, secrétaire, présenta le procès-verbal de la dernière assemblée tandis que M. Bernard Balet lut les comptes.

Les maîtres de l'enseignement professionnel prirent acte, avec satisfaction, des structures nouvelles relatives

à l'enseignement professionnel. La base législative récente et la prochaine loi cantonale d'exécution contribueront à l'amélioration de l'enseignement professionnel dans le canton du Valais.

Les maîtres professionnels valaisans se déclarèrent vouloir encourager les organes de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat et se solidariseront pleinement à leur action coordinatrice entre les diverses associations et l'Etat du Valais.

Les maîtres professionnels désirent participer dans toute la mesure de leurs moyens à améliorer encore l'enseignement professionnel et désirent être consultés pour toutes les questions ayant trait à l'organisation de l'enseignement professionnel. L'assemblée exprima le vœu que les maîtres techniques puissent participer en observateurs aux examens de fin d'apprentissage. Avec l'appui de la Fédération des fonctionnaires de l'Etat, les maîtres désirent revaloriser leur fonction en obtenant un statut qui respecte mieux la fonction de cadres assignée aux maîtres professionnels. Ils désirent également revaloriser leur fonction en s'assurant de meilleures conditions matérielles

(adaptation de l'indexation des traitements au nouvel indice, révision des articles sur les classes de traitement et sur les heures supplémentaires). Les maîtres professionnels sont décidés à encourager toutes les initiatives en faveur de l'enseignement professionnel. Ils se réjouissent et félicitent le Conseil d'Etat, le service de l'Enseignement professionnel pour leur dynamisme. Ils sont reconnaissants au peuple pour sa générosité à équiper le Valais pour lui permettre de remplir la tâche d'éducation et d'instruction indispensable à l'infrastructure de notre économie cantonale.

Les membres présents eurent, en fin d'assemblée, le plaisir de suivre un exposé fort détaillé fait par l'ingénieur Zuber sur la centrale atomique expérimentale de Lucens. La mise en exploitation de cette centrale touche tous les secteurs de la vie actuelle et les nombreuses diapositives accompagnées de détails fouillés ne manquèrent pas d'intéresser tous les maîtres.

Une fructueuse assemblée qui démontre combien nos enseignants prennent leurs lourdes tâches à cœur dans l'intérêt de toute notre jeunesse. Sp

LIMA

PETITE PLANÈTE

L'homme vient de battre un nouveau record. C'est à se demander où nous nous arrêterons.

Un record artistique, cette fois, ce qui nous fait bien plaisir.

Le record de vitesse dans la production d'un roman.

Bigre ! Il était temps de s'y mettre.

Il est vrai que Georges Simenon passait pour un champion, dans ce domaine. On le citait parmi les plus vaillants écrivains du monde.

Pour l'abondance et la rapidité, ce qui n'est tout de même pas la même chose.

Le père de Maigret avoue volontiers qu'en six semaines il vient à bout d'une histoire de deux cents cinquante pages.

Ce n'est vraiment pas mal du tout.

Si l'on songe aux tranches de l'accouchement intellectuel que les fabricateurs de fables racontent si volontiers, six semaines, c'est vraiment une vitesse olympique.

Il y a deux ans, les prouesses du grand Sim avaient été pulvérisées par deux jeunes Américains qui, le chronomètre au-dessus d'eux, avaient réussi l'exploit extraordinaire de bâtir et rédiger une histoire longue de 71 000 mots en 59 heures.

Le temps qu'il faut à des dan-

seurs pour s'éténuer jusqu'à tomber dans les pommes.

Pardon : 59 heures et 57 secondes, les secondes n'étant point négligeables en matière artistique et romanesque.

Le monde avait applaudi. Le prestige des Etats-Unis s'en était trouvé singulièrement augmenté.

La grande nation doit maintenant baisser pavillon. La coupe du romancier le plus vite, comme disent les chroniqueurs sportifs qui écrivent en courant, va passer au Pérou.

Où deux étudiants viennent de fignoler une aventure romanesque en 54 heures 55 minutes.

Soit une avance considérable de près de 5 heures.

En cinq heures, dans un roman, on pourrait bénir un mariage, obtenir un divorce et empoisonner l'héroïne.

C'est donc un succès incontestable qu'annoncent les deux jeunes Péruviens. Sans compter que leur chef-d'œuvre ne compte pas moins de 73 000 mots.

Il s'intitule : « La Ballade du Diable » et il est à présumer que le Cornu leur aura donné un bon coup de main.

Le beau temps que nous vivons ! Désormais, demandez à votre libraire le roman-chrono. Sirius.



Les quintuplés d'Australie s'en vont joyeusement à la plage

Les quintuplés Lavson, d'Australie, aujourd'hui âgés de 18 mois, sont allés pour la première fois à la plage. Voici, de gauche à droite : Samuel, leur père Sam Lavson, Lisa, leur grande sœur Susunn, 7 ans, Shirlene, Selina, derrière elle leur maman, Mme Ann Lavson, et Deborah.

Résultats et classements

Concours du Sport-Toto No 24

ANGLETERRE	
Blackpool-Burnley	0-2
Leeds United-Stoke City	3-0
Leicester City-Arsenal	2-1
Manchester U.-Nottingham Forest	1-0
Newcastle United-Everton	0-3
ALLEMAGNE	
Borussia Dortmund-Borussia Moenchengladbach	3-2
Eintracht Brunswick-Eintracht Frankfurt	3-0
Fortuna Duesseldorf-Hanovre 96	1-0
Stuttgart VfB-FC Cologne	2-2
ITALIE	
Bologna-Cagliari	1-1
Juventus-Fiorentina	4-1
Mantova-AC Milan	1-0
Venezia-Torino	1-1

COLONNE DES GAGNANTS DU SPORT-TOTO

2 1 1 1 2 1 1 1 x x 1 1 x

Matches amicaux en Suisse

Etoile Carouge - Young Boys, 2-3 (2-1); Bienne - Servette, 2-0 (2-0); Cantonal - Le Locle, 3-3 (1-1); Xamax - Lausanne, 2-3 (1-3); Delémont - Montier, 0-2 (0-0); Schaffhouse - Bâle, 1-6 (0-3); Wil - Young Fellows, 2-6 (1-2); Frauenfeld - Baden, 0-3 (0-1); Locarno - Blue Stars, 1-1 (0-1); Wettingen - Lausanne, 0-0; Stade Lausanne - La Chaux-de-Fonds, 1-3 (1-1); Chênôis - Le Locle, 2-0 (2-0); Bernex - UGS, 0-5 (0-0).

Championnat cantonal

Coupe valaisanne
6^{me} tour principal
Saillon - Ardon 3-0

Championnats à l'étranger

Allemagne

21^{me} journée: Borussia Dortmund-Borussia Moenchengladbach, 3-2; Bayern Munich - SC Karlsruhe, 2-2; Schalke 04 - Werder Brême, 0-1; SV Hambourg - Rotweiss Essen, 1-1; FC Kaiserslautern - FC Nuremberg, 1-1; Eintracht Brunswick - Eintracht Frankfurt, 3-0; VfB Stuttgart - FC Cologne, 2-2; Fortuna Duesseldorf - Hanovre 96, 1-0; SV Meiderich - Munich 1860, 1-2. — Classement: 1. Eintracht Brunswick, 28; 2. Eintracht Frankfurt, 26; 3. SV Hambourg, 25; 4. Borussia Dortmund, 34; 5. Borussia Moenchengladbach, 23.

Angleterre

1^{re} division: Blackpool - Burnley, 0-2; Chelsea - Manchester City, 0-0; Leeds United - Stoke City, 3-0; Leicester City - Arsenal, 2-1; Liverpool - Aston Villa, 1-0; Manchester United - Nottingham Forest, 1-0; Newcastle U. - Everton, 0-3; Sheffield Wednesday - Southampton, 4-1; Tottenham Hotspur - Fulham, 4-2; West Bromwich Albion - Sheffield United, 1-2; West Ham United - Sunderland, 2-2. — Classement: 1. Liverpool, 29 m. 40 pts; 2. Manchester United, 28-39; 3. Nottingham Forest, 29-36; 4. Leeds United, 28-34; 5. Tottenham Hotspur, 29-34.

Monthey-Sion 0-5

Mi-temps: 0-3.

Stade municipal de Monthey, gelé. 700 spectateurs.

Arbitre: M. Darbellay, de Roche. SION: Biaggi; Jungo, Germanier, Walker, Delaloye; Gasser, Blazevic; Bruttin, Bosson, Quentin, Elsig, Manquent Perroud, légèrement blessé, et Sixt (service militaire).

MONTHEY: Piccot; Baudin, Vernaz, Roesch, Bosco; Nervi, Bertogliati (Maring); A. Plaschy, Maring (Anker), Duchoud, Camatta (Turin). Manque Girod, grippé.

BUTS: 2e et 14e, Bosson; 33e, Gasser; 60e, Quentin; 86e, auto-goal de Bosco.

NOTES: à la 26^e min., Camatta est durement touché par Walker et, souffrant d'une profonde plaie à la cheville gauche, doit être évacué; il sera indisponible pour quinze jours au moins. A la 12^e min., Camatta avait marqué mais le juge de touche signalait un «be-hind», 13^e: Walker sauve sur la ligne après un débordement de Maring.

Ce ne fut pas un grand match: menant très vite à la marque, Sion n'eut guère besoin de forcer son talent, ce que seul fit Bosson, meilleur joueur visiteur; du côté local, seuls Camatta, Roesch, Bosco, Bertogliati, Anker, Duchoud et parfois Plaschy (2e mi-temps notamment) ne firent pas de complexes. Quant aux autres, ils se montrèrent plus timorés que des juniors. Sion eut ainsi sa tâche grandement simplifiée et Mantula ne pourra pas tirer de grands enseignements de ce match.

Espagne

Première division (20^e journée): Grenade - Hercules, 2-1; Elche - La Corogne, 1-3; Pontevedra - FC Barcelone, 0-1; Espanol - Atletico Bilbao, 2-1; Sabadell - Valencia, 3-0; Saragosse - Real Madrid, 2-1. — Classement: 1. Real Madrid, 32 pts; 2. Espanol, 26; 3. FC Barcelone, 25; 4. Valencia et Saragosse, 23.

France

Coupe de France, 16^{es} de finale: A Paris: Angers bat Marseille, 5-0; à Ancecy: Lyon bat St-Etienne, 2-0; au Mans: Stade Paris bat Valenciennes, 2-1; à Marseille: Sochaux bat Ajaccio, 2-1; à Arles: Rennes bat Avignon, 3-1; à Caen: Rouen bat Red Star, 2-1; à Alès: Aix bat Limoges, 2-1; à Roanne: Angoulême bat Grenoble, 2-0; à Valenciennes: Monaco et Aulnoye, 1-1 après prol.; à Toulon: Nantes bat La Ciotat, 2-1; à Clermont-Ferrand: Sedan bat Montluçon, 2-1; à Amiens: Lens et Abbeville, 1-1 après prol.; à Dijon: Strasbourg bat Ancecy, 1-0; à Béziers: Chaumont bat Sète, 4-0; à Ajaccio: Bastia bat Challans, 2-1; à Paris: Lille bat Saint-Germain-en-Laye, 2-0.

Italie

Première Division (20^e journée): Bologna-Cagliari, 1-1; Brescia-Spal, 0-0; Foggia-Lanerossi, 2-2; Juventus-Fiorentina, 4-1; Lazio-Lecco, 2-0; Mantova-AC Milan, 1-0; Napoli-AS Roma, 2-0; Venezia-Torino, 1-1; Internazionale-Atalanta, 2-0. — Classement: 1. Internazionale, 32 points; 2. Juventus, 30; 3. Napoli, 27; 4. Cagliari, 26; 5. Fiorentina et Bologna, 24.

Deuxième Division (21^e journée): Genoa-Livorno, 1-0; Messina-Catanzaro, 2-2; Novara-Reggina, 3-2; Palermo-Alessandria, 0-0; Pisa-Sampdoria, 2-3; Potenza-Catania, 1-1; Reggina-Padova, 1-0; Salernitana-Modena, 3-2; Varese-Savona, 2-1; Verona-Arezzo, 1-1. — Classement: 1. Sampdoria, 31; 2. Varese, 30; 3. Modena et Potenza, 24; 5. Catanzaro, 23.

RENCONTRE AMICALE

Viège - Brigue 1-4

Mi-temps 1-3.

Place des Sports de Viège. Pelouse en bon état. Spectateurs 50.

BRIGUE: Romboli; Baerenfaller, Zago, Zuliani, Brunner; Zurwerra, Jenzer; Imfeld, Mattachini, Rysler, Kalbermatter.

VIÈGE: Furger; Domig, Heldner, Mazotti, J., Mazotti, B.; Schoeni, Mueller, R.; Mueller, R., Williner, Grubar, Albrecht.

Arbitre: Bittel de Lalden.

BUTS: Imfeld 10e, Kalbermatter 13e, Williner 18e, Mattachini 35e, Imfeld (penalty) 60e.

Ce premier galop d'entraînement de la formation locale ne nous a guère convaincu quant à la préparation des protégés de Noti Otto. Du côté des visiteurs, nous avons pu remarquer un meilleur bagage technique et une meilleure occupation du terrain. Pour le moment, Brigue dispose d'éléments de valeur. Si cette poignée de jeunes que nous avons vue à l'œuvre continue sur la lancée de dimanche après-midi, il est certain que la formation brigoise pourra se sortir de l'ornière où elle se trouve en ce moment. Quant à la formation locale, il y a encore beaucoup à faire pour retrouver la bonne carburation, l'attaque pour sa part manquant vraiment de suite dans les idées.

MM

L'excès de confiance a failli jouer un vilain tour Viège - La Chaux-de-Fonds 3-3

(0-3 1-0 2-0)

Patinoire de Viège. 5 000 spectateurs. Excellentes conditions atmosphériques.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet; Huggler, Renaud; Huguenin, Sgualdo; Leuenberger, Turler, Stettler; Berger, Chevalley, Curchod; Jeanin.

VIÈGE: Darbellay; Zurbriggen, O. Truffer; G. Furrer, R. Furrer; Salzmann, Pfammatter, H. Truffer; Ludi, Biner, A. Truffer; Schmidt, Bellwald, Zenhaeusern.

Arbitres: MM. Gysler (Zurich) et Muller (Weiningen).

BUTS: 1^{er} tiers-temps: Leuenberger sur renvoi de Darbellay après tir de Turler, 9e; Sgualdo sur passe de Turler, 11e; Huguenin, 19e. 2^e tiers-temps: Salzmann, 5e, 3e tiers-temps: Pfammatter, 8e; H. Truffer dévie un tir de Salzmann, 16e.

NOTES: La Chaux-de-Fonds est privé des services de Reinhart malade. Les arbitres Gysler et Mueller, qui, à la fin de la saison, rentrent dans le rang, font l'objet d'une petite attention de la part du HC Viège pour la dernière rencontre qu'ils dirigent en Valais.

Des erreurs qui coûtent cher

Ce qui était un peu à prévoir a bien failli se produire samedi soir sur la patinoire de Viège! Privée des services de Reinhart malade, la formation visiteuse semblait une proie facile pour le HC Viège. Trop confiants en leur étoile après leur succès de mercredi passé aux Vernets, les hommes de l'entraîneur Nitka étaient dans l'idée qu'ils ne feraient qu'une bouchée des jeunes Chaux-de-Fonniers. Bien mal leur en prit! Tentant le tout pour le tout, les visiteurs, d'entrée, dictèrent la cadence. Du côté valaisan, on accumula erreurs sur erreurs en défense et, avant que l'on eut réalisé ce qui se passait, on était en retard de trois buts. Pendant cette première période de jeu, l'équipe locale eut tout de même quelques actions brillantes en face d'un Rigolet qui s'était montré à la hauteur des événements. Sans doute, l'avance des Chaux-de-Fonniers était méritée, mais peut-être pas dans de telles proportions, car les visiteurs eurent beaucoup de réussite dans leurs actions alors qu'en face on était trop nerveux tout en ne trouvant pas la bonne carburation.

Changement de décor

Dès le début du deuxième tiers-temps, la physionomie de la rencontre changea. Malgré les expulsions de Salzmann et G. Furrer, les Haut-Valaisiens reprirent la direction du jeu et accablèrent petit à petit les visiteurs dans leur camp de défense. Quant au moment psychologique de la rencontre, nous le situerons à la cinquième minute. Se présentant dans un angle très court sur la gauche des buts de Rigolet, Salzmann décoche un tir perfide qui prend Rigolet à contre-pied et tombe derrière la ligne fatidique. Sur cette réussite, les Viégeois se déchainèrent et, reprenant du poil de la bête, ils soulevèrent le camp neuchâtelois à un siège continu.

Dès cet instant, la formation locale domina largement et réussit à refaire le chemin perdu.

Les Chaux-de-Fonniers ont-ils cru trop vite en une victoire possible? Nous ne le pensons pas. La façon dont les Valaisans ont travaillé pendant la seconde partie de la rencontre devrait être payante car les visiteurs n'eurent pour ainsi dire plus d'occasion d'augmenter leur avance. La domination des hommes de Nitka fut encore plus spectaculaire pendant les dernières minutes du

Zermatt-Château-d'Oex

8-1

(0-1 2-0 6-0)

Patinoire de Zermatt. Glace en parfait état. Spectateurs: 200.

CHATEAU-D'OEX: Verdon; Escher, Lenoir R., Lenoir G., Bach, Keller, Graf, Turrier, Baenzler.

ZERMATT: Perren U.; Imboden, Bayard; Taugwalder W., Taugwalder G.; Schuler, Biner, Kunz; Guntern R., Schluppi, Aufdenblatten.

Arbitres: MM. Magnenet de Morges et Zimmermann de Genève.

Buts: pour Château-d'Oex: Bach; pour Zermatt: Aufdenblatten 4, Biner 2, Imboden et Schluppi.

Ce n'est pas en se présentant à Zermatt avec une délégation de neuf éléments que la formation visiteuse pouvait espérer faire quelque chose. Pourtant les Valaisiens prirent un départ très rapide et dirigèrent la rencontre avec autorité. Ayant trop présumé de leurs forces, les visiteurs finirent par lâcher prise au milieu du deuxième tiers-temps, pour finalement s'effondrer de façon fort spectaculaire pour la galerie pendant le dernier quart d'heure. Victoire sans doute largement méritée de Zermatt qui termine sa saison en beauté aux dépens d'une formation dont l'entrée en jeu fut beaucoup trop rapide pour les moyens à disposition qu'elle avait samedi soir au pied du Cervin.

MM

troisième tiers-temps. N'ayant évolué qu'avec deux lignes d'attaque, les Chaux-de-Fonniers baissèrent petit à petit les bras, et la fatigue aidant, ils ne furent plus à même de contenir les assauts d'une formation qui avait retrouvé toute sa force de frappe. Et franchement, si Biner ou Ludi avaient été quelque peu chanceux, il est fort probable que la seconde ligne d'attaque locale aurait pu renverser la vapeur. Malheureusement, ces derniers ne réussirent pas à rééditer leur exploit de Genève.

Quant à ce partage de points, s'il est correct, il est tout de même synonyme d'un bel exploit viégeois. Menés par trois buts à zéro au terme du premier tiers-temps, les hommes de l'entraîneur Nitka ont tout de même eut le grand mérite d'arracher une égalisation mise en doute longtemps par les quelque 5 000 spectateurs. Sans faire l'affaire de Viège, le résultat est mérité pour les hommes de Pelletier qui ont crânement tenté leur chance dès le début de la rencontre.

MM

On ne fut pas loin de la surprise Villars-Champéry - Montana-Crans 6-5

(1-1 2-2 3-2)

Patinoire de Villars. Beau temps, mais froid. Glace excellente 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Hauray (Genève) et Gunzinger (Courrendlin).

BUTS: — 1^{er} tiers: 4e Bestenheider II, 9e Gallaz; 2e tiers: 10e B. Luisier, 12e Viscolo, 14e Gletting, 18e Bonzon; 3e tiers: 3e D. Piller, 4e Gletting, 7e Jo Piller, 12e Bonzon, 15e R. Taillens.

Notes: à la 10^e minute du 2^e tiers-temps, Barras remplace Perren, blessé par un palet reçu au-dessus d'une jambe. Une pénalité mineure et une de méconduite contre Montana. Villars-Champéry n'aligne plus son second Canadien Stuart Dunn, qui est, paraît-il, retourné dans sa patrie.

VILLARS-CHAMPERY: Kuhn; Jo Piller, J. Luisier; Gallaz, Heiz; Zbinden, B. Luisier, D. Piller; J.-Cl. Gex-Collet, Riedl, Bonzon; Berthoud, Halliwell, Trombert. Coach: Milo Golaz.

MONTANA-CRANS: Perren (Barras); Viscolo, Rochat; G. Taillens, Chollet; Gletting, R. Taillens, Bestenheider II; Bestenheider I, Duc, Felli; Rey, Tombet. Coach: Lelio Rigassi.

Si Montana-Crans avait remporté la victoire, il n'eût pas été question de crier au scandale, tant les gars du Haut-Plateau mirent de volonté et d'énergie à défendre leurs chances. Ils imprimèrent dès le début un rythme très rapide qui leur permit de signer le premier point. Par un constant harcèlement de la défense ad-

verse, spécialement de la part de la première ligne d'attaque, Montana-Crans s'assura durant ce premier tiers-temps un certain avantage territorial, auquel les joueurs du Villars-Champéry ne s'opposaient que sporadiquement. Il fallut un tir de loin de Gallaz pour rétablir l'égalité. Si Perren n'avait pas été blessé à l'œil droit, il est certain que ce palet n'aurait pas pénétré dans les filets, tout comme un autre un peu plus tard.

Par quatre fois, Villars-Champéry, qui se reprit dès le deuxième tiers-temps, réussit à prendre l'avantage à la marque, mais chaque fois aussi Montana-Crans égalisa. Si cette équipe avait une seconde ligne de la valeur de la première, le succès n'aurait pas tardé à s'affirmer.

On ne s'attendait pas, dans un match de cette importance, à assister à des phases de jeu de grande qualité, mais c'est tout de même en jouant plus collectivement que Montana-Crans parvint à inquiéter si sérieusement un Villars-Champéry plus coté mais dont certains individualistes retombaient souvent dans leur péché mignon.

Par cette victoire, Villars-Champéry prend une légère option pour son maintien en Ligue B. Quant à Montana-Crans, s'il fait preuve dans ses prochaines rencontres du même allant, de la même volonté, la surprise peut devenir réalité.

Hug O.

Küsnacht - Sierre 3-8

(1-5, 1-2, 1-1)

Patinoire municipale, temps beau et froid. Spectateurs 1600, arbitres: Brenzikofer et Gerber (Berne).

KUESNACHT: Brunschweiler, Peter, Karpf, Spoerri, Schaubli; Kradolfer, Sturzenegger, Bantli; Froelicher, Herberlein.

SIERRE: Rollier; Henzen, G. Mathieu; Oggier, J.-C. Locher, Imhof, Théler, Faust; Zufferey, K. Locher, Wanner, N. Mathieu, Chavaz, R. Mathieu.

BUTS: premier tiers-temps, 8e Wanner, 8e Mathieu R., 9e Faust, 13e Mathieu R., 16e Sturzenegger, 18e N. Mathieu.

2^e tiers-temps: 5e Sturzenegger; 8e Chavaz; 8e Faust.

3^e tiers-temps: 2e Mathieu R., 9e Sturzenegger.

NOTES: alors que Sierre joue dans sa meilleure formation, Kuesnacht par contre doit se passer des services de son gardien titulaire blessé lors de la rencontre contre Ambri.

Les prétentions de Kuesnacht dans cette finale ne sont pas grandes, cette équipe se défendra, quant aux prétentions de Sierre elles sont légitimes et cette équipe figure dans la presse sportive de Suisse allemande comme favorite.

Sierre prend la mesure de Kuesnacht

La rencontre: 1^{er} tiers: début très rapide de Kuesnacht qui veut prendre Sierre de vitesse; des attaques pertinentes accablent les Sierrois qui résistent avec brio. Ce feu de paille sera de courte durée et Sierre organise sa défense et procède par des contre-attaques dangereuses. Dans la même 8e min. Sierre marque par 2 fois, buts signés Wanner et Raymond Mathieu. Cet avantage de 2 points donne confiance aux visiteurs. Faust à la 9e et R. Mathieu à la 13e min. consolident ce résultat. Alors que Henzen était pénalisé Kuesnacht profite de son avantage numérique pour inscrire son premier but magnifique d'ailleurs. A la 18e min. Raymond Mathieu inscrit

Les Valaisans contrôlent

L'entraîneur Peter reprend ses hommes en mains et on remarque d'entrée une meilleure prestation des Zuricois qui, à la 25^e min. marqueront leur deuxième but par Sturzenegger. Ce deuxième point leur a donné une petite leur d'espoir de remonter un score déjà compromis. Sierre se sent confiant et ne force pas, cherche à consolider sa position. Chavaz à la 28e min. inscrit le 6e but pour les visiteurs. Dès ce moment la partie devient hachée, décousue, 3 joueurs de Sierre et 2 de Kuesnacht se font pénaliser. A la 38e min. magnifique exploit de Faust qui transforme une belle passe de Théler. Résultat équilibré de 2e tiers de 2 à 1 en faveur de Sierre.

Résultat acquis et sans grand danger pour Sierre cette équipe vit sur son avance, pourtant les Zuricois amorcèrent des attaques dangereuses, mais ne purent prendre à défaut Rollier. Raymond Mathieu, toujours lui, alors que son équipe jouait à 4 contre 5 inscrit le 8e point. Le meilleur avant des locaux Sturzenegger profita d'une mésentente de la défense sierroise pour marquer son 3e but.

NOS COMMENTAIRES: Sierre vient d'empocher 2 points qui mettent cette équipe dans une belle situation pour la suite de cette compétition. Il ne faut pas croire que ce fut une grande victoire, cette équipe de Kuesnacht était faible, c'est peut-être la plus faible de cette poule finale, elle est volontaire, mais manque de maturité technique. Quand à l'équipe de Sierre s'elle veut continuer victorieusement dans cette compétition, elle doit mieux jouer. Certes son adversaire était faible, elle ne dut pas sortir de ses réserves, et les hommes de l'entraîneur Jimmy Ray peuvent voir les prochaines rencontres avec confiance.

G. DX.

LUY PAR JOUR

l'apéritif à base de vin du Valais

UN **LUY** DIVA S.A., Uvrier - Sion

Le tour final aura encore des rebondissements Une mention très bien décernée aux clubs valaisans

A l'issue de cette première semaine du tour final, on peut incontestablement décerner une mention très bien à tous les clubs valaisans engagés dans chaque groupe. Ils se sont tous battus avec énergie et les résultats enregistrés tant par Viège, Sierre, Sion, Martigny ou Montana-Crans sont très encourageants.

Reprenons l'examen de chaque subdivision.

Genève-Servette - Viège	3-4
La Chaux-de-Fds - Langnau	1-3
Kloten - Davos	8-3
Zurich - Kloten	5-10
Viège - La Chaux-de-Fds	3-3
Davos - Langnau	3-3

Pour le titre de champion suisse, après la sensation causée à Genève, Viège a failli se laisser surprendre chez lui par La Chaux-de-Fonds. Il s'agit là d'un malheureux point perdu qui pourrait peser lourd dans la balance du décompte final. Quant à Kloten qui se bat-tait pour ne pas terminer au 8me rang en Championnat, il surprend tous les pronostiqueurs, battant Zurich au Hallenstadion, mais surtout marquant 18 buts en deux matches. Ainsi, Kloten se trouve maintenant en tête du classement provisoire et ses chances augmen-

tent car Kloten recevra chez lui La Chaux-de-Fonds et Genève-Servette.

Après avoir battu La Chaux-de-Fonds, dans les Montagnes neuchâteloises, Langnau était favori à Davos. Les hommes de Bazzi confirmèrent cette impression jusqu'à la fin du 2me tiers-temps, puis se firent bousculer par un Davos surprenant. Et ce n'est qu'à 15 secondes de la fin de la partie que les Bernois obtinrent l'égalisation.

Comme pour Viège, un point perdu qui relègue Langnau à la deuxième place du classement qui est le suivant :

1. Kloten	2 2 0 0 18- 8 4
2. Langnau	2 1 1 0 6- 4 3
3. Viège	2 1 1 0 7- 6 3
4. Chaux-de-Fds	2 0 1 1 4- 6 1
5. Davos	2 0 1 1 6-11 1
6. Genève-Ser.	1 0 0 1 3- 4 0
7. Zurich	1 0 0 1 5-10 0

Berne, mûr pour la relégation

Tour final promotion LNA - LNB

Ambri-Piotta - Kuesnacht	6-0
Young Sprinters - Sierre	2-2
Grasshoppers - Berne	1-0
Berne - Young Sprinters	3-5
Sion - Ambri-Piotta	5-6
Kuesnacht - Sierre	3-8

La question posée pour savoir lequel des trois clubs de LNA avait quelque chance de se maintenir dans la division supérieure est en partie résolue. En effet, après avoir perdu à Zurich jeudi contre Grasshoppers, Berne se fait battre chez lui par l'étonnant Young Sprinters. C'est dire que Berne n'en réchappera pas, ayant perdu quatre points en deux matches. Comme ils se rendent encore à Sierre mercredi, le sort des Bernois paraît jeté. Quant à Young Sprinters, il surprend et les vieux vont peut-être permettre un sauvetage en extremis de leur club. Mais les Neuchâtelois devront affronter cette excellente formation qu'est Ambri-Piotta et cela au Tessin. Les Tessinois sont venus récolter deux points précieux samedi à Sion et ils ont fait preuve d'une classe certaine.

Cependant, le résultat est tout à l'honneur de Sion qui s'est battu avec un cœur admirable. Et le match nul n'aurait pas été immérité, même une victoire pour les Sédunois n'était pas usurpée, car ce match s'est joué sur un coup de dé. Deux matches, quatre points, voilà un excellent départ pour l'équipe d'Ambri-Piotta, admirablement entraînée par Jiri Kreen.

On avait des craintes pour Sierre qui se déplaçait à Kuesnacht dimanche après-midi. D'entrée les Sierrois ont fait dissiper ces craintes et après vingt minutes de jeu, ils menaient déjà 5-1. C'est dire qu'ils avaient pris la mesure de cet adversaire faible en soi, mais qui attend Sion mercredi et espère faire trébucher cette seconde équipe valaisanne.

Quelques formations ayant perdu des points, on trouve également dans ce groupe une formation seule en tête du classement qui se présente de la façon suivante :

1. Ambri-Piotta	2 2 0 0 12- 5 4
2. Sierre	2 1 1 0 10- 5 3
3. Young Spr.	2 1 1 0 7- 5 3
4. Grasshoppers	1 1 0 0 1- 0 2
5. Sion	1 0 0 1 5- 6 0
6. Berne	2 0 0 2 3- 6 0
7. Kuesnacht	2 0 0 2 3-14 0

Tour final LNB - 1re Ligue

GROUPE ROMAND

Montana-Crans manque le coche

Bienne - Villars-Champéry	3-4
Steffisbourg - Le Locle	4-4
Forward Morges - Gottéron Fr.	1-3
Gottéron-Fr. - Bienne	5-5
Le Locle - Forward Morges	3-4
Villars-Champ - Montana-Cr.	6-5

Villars-Champéry, qui perd de nombreuses rencontres par un petit but d'écart au cours du Championnat, voit la roue tourner en sa faveur dans ce tour de promotion-relégation. Car, après avoir battu Bienne 4-3, l'équipe de la station vaudoise s'imposa de justesse devant un Montana-Crans retourné.

C'est dire que ce score de 5-6 est très encourageant pour les hommes de Lelio Rigassi qui vont encore faire parler d'eux. Villars-Champéry est sur la bonne voie pour se tirer d'affaire, mais la lutte pour la deuxième place en Ligue nationale B est très ouverte et promet encore quelques

surprises. Fribourg-Gottéron a réussi un heureux match nul chez lui contre Bienne et il s'en fallut d'un rien pour que Bienne emporte l'enjeu. Au vu des résultats de cette semaine, il semble que deux des quatre clubs de Ligue nationale B se maintiendront dans leur ligue alors que les formations de Première Ligue n'ont pas l'étoffe voulue pour la Ligue nationale.

1. Villars-Ch.	2 2 0 0 10- 8 4
2. Gottéron-Fr.	2 1 1 0 8- 6 3
3. Forward Mor.	2 1 0 1 5- 6 2
4. Steffisbourg	1 0 1 0 4- 4 1
5. Bienne	2 0 1 1 8- 9 1
6. Le Locle	2 0 1 1 7- 8 1
7. Montana-Cr.	1 0 0 1 5- 6 0

GROUPE EST

Bâle aussi sur la pente savonneuse

Bonaduz - Winterthur	2-7
Bâle - St-Moritz	2-4
Petit-Huningue - Rapperswil	3-7
Winterthur - Petit-Huningue	6-0
St-Moritz - Arosa	12-1
Rapperswil - Bâle	5-2

Le HC Bâle qui fut une des grandes formations de Ligue nationale A il y a quelques années, risque de se retrouver en Première Ligue pour la prochaine saison, tout comme Arosa. Les Bâlois donnaient l'impression de pouvoir s'en sortir mais tout va mal. Après avoir perdu chez eux contre Saint-Moritz, les Bâlois essuient un nouvel échec à Rapperswil, alors que Saint-Moritz inflige une sévère défaite à Arosa. Dans ce groupe également, deux clubs de Ligue nationale B — Saint-Moritz et Rapperswil — semblent devoir rester en Ligue nationale B alors que les clubs de Première Ligue, Winterthur mis à part peut-être, ne sont pas suffisamment armés pour prétendre à une place dans la division supérieure. Le classement est le suivant :

1. St-Moritz	2 2 0 0 16- 3 4
2. Winterthur	2 2 0 0 13- 2 4
3. Rapperswil	2 2 0 0 12- 5 4
4. Bonaduz	1 0 0 1 2- 7 0
5. Arosa	1 0 0 1 1-12 0
6. Bâle	2 0 0 2 4- 9 0
7. Petit-Huning.	2 0 0 2 3-13 0

Coupe suisse LNB

Un seul rescapé du Groupe Est

Langenthal - Thoune	4-7
Martigny - Coire	4-1
Moutier - Lugano	2-4
Lausanne - Lucerne	5-2
Thoune - Langenthal	4-3
Coire - Martigny	7-5
Lugano - Moutier	6-5

Pour la Coupe de Ligue nationale B qui malheureusement ne connaît pas les faveurs du public, un seul rescapé du groupe Est, Lugano. Lausanne, Martigny, Thoune (groupe Ouest) sont les qualifiés, en compagnie du club tessinois, pour les demi-finales. Ainsi, Lausanne et Martigny vont se retrouver en matches aller et retour alors que Lugano et Thoune en décourront pour désigner l'autre finaliste. Cette Coupe engendre malheureusement de gros frais pour un club au stade des premières éliminatoires et nous pensons spécialement à Martigny et Coire, ou Lugano et Moutier qui devaient se rencontrer.

Par contre, Thoune et Langenthal étaient nettement favorisés. Une répartition géographique au premier tour eût été plus judicieuse. G. B.

Le HC Sion fait honneur à sa réputation

SION - AMBRI-PIOTTA 5-6

(0-2, 2-1, 3-3)

Patinoire de l'Ancien Stand, glace en parfait état. Arbitres: MM. Cerini et Märki, Berne. 2500 spectateurs.

AMBRI-PIOTTA: Morandi; Bossi, Panzerra; Mottini, Celio Florio; Baldi Arturo, Celio Cypriano, Celio Guido; Guscetti, Juri, Darani; Baldi Sylvio, Genuzzi, Gendoti; Butti.

SION: Heldner; Zermatten, Mévillot; Moix, Arrigoni; Dondainaz, Dayer, Debons; Truffer, Deslarzes, Albrecht; Micheloud II, Micheloud I, Gianadda; Terretaz, Germanier.

Buts: 1er tiers-temps: 7e Guido Celio, 15e Celio Florio (Celio Cypriano); 2e tiers-temps: 5e Dayer (Arrigoni), 19e Baldi Arturo (Celio Cypriano), 20e Micheloud II (Mévillot); 3e tiers-temps: Panzerra (Bossi), 7e Gendoti (Guscetti), 11e Baldi Sylvio (Genuzzi), 15e Micheloud II, 16e Micheloud I (Micheloud II), 18e Albrecht.

Pénalisations: 5 fois 2 minutes à chaque équipe.

Cette première rencontre du tour final de promotion-relégation disputée sur la patinoire de Sion, a sans doute enthousiasmé les 2500 spectateurs présents, dont plus de 500 Tessinois. Les deux formations ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour remporter la victoire. Si, en définitive, les visiteurs se sont imposés, ce n'est pas en raison d'une supériorité manifeste, mais bien grâce à une plus grande habitude de ce genre de rencontres.

Départ en trombe des Tessinois

Encouragés de belle manière par quelque 500 supporters fanatiques, munis de banderoles et de drapeaux, les visiteurs sont plus vite en action que les gars de la capitale valaisanne. On s'aperçoit immédiatement que les arrières tessinois ne manqueront pas de soutenir l'attaque, car Florio Celio donne le premier des sucurs froides aux supporters valaisans en tirant sur la transversale des buts défendus par Heldner. Cependant, Debons réplique immédiatement en solitaire sans parvenir à battre l'excellent gardien Morandi, alors que sur la contre-attaque qui suit immédiatement, Guido Celio bat pour la première fois Heldner. Le jeu se stabilise pendant quelques minutes et les deux formations se donnent à fond.

A la 15e minute, sur une nouvelle attaque tessinoise, le défenseur Florio Celio porte la marque à 2 à 0. Ce ré-

sultat ne changera plus jusqu'à la fin de cette première reprise, alors que les Sédunois méritaient amplement de réduire l'écart.

Dure bataille...

La seconde reprise est caractérisée principalement par la dure bataille que se livrent les acteurs de ce match important. Le marquage est sévère de part et d'autre et les accrochages sont très nombreux. Les minutes de pénalisation s'accroissent, sans pour autant qu'il y ait de réelle méchanceté. Nous nous plaignons au contraire à relever l'excellent esprit des deux formations. Après une domination territoriale incontestable, les Sédunois réduisent enfin l'écart à la 5e minute par l'entremise de Dayer. Puis, sentant que l'égalisation est à leur portée, ils assiègent la cage de Morandi sans cependant parvenir à le prendre en défaut. On s'achemine vers la fin de ce tiers-temps sur le score de 2 à 1 pour Ambri, lorsque Baldi creuse l'écart et, dans l'engagement qui suit, Micheloud II rétablit la distance: une fin de tiers-temps pour le moins mouvementée.

Une finale emballante

Tout est encore possible lorsque l'on entame les dernières vingt minutes. Les chances des deux formations sont intactes. Cependant, il semble que la lucidité des Tessinois va l'emporter, car après 3 minutes de jeu, l'arrière Panzerra creuse à nouveau l'écart. Gendoti récidive à la 7e minute et Baldi à la 11e. La distance est maintenant de quatre unités. Il semble bien que les « carottes sont cuites ». C'est mal connaître la volonté valaisanne que de le penser. En effet, les visiteurs vont passer les 5 dernières minutes de la rencontre sur des charbons ardents. Les frères Micheloud et Albrecht ramènent le score à 5 à 6, puis le coach fait sortir le gardien pour les 45 dernières secondes. La « colonie » tessinoise retient son souffle mais les Valaisans ne parviendront pas à arracher le match nul qu'ils auraient amplement mérité.

Quelques mots sur les acteurs

Il n'est pas dans notre intention d'analyser par le menu le comportement de tous les joueurs. Cependant, il faut dire que sur l'ensemble de la partie, les deux gardiens se sont défendus avec brio. Morandi, pour sa

part, a certainement sauvé son équipe, alors que Heldner fit des arrêts stupéfiants. Les lignes arrières sont sensiblement de même valeur dans le jeu purement défensif. Mais lorsque les arrières tessinois montent à l'attaque, ils sont plus rapides que nos hommes et se replient beaucoup mieux. Des lignes d'attaque, la première sédunoise peut, dans un bon jour, soutenir la comparaison avec la première tessinoise, tandis que dans les deux autres lignes de chaque équipe, il semble que la coordination des mouvements se fasse trop du même côté. On joue plus facilement à « deux » qu'à trois, il y a quelque chose à remédier de ce côté-là.

Et maintenant...

Est-ce à dire que tout est fini maintenant pour les hommes du président Spahr? Nous ne le pensons pas, mais il va sans dire que plus nous avançons dans ce tour final, plus les rencontres seront dures. Mercredi, le HC Sion se rend à Kuesnacht. Ce sera difficile, en pleine semaine, après les fatigues de la rencontre de samedi soir. Cependant, nous ferons confiance aux Sédunois et nous pensons qu'ils se prépareront un moral tout neuf pour recevoir l'équipe à sensation de ce tour final: les Young Sprinters, qui viennent de causer une grande surprise en battant Berne dans la capitale fédérale...

Samedi prochain, ce sera encore un grand soir pour le hockey sédunois. Em.

Viège juniors - Forward Morges jun. 3-3

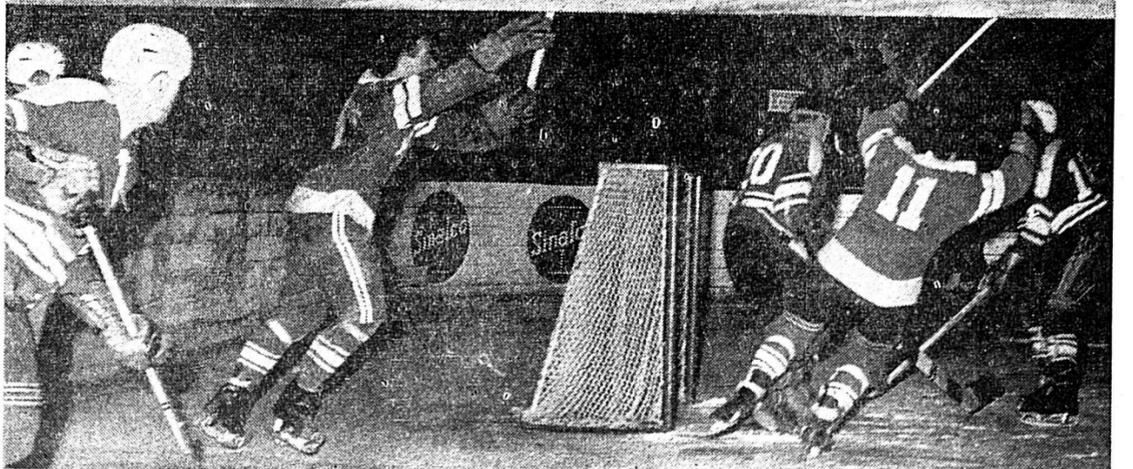
(1-1 1-1 1-1)

C'est avec un réel plaisir que nous avons suivi la lutte que se sont livrée ces deux formations pour lesquelles l'issue de la rencontre n'avait pourtant plus de signification. Les Vaudois, qui disposaient de plusieurs éléments ayant évolué en Ire Ligue, nous ont semblé mieux armés techniquement. Du côté viégeois, on a fait preuve d'une grande volonté. Quant au résultat de la rencontre, il est finalement juste, après que chaque formation ait mené à tour de rôle à la marque. MM

COUPE VALAISANNE

VIÈGE JUN. B - SIERRE JUN. B 4-5
Tiers-temps: 2-1, 2-1, 0-2 (prol. 0-1).

Les deux premiers buts sédunois, dus à la préparation des arrières



En haut, Arrigoni monte par la droite, déborde la défense tessinoise et donne en retrait sur Dayer (à genoux) qui marque le premier but. En bas, Mévillot déborde par la gauche et passe à T. Micheloud (11), qui inscrit le numéro 2 à bout portant.

La Coupe des pays alpins

Grâce à la victoire de Georges Mauduit dans le slalom géant masculin, la France a repris 27,25 points à l'Autriche au classement général de la Coupe des pays alpins, qui s'est poursuivie à Badgastein. Avant la descente, l'Autriche totalise 454,79 points contre 468,37 à la France. Georges Mauduit (26 ans) a négocié le parcours en 1'19"16 battant dans l'ordre le Suisse Stefan Kaelin (1'20"92) et les Autrichiens Heini Messner (1'21"45) et Herbert Huber (1'22"40).

Au classement par nations, la France prit la première place avec 140,05 points devant l'Autriche (167,27), l'Allemagne (236,85), la Suisse (271,28) et l'Italie (287,57). Une fois de plus, le classement par équipes fut déterminé par la tenue des juniors. La quatrième place de la Suisse a été assurée par Michel Daetwyler, qui portait le dossard numéro 53 et qui se classe 37e. Les autres juniors helvétiques, René Berthod, Bernhard Russi et Ernst Good furent nettement distancés, Good terminant 45e et dernier.

Le classement :

1. Georges Mauduit (Fr), 1'19"16; 2. Stefan Kaelin (S), 1'20"92; 3. Heini Messner (Aut), 1'21"45; 4. Herbert Huber (Aut), 1'22"40; 5. Jean-Pierre Augert (Fr), 1'22"47; 6. Roger Rossat-Mignod (Fr), 1'23"07; 7. Gerhard Prinzing (Al), 1'23"07; 8. Rudi Sailer (Aut), 1'23"22; 9. Alain Penz (Fr), 1'23"40; 10. Alfred Hagen (Al), 1'24"14; puis: 14. Andreas Sprecher (S), 1'24"78; 20. Jakob Tischhauser (S), 1'25"55; 30. Jean-Daniel Daetwyler (S), 1'27"32; 33. Beat von Allmen (S), 1'27"97; 37. Michel Daetwyler (S), 1'29"47; 40. René Berthod (S), 1'30"81; 44. Bernhard Russi (S), 1'39"15; 45. Ernst Good (S), 1'47"39. 45 classés.

Ont notamment été disqualifiés ou ont abandonné: Ludwig Leitner (Al), Carlo Senoner (It), Gerhard Nanning (Aut), Renato Valentini (It) et Enrico Demetz (It).

Classement par nations du slalom géant masculin : 1. France, 140,05; 2. Autriche, 167,27; 3. Allemagne, 236,85; 4. Suisse, 271,28; 5. Italie, 287,57.

Classement général de la Coupe avant la descente : 1. Autriche, 454,79; 2. France, 468,37; 3. Allemagne, 840,32; 4. Italie, 1 060,17; 5. Suisse, 1 478,21.

Exploit français

La France a réussi dimanche à Badgastein ce qu'on croyait impossible la veille encore : grâce à des performances étonnantes de ses jeunes dans la descente masculine et à la double victoire d'Isabelle Mir et d'Annie Famose dans la descente féminine, elle a comblé son retard sur l'Autriche et a enlevé la Coupe des pays alpins. Individuellement, ce succès a été complété par la première place d'Annie Famose et de Georges Mauduit dans le combiné. Malgré l'absence de quelques-uns de ses meilleurs skieurs, l'équipe de France a donc, une fois de plus, triomphé sur presque toute la ligne.

La Suisse dernière

Troisième en 1965 à Davos, la Suisse n'a pu cette fois éviter la dernière place, à la suite surtout de sa déroute des deux premières journées dans le

Trophée du Prabé Savièse

Ce concours, parfaitement organisé par le Ski-Club de Savièse a remporté un très beau succès et s'est déroulé sur des pistes en tout point parfaites. En voici les résultats :

SLALOM GEANT

JUNIORS : 1. Lipawski Jean-Luc, Savièse, 52.6; 2. Kamerzin Mathieu, Icogne, 52.6; 3. Dessimoz Jacques-Roland, Conthey, 55; 4. Germanier André, Daillon, 55.8; 5. Antoine Michel, Savièse 58.6.

SENIORS : 1. Antonin Marc, Conthey, 51.4; 2. Germanier Freddy, Conthey, 51.6; 3. Vocat Paul-André, Bluche, 52; 4. Balet Claude, Savièse, 53.4; 5. Romailier Bruno, Bluche 53.8.

SLALOM SPECIAL

JUNIORS : 1. Kammerzin Mathieu, Icogne, 43; 2. Dessimoz Jacques-Roland, Conthey 45.4; 3. Mabillard Charly, Icogne, 50.4; 4. Vocat Jean-François, Mollens, 50.4; 5. Coppex Georges, Daillon, 52.

SENIORS : 1. Vocat Paul-André, Bluche, 39.8; 2. Germanier Freddy, Conthey, 43.4; 3. Evéquois Noël, Conthey 45; 4. Antonin Marc, Conthey, 45.4; 5. Germanier Urbain, Daillon 47.6

COMBINE

JUNIORS : 1. Kammerzin Mathieu, Icogne; 2. Dessimoz Jacques-Roland; 3. Mabillard Charly, Icogne; 4. Luyet Jean-Marie, Savièse; 5. Vocat Jean-François, Mollens.

SENIORS : 1. Vocat Paul-André, Bluche; 2. Germanier Freddy, Conthey; 3. Antonin Marc, Conthey; 4. Balet Claude, Savièse; 5. Evéquois Noël, Conthey.

DAMES : 1. Amos Anne-Marie, Mollens; 2. Jollien Nicolette, Savièse; 3. Dumoulin Marguerite, Savièse.

INTERCLUB : 1. Ski-Club de Conthey; 2. Ski-Club d'Icogne; 3. Ski-Club Savièse.

slalom spécial. Dans la descente masculine, seul Andreas Sprecher, qui bénéficiait d'une excellente position de départ (dossard No 4), a pu se glisser parmi les dix premiers. Jakob Tischhauser et Jean-Daniel Daetwyler ont confirmé leur baisse de forme, mais ce sont encore les jeunes qui furent les plus décevants. Le seul concurrent à n'avoir pas terminé cette descente est un jeune Suisse, Bernhard Russi. Deux autres René Berthod et Ernst Good, se retrouvent parmi les cinq derniers du classement.

Chez les dames les deux dernières places de la descente sont occupées par de jeunes Suissesses, Isabelle Girard et Monique Vaudroz. Le comportement d'ensemble des Suissesses a cependant été meilleur ici puisque l'on trouve Madeleine Wuilloud et la jeune Anneroesli Zryd aux 7me et 8me places. Au sujet d'Isabelle Girard, il faut relever qu'elle fut victime d'une chute.

DESCENTE MESSIEURS (3175 m., 915 m. de dénivellation) :

1. Gerhard Nanning (Aut) 2'15"65; 2. Heini Messner (Aut) et Roger Rossat-Mignot (Fr) 2'15"88; 4. Herbert Huber (Aut) 2'17"10; 5. Andreas Sprecher (S) 2'17"24; 6. Rudi Sailer (Aut) 2'17"60; 7. Jean-Pierre Augert (Fr) 2'17"82; 8. Bob Wolleck (Fr) 2'18"01; 9. Alain Penz (Fr) 2'18"07 (meilleur junior); 10. Gerhard Prinzing (Al) 2'18"08; 12. Jean-Daniel Daetwyler (S) 2'18"40; 13. Beat von Allmen (S) 2'18"64; 15. Stefan Kaelin (S) 2'19"04; puis: 25. Michel Daetwyler (S) 2'21"13; 34. Jakob Tischhauser (S) 2'22"87; 45. Ernst Good (S) 2'28"01. Le Français Pierre Stamos et le Suisse René Berthod (2'27"40) ont été disqualifiés. Le Suisse Bernhard Russi a abandonné. — 46 coureurs classés. — Classement par équipes : 1. Autriche, 54.40; 2. France 54.89; 3. Allemagne, 113.16; 4. Suisse, 114.84; 5. Italie, 117.71.

DESCENTE DAMES : (2800 m., 672 m. de dénivellation) :

1. Isabelle Mir (Fr) 2'21"82 (meilleure junior); 2. Annie Famose (Fr) 2'22"60; 3. Burgl Faerlinger (Al) 2'23"20; 4. Florence Steurer (Fr) 2'23"57; 5. Heidi Zimmermann (Aut) 2'23"94; 6. Erika Schinegger (Aut) 2'23"96; 7. Madeleine Wuilloud (S) 2'24"30; 8. Anneroesli Zryd (S) 2'25"39; 9. Giustina Demetz (It) 2'25"53; 10. Marie-France Jeangeorges (Fr) 2'26"12; 14. Fernande Bochatay (S) 2'27"87; puis: 18. Ruth Adolf (S) 2'28"83; 20. Edith Hiltbrand (S) 2'29"06; 32. Agnès Coquoz (S) 2'34"99; 34. Isabelle Girard (S) 2'38"08; 35. Monique Vaudroz (S) 2'40"12. — 35 concurrentes classées. —

Classement par équipes : 1. France, 31.48; 2. Autriche, 64.08; 3. Allemagne, 87.86; 4. Suisse, 107.29; 5. Italie, 132.79.

Classement final de la Coupe des pays alpins 1967 :

1. France, 554.74; 2. Autriche, 573.42; 3. Allemagne, 1 041.34; 4. Italie, 1 310.67; 5. Suisse, 1 706.93.

Combiné messieurs : 1. Georges Mauduit (Fr), 21.11; 2. Herbert Huber (Aut), 33.44; 3. Jean-Pierre Augert (Fr), 38.23; 4. Hugo Nindi (Aut), 67.39; 5. Roger Rossat-Mignot (Fr), 70.73; 6. Rudi Sailer (Aut), 73.53; 7. Alfred Matt (Aut), 79.85; 8. Gerhard Prinzing (Al), 81.59; 9. Ivo Mahlknecht (It), 87.24; 10. Max Rieger (Al), 100.58; puis: 14. Jean-Daniel Daetwyler (S), 128.47; 19. Beat von Allmen (S), 220.44. 20 classés.

Dames : 1. Annie Famose (Fr), 16.95; 2. Burgl Faerlinger (Al), 41.48; 3. Florence Steurer (Fr), 51.62; 4. Isabelle Mir (Fr), 56.20; 5. Giustina Demetz (It), 64.72; 6. Heidi Zimmermann (Aut), 77.40; 7. Edith Hiltbrand (S), 79.09; 8. Erika Schinegger (Aut), 89.18; 9. Rosi Mittermaier (Al), 94.44; 10. Madeleine Wuilloud (S), 99.94.

Concours interclubs du Ski-Club de Liddes

Ce concours s'est disputé par un temps froid et magnifique, dans une ambiance sympathique mais on enregistra beaucoup de chutes et d'abandons dus aux pistes dures, tout en étant piquetées et préparées consciencieusement. Un merci spécial à M. Roland Fournier, de Salvan, notre chronométrateur.

Résultats :

SLALOM GEANT

Juniors : 1. Fort Jean-Michel, Isérables, 2'05"4; 2. Droz Jean-Maurice, Orsières, 2'06"8; 3. Moulin Maren, Reppaz-Orsières, 2'07"5; 4. Moret Paul-Louis, Liddes, 2'13"5; 5. Fleutry Eric, Les Marécottes, 2'15"2.

Seniors II : 1. Gex Claude, Isérables, 2'16"4; 2. Filliez Marc, Bagnes, 2'19"3; 3. Heitz Jean-Robert, Salvan, 2'20"6.

Seniors I : 1. Fellay Pierre, Bagnes, 1'56"1; 2. Besse Jean-Pierre, Bagnes, 1'57"3; 3. Fellay Nestor, Bagnes, 1'58"3; 4. Michellod Michel, Verbier, 2'0"1; 5. Gabioud Luc, Orsières, 2'02"7; 6. Darbellay Pierre-André, Liddes, 2'05"5.

SLALOM SPECIAL

Juniors : 1. Moret Paul-Louis, Liddes, 63"4; 2. Moulin Maren, Reppaz-Orsières, 67"8; 3. Droz Jean-Mau-

Course de fond et championnat valaisan OJ à Morgins

Les gendarmes valaisans, G. Tapparel (OJ) et G. Vianin (jun.), 1ers

Fond

JUNIORS

1. Vianin Georges, Zinal, 18'50"2. Theytaz Jean-Noël, Zinal, 19'30"3. Vouillamoz Laurent, Arpettaz, 20'07".

SENIORS I

1. Aufderreggen Armin, Gendarmerie, 38'08". 2. Durgnat Gaston, Daviaz, 38'48". 3. Fellay André, Bagnes, 39'10". 4. Maret Michel, Bagnes, 40'50". 5. Epiney Robert, Zinal, 40'50". 6. Walker Victor, Gendarmerie, 41'14". 7. Bourbon Charly, Gendarmerie, 43'20". 8. Epiney Jean-Pierre, Zinal, 43'27". 9. Pichard Marcel, Daviaz, 43'46". 10. Epiney Luc, Zinal, 44'11".

SENIORS II et III

1. Jordan Raymond, Daviaz, 38'52". 2. Darbellay Laurent, Gendarmerie, 39'43". 3. Meylan René, Morges, 50'35".

DAMES OJ

1. Rey Yolande, Montanin, 16'38"2.

MESSIEURS OJ

1. Tapparel Gérald, Montanin, 12'07"1; 2. Schers Pierre-Alain, Val-Ferret, 12'59"1; 3. Kreuzer Georges, Obergoms, 13'18"2; 4. Pigina X., Daviaz, 13'23"1; 5. Viaccoz Martial, Zinal, 13'25"9; 6. Kreuzer Elmar,

La sympathique épreuve des OJ

Une trentaine de concurrents au départ de ces Championnats cantonnals 1967. Sur les 4 km. du parcours, la lutte fut vive et certains terminèrent très épuisés. L'école de fond du SC Montanin démontra l'excellence du travail fourni par les dirigeants de la Société du Haut-Plateau, non seulement en inscrivant la seule fille (Yolande Rey) figurant au programme, mais encore en triomphant, grâce au jeune Gérard Tapparel, lequel détrôna P.-A. Schers du SC Val-Ferret qui avait lui-même supplanté Georges Kreuzer d'Obergoms, longtemps en tête du classement. On remarque d'ailleurs qu'avec Pigina (Daviaz) et Martial Viaccoz (Zinal) se trouvent en tête les clubs qui font de grands efforts pour former de jeunes fondeurs. Puissent ces bons classements servir d'encouragement aux dirigeants dévoués qui sont à la tâche dans ces différentes sociétés.

Juniors : encore G. Vianin

Disputée sur deux tours du parcours qu'empruntent les O.J., l'épreuve des juniors fut dominée assez nettement par Georges Vianin de Zinal. Ancien champion valaisan O.J., ce concurrent a grandement profité des conseils d'Armand Genoud et de Lorenz Possa et il est l'un des plus sûrs espoirs valaisans. Derrière lui, on trouve trois coureurs d'Obergoms, ce qui n'est une surprise pour personne.

Aufderreggen donne la victoire aux gendarmes

Si les épreuves des jeunes furent sympathiques, les relais des seniors, eux, furent passionnants car la lutte fut vive et indécise jusqu'à la fin. Sur 7 km. d'un parcours qui comportait un pénible passage en forêt, 9 équipes de trois fondeurs se livrèrent à une lutte magnifique. Au premier relais, dans l'ordre, Daviaz I (Marcel Balleys), les douaniers (Roland Boillat), Bagnes (Michel Maret), Zinal (J.-P. Epiney) et les gendarmes (V. Walker) étaient séparés par 13" seulement. La situation se modifia en faveur de Raymond Jordan (Daviaz) lors du second tour, tandis que Richard Truffer (gendarmes), nullement marqué par le match de hockey Sion-Ambin disputé moins de 12 heures auparavant (!), revenait au second rang (à 25"), les autres relayeurs paraissant déjà battus. Partant avec, en point de mire, le redoutable Gaston Durgnat, le gendarme Aufderreggen fournit un effort formidable et passa la ligne d'arrivée 19" avant le Dailloud. Mais un autre concurrent fut également remarquable : le douanier Henri Niquille qui fut plus rapide que Aufderreggen de 1/10e de seconde (!). C'est dire que l'ensemble des concurrents des premières équipes classées était de valeur sensiblement égale, ce qui nous valut une lutte intense, digne couronnement d'une journée très réussie.



A gauche, Vianin Georges, de Zinal, vainqueur chez les juniors et à droite, les deux champions valaisans OJ, Yolande Rey et Gérald Tapparel, tous deux du Montanin (A. B.).

CONCOURS ANNUEL DU SKI-CLUB « ARPETTAZ-NENDAZ »

Les Nendards maîtres chez eux

Ce dernier week-end fut extrêmement chargé pour le SC « Arpettaz » de Nendaz qui, pour son concours annuel, a voulu grouper plusieurs épreuves.

Sous la présidence de M. Louis Bourban les organisateurs avaient préparé une épreuve de fond (6 km pour les juniors et 12 pour les seniors), un slalom géant et un slalom spécial. La première course, celle des « fondeurs », se déroula le samedi alors que le dimanche voyait une belle confrontation des meilleurs skieurs du Valais central et même de l'extérieur du canton, dans le « géant » et le « spécial ».

Dans toutes les disciplines alpines, les skieurs du S. C. Nendaz s'octroyèrent les premières places par l'intermédiaire d'Antoinette Michelet, Jean Praz, Georges Mariéthoz et P. Michelet, en catégorie OJ. Au slalom géant, Jean Praz obtenait une performance remarquable en battant son camarade de club Georges Mariéthoz et Gaby Fournier II. Roch (Genève), ve. Marcel Savioz, d'Ayent, fut le premier adversaire des Nendards.

En « spécial », G. Mariéthoz prenait sa revanche et s'imposait devant Theytaz (Sion) et M. Savioz, d'Ayent. La victoire de G. Mariéthoz en « spécial » lui rapportait également la première place au combiné.

Quant au classement interclubs, il ne pouvait pas quitter les rangs du SC Nendaz grâce à G. Mariéthoz J Praz et Gaby Fournier II.

Chez les fondeurs en juniors, Zinal prit les deux premières places avec G. Vianin et J.-N. Theytaz. Derrière le coureur du SC Arpettaz-Nendaz, L. Vouillamoz fit une bonne impression. Armin Aufderreggen gendarme, obtint le meilleur temps en catégories seniors, I. II et III devant Durgnat et R. Jordan, de Daviaz.

Dans l'ensemble, ce concours remplit parfaitement son rôle de rencontre interclubs du Valais central. Les « apporls » extérieurs Genève, Morges, etc., ne firent que donner plus de faste à cette confrontation. JM.

Slalom géant

OJ
1. Michelet Pierre, Nendaz, 1'12". 2. Michelet Germaine, Nendaz, 1'27"2/5. 3. Devenet Christian, Nendaz, 1'28".

Grimsel, 13'32"5; 7. Hischier Armin, Grimsel, 13'55"5; 8. Salamin Serge, Grimsel, 14'15"2; 9. Viaccoz Luc-Albert, Zinal, 14'34"4; 10. Hischier Kurt, Grimsel, 14'47".

MESSIEURS JUNIORS

1. Vianin Georges, Zinal, 24'05"; 2. Zumoberhaus Bruno, Obergoms, 26'20"; 3. Hauser Eddy, Obergoms, 26'41"; 4. Kreuzer Otto, Obergoms, 27'55"; 5. Mudry Jacques, Montanin, 28'23"; 6. Viaccoz Jean-Luc, Zinal, 28'41"; 7. Theytaz Philippe, Zinal, 29'15"; 8. Mudry Pierre-Louis, Montanin, 29'42"; 9. Rey Jean-Daniel, Montanin, 30'13"; 10. Crettaz Maurice, Zinal, 30'17".

RELAIS SENIORS

1. Police cantonale valaisanne (Walker Victor, Truffer Richard, Aufderreggen Armin), 1 h. 14'21"7; 2. Daviaz I (Balley Marcel, Jordan Raymond, Durgnat Gaston), 1 h. 14'40"3; 3. Gardes frontières Ve arr. (Boillat Roland, Reymond Emile, Niquille Henri), 1 h. 15'39"; 4. Zinal (Epiney Jean-Pierre, Theytaz Jean-Noël, Epiney Luc), 1 h. 18'08"5; 5. Bagnes (Maret Michel, Luy Pasquale, Fellay André), 1 h. 21'20"4; 6. SC Montanin Montana-Village, 1 h. 21'21"; 7. Daviaz II, 1 h. 22'02"; 8. Morgins, 1 h. 22'57"2; 9. Choëx, 1 h. 29'27"8.

DAMES

1. Michelet Antoinette, Nendaz, 2'17"3.

JUNIORS ET SENIORS

1. Praz Jean, Nendaz, S 1'49"4. 2. Mariéthoz Georges, Nendaz, S 1'51"4. 3. Fournier Gaby II, Nendaz, J 1'56". 4. Savioz Marcel, Chamossaire, S 1'58"3. 5. Bonnet Pierre-Olivier, Arpettaz, J 1'59". 6. Breitenmoser Hubert, Genève, S 1'59"4. 7. Vouillamoz Jean-Bernard, Arpettaz J 2'00"8. 8. Bonvin Jean-François, Arbaz, J 2'00"4. 9. Rossier Léon, La Maya, S 2'01"2. 10. Theytaz Jean-Jacques, Sion, J 2'03"2.

Slalom spécial

DAMES

1. Michelet Antoinette, Nendaz, 1'36"1/5.

OJ

1. Michelet Pierre, Nendaz, 52". 2. Devenet Christian, Nendaz, 82". 3. Michelet Germaine, Nendaz, 82".

JUNIORS ET SENIORS

1. Mariéthoz Georges, S Nendaz, 90"2/5. 2. Fournier Gaby II, J Nendaz, 91". 3. Roch Jean-François, S Genève, et Theytaz J.-Jacques, J Sion, 91". 5. Savioz Marcel, S Chamossaires, 92". 6. Praz Jean, S Nendaz, 94"1/5. 7. Torrent Francis, S Arbaz, 95"1/5. 8. Breitenmoser Hubert, S Genève, 99"3/5. 9. Rossier Léon, S La Maya, 99"3/5. 10. Kunz Robert, S Genève, 103".

Combiné

JUNIORS ET SENIORS

1. Mariéthoz Georges, S Nendaz 6768. 2. Praz Jean, S Nendaz, 6796. 3. Fournier Gaby II, J Nendaz, 6914. 4. Savioz Marcel, S Chamossaires, 7000. 5. Theytaz J.-J., Sion, 7107.

Interclubs

1. Nendaz (Mariéthoz Georges, Praz Jean, Fournier Gaby II). 2. Arbaz (Bonvin Gilbert, Torrent Francis, Constantin Jean-Claude).

Contre-offensive MIGROS *Votre offensive: acheter encore plus à* **MIGROS**

Typiquement
MIGROS



Offre spéciale!

**Viande
fraîche**

Vous gagnez



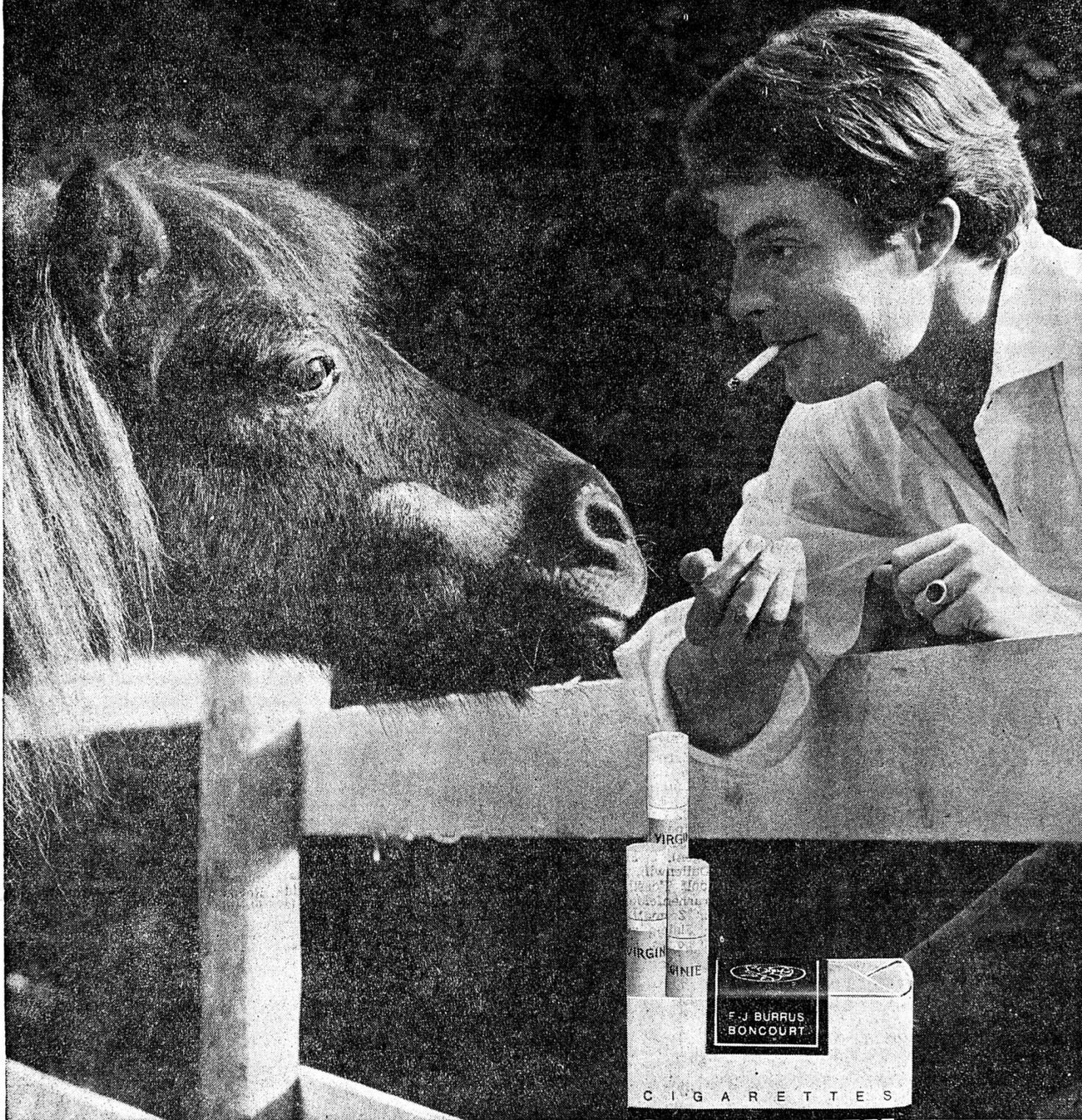
(assortiment complet!)

par kilo!

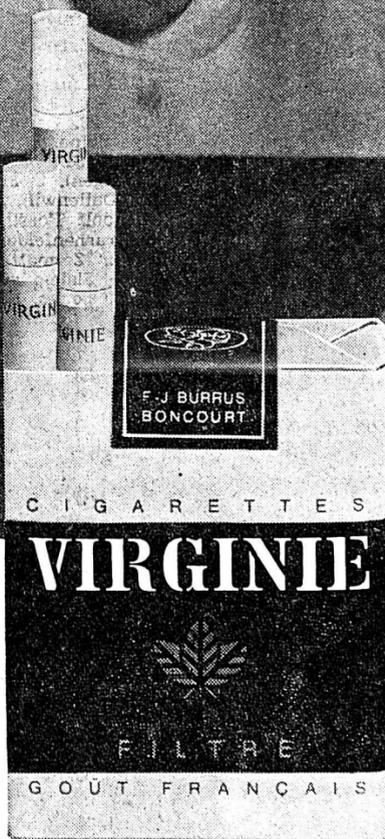


dans toutes les boucheries **MIGROS**

**Etes-vous
un dur au cœur tendre?**



Etes-vous cet homme au caractère bien trempé,
à la fois énergique et sensible?
Oui! alors vous apprécierez la cigarette VIRGINIE
qui vous offre le plaisir
d'un goût français vigoureux
et la nuance d'un arôme riche et naturel.



avec ou sans
filtre Fr. 1.-

VIRGINIE goût français, racé, viril

NI *euwerth & lattion*

GARAGE - ARDON

Tél. (027) 8 17 84
vous propose ses

UTILITAIRES

CAMIONNETTE FIAT, 61
6 CV, charge utile 1160 kg.
moteur révisé

**CAMIONNETTE TEMPO MATA-
DOR DIESEL, 62**
bâchée, 8 CV, 1300 kg.
charge utile

**CAMION BEDFORD DIESEL
24 CV**

charge utile 5 tonnes.
Ces véhicules sont expertisés et
garantis.

P 363 S

A vendre en ville de Sion sur
plan

APPARTEMENTS

de 2, 3, 4 et 5 pièces dans im-
meuble de 6 appartements. Prix
avantageux.

Renseignements Paul Proz, archi-
tecte, Grand-Pont 18, Sion.
Tél. (027) 2 16 37.

P 26548 S

A louer à Sion, av. Pratifori;

**1 appartement
de 4 pièces**

tout confort.
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (027) 2 46 96.

P 26841 S

Nos occasions

VW 1200, blanche, 63
pare-chocs US, simili-cuir.

VW 1200, blanche, 64
peinture neuve.

VW 1200, bleue, 61
très soignée.

Triumph 2000, rouge, 64
intérieur cuir, voiture im-
peccable

BMW 700, grise, 61
belle voiture

RENAULT MAJOR 1100, bleue, 64
sièges couchettes, comme
neuve

**FIAT 500, station-wagon, blanche
61**

avec deux pneus neige
supplémentaires.

**CITROEN BREACK ID, blanche,
61**

intérieur neuf, révisée

et toujours grand choix de VW
1200 - 58, 59, 61, 63 et 64.

nos utilitaires

Fourgon VW, bleu, 62
révisé, peinture neuve

VW double cabine, gris, 65
moteur révisé.

Voitures expertisées

Garantie 10 000 km.

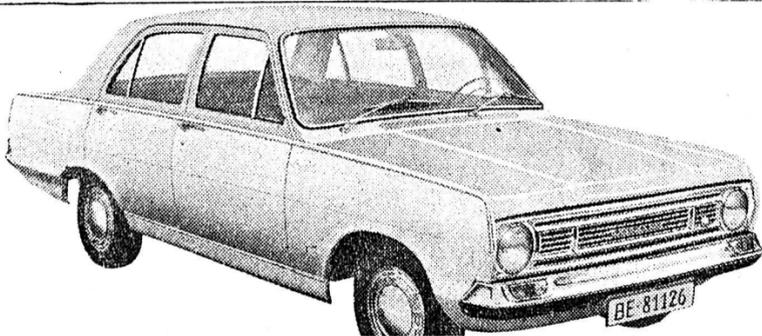
Facilités de paiement



Tél. (026) 2 22 94

P 339 S

VIH 25/87 S B+C



Vauxhall Victor 101



Une 5 places que vous apprécierez pour son
confort. Sa ligne, qui s'impose par sa discrète
élégance, contribue avant tout à un important
gain de place, un confort accru et une sécurité
plus grande pour le conducteur et les passagers.
4 portes, le confort de véritables fauteuils-club,
système chauffage/ventilation « Comfort-Air »,
8,13/77 CV, boîte à 4 vitesses toutes
synchronisées avec levier au plancher
(ou Powerglide).

Vauxhall Victor 101, 8975 fr.,
Super 9300 fr., Deluxe 9800 fr.,
l'élégante Estate Car, depuis 10 200 fr.

Venez donc l'essayer aujourd'hui encore. Vous
découvrirez des avantages auxquels vous ne
vous attendiez guère dans cette catégorie de prix.

GARAGE NEU WERTH et LATTION, ARDON Tél. (027) 8 17 84

GARAGE LAURENT TSCHOPP, CHIPPIS Tél. (027) 5 12 99

Distributeur local : Garage Moderne, M. Verasani et F. Lomazzi, Brig tél. (028) 3 12 81



St-Valentin 14 février

FLEURISSEZ VOS AMITIES

P 1523 L

SKI PARTOUT - SKI PARTOUT - SKI

Les Championnats romands nordiques

Au Mont-Pèlerin-sur-Vevvey, les 3es Championnats romands nordiques ont débuté par la course de fond des 15 km.

Résultats :

Elite et seniors (15 km) : 1. Denis Mast (Les Cernets-Verrières), 49' 04"; 2. Michel Haymoz (Riaz), (1er senior 2), 49' 51"; 3. Michel Rey (Les Cernets-Verrières), 50' 33"; 4. Jean-Claude Pochon (La Brévine), (1er senior 1), 50' 43"; 5. Bernard Brandt (La Brévine), 51' 04";

Juniors (7 km. 500) : 1. Louis Jaggi (Imfang), 25' 40"; 2. Fritz Keller (Les Cernets-Verrières), 26' 10"; 3. Robert Tissière (Val-Ferret), 26' 30"; 4. G. Sarasin (Val-Ferret), 26' 41"; 5. Jean-Michel Mayoraz (Les Cernets-Verrières), 26' 46".

Au Mont-Pèlerin, les Championnats romands nordiques se sont poursuivis dimanche matin par la course relais 4 x 8 km. Grâce à Denis Mast et à Jean-Paul Junod, auteurs des meilleurs temps individuels avec 23' 22" et 24' 11", l'équipe des Cernets-Verrières s'est imposée devant La Brévine. Il faut relever que les skieurs d'Obergomms n'ont pas participé à ces Championnats.

Les résultats :

Relais 4 x 8 km. : 1. Les Cernets-Verrières (Jean-Paul et Willy Junod, Michel Rey, Denis Mast), 1 h. 36' 43"; 2. La Brévine, 1 h. 37' 17"; 3. Riaz, 1 h. 40' 40"; 4. Imfang, 1 h. 44' 29"; 5. Albeuve, 1 h. 46' 35"; 6. Le Brassus, 1 h. 47' 05"; 7. Charmey, 1 h. 47' 48"; 8. Château-d'Oex, 1 h. 48' 25"; 9. Val Ferret, 1 h. 48' 44"; 10. Grattavache, 1 h. 51' 05".

Le saut a été remporté par l'un des favoris, le Loclois José Wirth, qui a été le seul des concurrents en lice à dépasser les 200 points. Voici le classement de ce concours de saut :

1. José Wirth (Le Locle), 210 p.; 2. Michel Robert (La Chaux-de-Fonds), 197,7; 3. Gilbert Barrière (Ste-Croix), 189,5; 4. Ali Petermann (Ste-Croix), 173,1 (1er junior); 5. Walter Schneeberger (La Chaux-de-Fonds), 168,9.

Combiné nordique juniors (le titre des seniors n'a pas été attribué) : 1. Ali Petermann (Ste-Croix) 541,15; 2. Daniel Locatelli (Le Brassus), 455,99.

Le traditionnel Rallye auto-ski

Ce genre d'épreuve devient une tradition à Crans-Montana puisque hier on en était à la huitième édition, organisée à la perfection par l'Ecurie 13 Etoiles et l'ACS, section Valais, qui, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever, ont trouvé un réseau de collaboration qui s'avère excellent. Il convient donc de féliciter MM. Louis Bonvin, Simon Derivaz, Roger Rey et Fernand Dussex pour leur travail inlassable afin d'assurer la parfaite réussite de cette manifestation.

Vaudois, Genevois, Fribourgeois et, naturellement, Valaisans s'étaient donné rendez-vous pour disputer les trois épreuves inscrites au programme, à savoir : rallye, course de côte Lens-Crans en deux manches et un slalom. Finalement c'est l'équipage on ne peut plus dynamique de Michel Rudaz (pilote) et Régis Pitteloud (skieur) qui enleva le classement combiné devant l'équipe vaudoise de Reitzel-Zen-Ruffinen. Bravo aux vainqueurs pour leur très belle régularité.

Résultats :

RALLYE

1. Rudaz Michel-Pitteloud Régis, Alfa Romeo Giulia S, 49 points; 2. Reitzel-Zen-Ruffinen, Cortina Lotus, 64; 3. Carron-Klinger, Austin Cooper S, 169; 4. Genoud-Pitteloud, Renault Major, 260; 5. Giovanola-Giovanola, Alfa Romeo Giulia S, 275.

COURSE DE COTE LENS-CRANS

1. Praz Pierre, Morris Cooper, 5' 04"1; 2. Carron Philippe, Austin Cooper, 5' 25"4; 3. Travellotti Yvan, Cortina GT, 5' 34"8; 4. Balleys Marcel, Porsche 911, 5' 36"2; 5. Eichhorn Claude, Hillmann, 5' 37"9; 6. Rudaz Michel, Alfa Romeo Giulia S, 5' 38"7.

SKI - SLALOM

1. Bonvin Michel et Devanthery Max, 1' 01"5; 3. Pitteloud Régis, 1' 02"5; 4. Micheloud Guy, 1' 08"5; 5. Blanpain Daniel, 1' 10"5.

CLASSEMENT COMBINÉ 3 EPREUVES

1. Rudaz Michel-Pitteloud Régis, 11 points; 2. Carron Philippe-Klinger Paul, 17; 3. Praz Pierre-Micheloud

Guy, 25; 4. Antigilio M.-Genoud J.-Daniel, 27; 5. Reitzel Ph.-Zen-Ruffinen Guy, 28; 6. Balleys M.-Bonvin Michel, 43; 7. Giovanola André-Giovanola M., 44; 8. Travellotti Y.-Aymon Gérard, 44; 9. Berti Pierre-Speck Ant., 50; 10. Zufferey Jean-Devanthery Max, 50.

ATTRIBUTION DES CHALLENGES

Challenge « Martini-Rossi » attribué au premier équipage rallye-auto: Michel Rudaz-Régis Pitteloud.

Challenge « Motorval », attribué au 1er du combiné : Michel Rudaz - Régis Pitteloud.

Challenge « Total » attribué au 1er de la course de côte Lens-Crans, 3 600 m.: Pierre Praz, sur Austin-Cooper S, 1275 cm3.

Challenge « Alfa-Romeo » attribué au premier équipage du classement combiné (3 épreuves), couru sur Alfa-Romeo : Michel Rudaz - Régis Pitteloud.

Prix spécial, L'Ecurie 13 Etoiles offre un prix spécial à l'équipage le plus malchanceux de la manifestation : Cilette Faust - Marie-Paule Pitteloud-Fellay.

Les Championnats suisses juniors

A l'heure où certains de leurs camarades faisaient leurs premiers pas internationaux dans le cadre de la Coupe des pays alpins, à Badgastein, les juniors suisses ont disputé leurs championnats nationaux à Scuol dans d'excellentes conditions. Les différentes épreuves se sont déroulées par une température largement en-dessous de zéro degré en présence de 2 500 spectateurs. Aucun des champions sortants ne défendait son titre. Chez les jeunes filles, les titres sont revenus à Vreni Inaebnit (Grindelwald) et à Rita Good (Flums), qui, avec ses 16 ans, était la plus jeune concurrente en lice. Chez les garçons, Philippe Raymond (Ste-Croix), Marco Fuemm (Sils) et Adolf Roesti (Adelboden) se sont partagés les victoires.

Les résultats :

Garçons — Slalom spécial (57 portes, 190 m.; 65 portes, 64 participants) : 1. Philippe Raymond (Ste-Croix), 99" 24; 2. Laurenz Gruenfelder (Pizol), 99" 90; 3. Adolf Roesti (Adelboden), 100" 23. Descente (3 050 m., 760 m. 63 participants) : 1. Marco Fuemm (Sils), 2' 31" 53; 2. Res Schlunegger (Wengen), 2' 31" 98; 3. Peter Wechsler (Dallenwil), 2' 32" 55. Combiné : 1. Adolf Roesti, 10 179,7 p.; 2. Laurenz Gruenfelder, 10 221,7 p.; 3. Victor Perren (Zermatt), 10 275,9 p.

Jeunes filles — Slalom spécial (46 portes, 110 m.; 45 portes, 100 m.; 28 participantes) : 1. Vreni Inaebnit (Grindelwald), 81" 90; 2. Chloe Varley (Muernen), 82" 27. Descente (2 700 m., 610 m.; 25 participantes) : 1. Rita Good (Flums), 2' 31" 88; 2. Kaethy Buehler (Wengen), 2' 33" 12. Combiné : 1. Vreni Inaebnit, 9 512,5; 2. Rita Good, 9 520,9.

Coupe de la Dent-Blanche

La Coupe de la Dent-Blanche s'est disputée aux Haudères par un temps magnifique. 89 coureurs ont pris le départ de cette magnifique épreuve et chacun s'avoua satisfait de l'organisation du Ski-Club l'Avenir des Haudères. On se plus également à reconnaître les conditions parfaites des pistes.

SLALOM GEANT (deux manches)

Dames : 1. Jean Jeannine, La Maya, 2' 28"2.

Filles O.J. : 1. Quinodoz Marie-Madeleine, 1'; 2. Garelet Sonia, 1' 22"4; 3. Rudaz Hélène, Sion, 1' 28"; 4. Putilaz Annev, Aven, 1' 52"4.

O.J. garçons : Quinodoz Jean-Michel, Les Haudères, 55"2; 2. Anzévui Claudy, Les Haudères, 58"2; 3. Pitteloud Gérard, Euseigne, 59"3; 4. Pralong Jean-Pierre, Les Haudères, 59"3; 5. Crettaz Jean, Lona, 1' 01"1; 6. Mayor Gabi, La Maya, 1' 02"2; 7. Sierro André, Euseigne, 1' 04"4; 8. Penon Yves, Aven, 1' 05"1; 9. Papilloud Robyr, Aven, 1' 05"2; 10. Vuignier Alphonse, Les Haudères, 1' 11".

Vétérans : 1. Chevrier Robert, Evolène, 2' 02"1; 2. Papilloud Jean, Aven, 2' 30"4.

Seniors : 1. Gaspoz René, Evolène, 1' 40"1; 2. Maistre Bruno, Evolène, 1' 41"1; 3. Gaudin Jean, Evolène, 1' 41"2; 4. Gaspoz Alphonse, Euseigne, 1' 43"1; 5. Pralong Marius, Evolène, 1' 47"1; 6. Gaspoz Amédée, Euseigne, 1' 51"3; 7. Maistre Jean, Evolène, 1' 57"; 8. Rudaz Maxime, Thyon, 1' 59"; 9. Favre Marcel, Les Haudères, 2' 09"3; 10. Gaspoz Arsène, Euseigne, 2' 10"1.

Juniors : 1. Aymon Georges, Ayent, 1' 49"3; 2. Lamont Daniel, Montana, 1' 59"4; 3. Aymon Albert, Ayent, 2' 04"1; 4. Maistre Joseph, Lona, 2' 05"1; 5. Moos Régis, Ayent, 2' 05"2; 6. Beney Georges, Ayent, 2' 06"1; 7. Rey Jean-Pierre, Montana, 2' 06"2; 8. Anzévui Henri, Les Haudères, 2' 08"4; 9. Rudaz Roland, Thyon, 2' 19"4; 10. Fournier Pierre, Les Haudères, 2' 24"2.

Challenge interclubs. — Juniors : 1. Ayent, 5' 59"1; 2. Les Haudères, 7' 07"1.

Seniors : 1. Evolène, 5' 02"4; 2. Euseigne, 5' 45"; 3. Les Haudères, 6' 19"1.

CHAMPIONNAT VALAISAN DE CROSS 1967

René Hischier pour la 7e fois



René Hischier mène le train devant le jeune Voeffray (VP)

Les Championnats de cross 1967 ont connu hier un grand succès et les organisateurs se déclarent satisfaits de cette journée, un peu fraîche, qui vit au départ plus de 80 coureurs. Le parcours, très bien choisi, plut aux athlètes et influença la décision dans les catégories supérieures.

Chez les écoliers la bataille fut scree et les battus eurent autant de mérite que les vainqueurs.

CADETS

Hans Imhof, de Glis, parti dès le coup de pistolet en compagnie de Willy Guido, pour ne plus être rejoint par les poursuivants qui furent largement battus.

DAMES

Tout le monde attendait avec impatience la lutte que les demoiselles allaient se livrer. Au coup de pistolet, Lydia Fournier part trop vite, car Madeleine Boll qui suit à distance, place un démarrage à 70 mètres de l'arrivée et gagne très détachée et facilement devant Mlle Elise Schmid qui « coiffa » Lydia Fournier sur le fil.

JUNIORS

Les trois favoris se sont imposés comme prévu. F. Vuistiner attendit le 3e tour pour placer son démarrage et augmenter son avance pour gagner détaché devant Luwet, Pitteloud et Héritier, tous de la SFG Sion, laissant les places suivantes aux Haut-Valaisans.

OMNISPORTS

Victoire facile de Morard Francis d'Ayent qui termine les deux derniers tours avec une avance de 10 mètres sur ses suivants immédiats.

LICENCIES ET VETERANS

7e victoire consécutive de René Hischier de Sion, malgré une légère grippe. A part Bernard Voeffray, qui tenta sa chance au 2e tour, René n'a pas eu d'adversaires valables. Sur les 7 tours du parcours, de 1050 m., courus à bonne allure, le multiple champion en a couru 5 absolument seul. Il prend ainsi sa revanche du Cross des cheminots où Voeffray l'avait battu.

Brèves nouvelles qui ont leur importance

FOOTBALL

Modifications aux règles

La session de la commission des arbitres de la FIFA, réunie à Casablanca depuis trois jours sous la présidence de Sir Stanley Rous, a terminé ses travaux. Résumant les débats, son président, M. Andrejevic, a précisé que la commission proposera à l'International Board deux modifications des règles de jeu : l'autorisation de remplacer deux joueurs par équipe et par match et l'application d'une pénalité (coup franc indirect) contre les gardiens qui effectueraient plus de quatre pas et deux rebonds avant de dégager.

CURLING

Coupe du Golf à Montana

La traditionnelle Coupe du Golf a été remportée par l'équipe du « gorille » Lino Ventura.

L'équipe comportait outre Lino Ventura, MM. Vuillier, Van der Zee et Bonvin. A la deuxième place se sont classés MM. Rudishuli, Max Marbach et Duriche, de l'équipe Rhodania où l'on pratique le skibob.

CYCLISME

Tour d'Andalousie

Le Belge Edouard Sels a remporté au sprint la première étape du 14e Tour d'Andalousie, disputée en circuit sur 55 km. à Malaga. En voici le classement :

1. Edouard Sels (Be), les 55 km. en

Une autre revanche, celle du vétéran Georges Hischier sur son adversaire et ami Maurice Coquoz qui l'avait battu sur ce même parcours au mois de novembre dernier. Relevons pour Georges le 3e meilleur temps de ce Championnat.

LISTE DES RESULTATS

DAMES : 1. Boll Madeleine, Sierre CA, 3' 39" 4; 2. Schmid Elise, SC Rothorn Feschel, 3' 44" 7; 3. Fournier Lydia, SC Arpettaz, 3' 45" 5; 4. Vuistiner Dominique, Sierre CA, 4' 07" 6; 5. Schmid Alice, SC Rothorn Feschel, 4' 12".

CADETS : 1. Imhof Hans-Ruedi, Glis, 6' 36" 3; 2. Willa Guido, Susten, 6' 52" 1; 3. Seppey Roger, Euseigne, 7' 10" 4; 4. Crettaz Philippe, Vernayaz, 7' 40" 4; 5. Fornerod P.-André, Sierre, 7' 41".

OMNISPORTS : 1. Morard Francis, Ayent, 13' 51"; 2. Locher Henri, SC Rothorn Feschel, 14' 03"; 3. Pfammatter Anton, Viège, 14' 03" 5; 4. Reynard Basile, Savièse, 14' 07" 5; 5. Wenger Peter, Viège, 14' 13" 8.

JUNIORS : 1. Vuistiner Francis, SFG Sion, 13' 07" 5; 2. Luyet Rémy, SFG Sion, 13' 21" 3; 3. Pitteloud Roger, SFG Sion, 13' 35" 1; 4. Héritier Germain, SFG Sion, 13' 49" 4; 5. Wider Norbert, Sion, 14' 04".

ACTIFS VALAISANS ET INVITES : 1. Hischier René, SFG Sion, 22' 46" 3; 2. Voeffray Bernard, SFG Vernayaz, 23' 02" 2; 3. Baeni René, Genève, 24' 06" 5; 4. Andres Kurt, Neuchâtel, 24' 55"; 5. Lingg Bernard, La Chaux-de-Fonds, 25' 58".

VETERANS : 1. Hischier Georges, SFG Sion, 24' 06"; 2. Coquoz Maurice, SFG St-Maurice, 24' 37".

ECOLIERS I : 1. Théodoloz Charles-Henri, Grône, 2' 59" 5; 2. Reichenbach Frédéric, Sion, 3' 09"; 3. Mutter Urs, Fiesch, 3' 19"; 4. Bonvin Michel, Flanthey.

ECOLIERS II : 1. Moos Daniel, SFG Sion, 3' 34" 4; 2. Praplan Philippe, SFG Sion, 3' 37" 6; 3. Reichenbach Marcel, Sion; 4. Bonvin Jean-Marc, Flanthey; 5. Schmid Erwin, SC Rothorn Feschel.

VOL A SKI Record du monde

A Oberstdorf, plus de 35 000 spectateurs ont assisté à la seconde journée du concours international de vol à ski. Ils ont pu applaudir un nouveau record du monde, le troisième depuis vendredi. En effet, le Norvégien Lars Grini (22 ans) est devenu le premier sauteur à atteindre la limite des 150 mètres dans l'histoire du vol à ski.

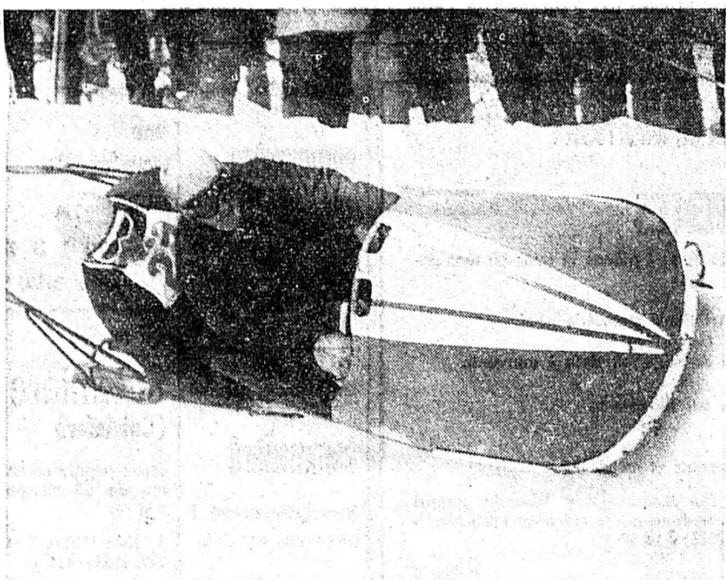
Classement de la seconde journée : 1. Peter Lesser (Al-E), 340,4 p. (141 - 136 - 145); 2. Lars Grini (No), 315,5 (131 - 150 - 91); 3. Kjell Sjoeborg (Su), 315 (139 - 77 - 120); 4. Jiri Raska (Tch), 312,3 (120 - 126 - 112); 5. Karwofsky (Al-E), 305,5 (120 - 139 - 123).

SKI

Succès suisse

A Aspen (Colorado), la Coupe Roch s'est poursuivie par la descente masculine, qui a été marquée par un succès helvétique. En effet, le spécialiste suisse Peter Rohr s'est imposé en négociant le parcours long de 1 609 m. pour une dénivelation de 548 m. en 1' 50" 47. Peter Rohr a battu de cinq centièmes de seconde l'Américain Jim Barrows. Cette épreuve, à laquelle participèrent 57 concurrents, vit un nombre élevé de coureurs être victimes de chutes.

Championnats valaisan et romand de bob



Le vainqueur de la journée, Wuest, dans un impeccable passage à l'avant-dernier virage sur la piste de bob de Montana (VP).

Ces épreuves réservées aux équipages de bob à deux et de bob à quatre ont remporté un franc succès. Il convient tout d'abord de féliciter le Bob-Club de Montana pour sa parfaite organisation et toutes les épreuves se déroulèrent dans de très bonnes conditions.

Si dans le bob à deux Wuest parut intouchable tant dans le Championnat valaisan que romand, Jean-François de Joffrey, de Montana, domina nettement les deux épreuves de bob à quatre. On attendait beaucoup du bob de Serge de Quay, mais celui-ci dut se contenter de la 4me place alors qu'en bob à deux, il terminait une fois 2me et une fois 3me. Mais la meilleure performance est tout de même réalisée par de Joffrey qui termine 2me du Championnat valaisan de bob à deux et 3me du Championnat romand dans la même discipline, après ses deux victoires en bob à quatre.

Félicitations à ce pilote et à ses co-

équipiers qui furent également des grands artisans de la préparation de la piste.

CHAMPIONNAT VALAISAN bob à 2

Classement 3 manches

1. Wuest, Girenbad, 3' 29" 4; 2. de Joffrey J.-François, Montana, 3' 43" 5; 3. de Quay Serge, Montana, 3' 28" 3; 4. Zosi, Les Avants, 3' 55" 1; 5. Giobellina Michel, Leysin, 4' 02" 6; 6. Capelli, Montana, 4' 37" 4.

CHAMPIONNAT ROMAND bob à 2

Classement 2 manches

1. Wuest, Girenbad, 2' 18" 2; 2. de Quay Serge, Montana, 2' 23" 3; 3. de Joffrey J.-François, Montana, 2' 28" 3; 4. Zosi, Les Avants, 2' 35" 2; 5. Giobellina Michel, Leysin, 2' 40" 4; 7. Capelli, Montana, 2' 59" 2; 9. Cordouler Jeannot, Montana, 3' 07" 2.

CHAMPIONNAT VALAISAN BOB à 4 (1 manche)

1. de Joffrey Jean-François, Montana, 1' 09" 1; 2. Giobellina senior, Leysin, 1' 16"; 3. Favre Paul, Thônes, 1' 19" 4; 4. de Quay Serge, Montana, 1' 22" 5; 5. Zosi Michel, Les Avants, 1' 25" 8.

CHAMPIONNAT ROMAND BOB à 4 (2 manches)

1. de Joffrey Jean-François, Montana, 2' 26" 9; 2. Giobellina senior, Leysin, 2' 39" 4; 3. Fillon Jean, Thônes, 2' 55"; 4. de Quay Serge, Montana, 2' 56"; 5. Zosi Michel, Les Avants, 2' 57" 8.

TAXI MARCEL

Le taxi des sportifs

remercie le rédacteur de la Terreur Rouge de Carnaval 1967 pour sa généreuse réclame et apporte le complément suivant: No de Tél. (027) 2 51 80 et le taxi est de service jour et nuit à petit tarif.

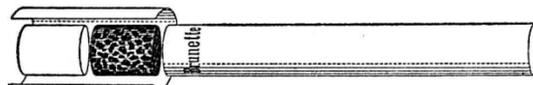
Mme M. Pralong
P 26777 5

**Brunette double filtre. Un goût franc.
Une cigarette naturelle.
On sait ce qu'on fume.
Et on la savoure davantage.**



**Filtre la fumée
sans filtrer le goût!**

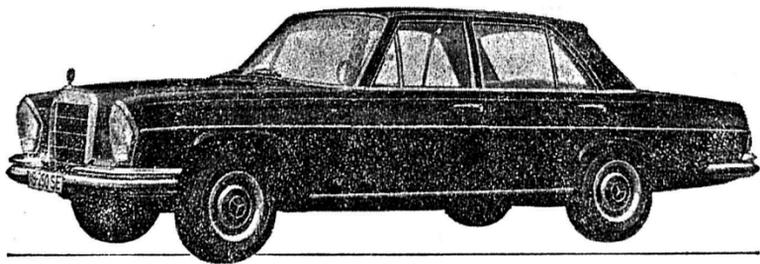
Vous aussi la fumerez avec plus de plaisir.
La Brunette double filtre est une vraie cigarette. Avec un vrai filtre. Mais qui n'en altère pas le goût.



- filtre extérieur d'un blanc pur
- filtre intérieur aux granules de charbon actif

Un produit des Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel

**Mercédès-Benz
250S et 250SE**
Une toute nouvelle
classe de
Mercédès-Benz



Ces prestigieuses voitures annoncent réellement une classe nouvelle. Car tout est nouveau en elles: l'admirable carrosserie (en dedans comme au dehors) et les moteurs 2,5 litres qui atteignent 180 et 190 km/h - et cela avec 13 CV fiscaux seulement.

Au nombre des réalisations nouvelles, vous noterez encore le système compensateur hydropneumatique du niveau, les freins à disque aux quatre roues, le régulateur de freinage empêchant le blocage des roues arrière, la servo-direction montée en série, etc.

Plus de sécurité, mécanique plus puissante et encore plus silencieuse, davantage de confort, intérieur plus spacieux, agencement plus luxueux et un style à l'épreuve des ans: telles sont les principales caractéristiques des modèles Mercédès-Benz 250.

250 S limousine 13/146 ch (SAE) fr. 22 350.-*

250 SE limousine 13/170 ch (SAE) fr. 24 350.-*

*Prix indicatifs. Boîte automatique DB contre supplément.



GARAGE HEDIGER - SION
Tél. (027) 4 43 85

P 368 S

**TECHNICIEN-
CHEF DE CHANTIER
cherche place**

Téléphone (026) 2 10 30 P 65179 S

On cherche
**Garçon ou fille
de cuisine**

Date d'entrée à convenir.
Restaurant de la Matza, Sion.
Tél. (027) 2 33 08

P 1182 S

A LOUER A MARTIGNY

APPARTEMENTS

de 3 pièces 1/2 et 4 pièces 1/2 avec ou sans garage.

Tout confort dans immeuble neuf.

Libre tout de suite où date à convenir.

Prospectus sur demande.

Renseignements et location :

Etude de Me Jacques-Louis Ribordy, avocat et notaire, avenue de la Gare 40 1920 Martigny - Tél. (026) 2 18 28.

P 594 S

Offres et demandes d'emplois

Nouvelle industrie venant s'établir à Plan-Conthey, cherche :

**mécaniciens de précision
apprentis mécaniciens
ouvrières**

pour petits travaux. Excellent salaire à personne habile.

Semaine de 5 jours.

Pour tous renseignements, s'adresser à ORTA SA, tél. (027) 8 18 28 (heures de bureau)

P 26936 S

INGENIEUR ELECTRICIEN ETS

pouvant être détenteur de concession à courant fort, avec grandes expériences dans les installations intérieures et les affaires :

Cherche situation avec responsabilités.

Les offres sont à adresser sous chiffre Ofa F 090 04 à Orell - Füssli Annonces S.A. 1002 Lausanne Ofa 32 L

On cherche gentille

sommelière

gros gain assuré à personne capable.
Auberge - Café-Rest. du Midi
Famille Jean-Paul Delaloye - Ardon
Tél. (027) 8 12 01
P 26464 S

On cherche gentille

sommelière

gros gain assuré à personne capable.

Café de l'Association dit « Café du Mouton ».

1867 Ollon VD.

Tél. (025) 3 31 14

P 26837 S

On cherche

filles de cuisine
(Congé le dimanche).

Café de la Glacière

Sion.
Tél. (027) 2 15 33

P 26870 S

On cherche

une remplaçante

pour kiosque.

Tél. (027) 2 27 57

P 26930 S

On cherche

Cuisinière (Cuisinier)

capable pour un homme de 50 personnes.

Agence Valco, Sion.
Tél. (027) 2 50 27.

P 859 S

On engagerait

chauffeur de trax

expérimenté, pour trax à chenilles C.A.T. 955 H.

Entrée de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PB 26935 à Publicitas, 1951 Sion.

pleins feux
sur vos produits !

annoncez dans la

**Feuille d'Avis
du Valais**

TIRAGE

1960 : 7 811 ex. - 1965 : 13 355 ex.

M E M E N T O

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Clinique Ste-Claire. — Heures des visites aux malades de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 19 h. 30 tous les jours. Il est demandé de ne pas amener les enfants en visite chez les malades, en maternité et en pédiatrie. Prière de respecter les signaux d'interdiction de circuler et de stationner aux abords de la clinique afin d'assurer le repos des malades.

Hôpital d'arrondissement. — Visites aux malades de 13 h à 16 h 30

Château de Villa. — Musée Rilke ouvert en permanence.

La Locanda. — Tous les soirs jusqu'à 2 heures : Alberto Chiellini et son ensemble international avec en attractions Jacqueline Gilbert (danses acrobatiques) et Alia Wassel (danses orientales). Entrée libre.

MONTANA

« Le Vieux-Moulin ». — Exposition Joseph Georges jusqu'à la fin mars.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h et de 13 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Sainte-Elisabeth. — Tous les jours à disposition. Pouponnière valaisanne, tél. 2 15 66.

Hôpital régional. — Visites autorisées tous les jours de 13 h. à 16 h.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59, 2 54 63.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Service de dépannage permanent, pannes sur route. — Bernard Loutan, tél. 2 26 19.

Cabaret-Dancing de la Matze. — L'orchestre Lou Andriani et attractions internationales.

Dancing « Le Gallon ». Le dimanche danse pour les jeunes de 18 à 25 ans de 16 h. 30 à 18 h. 30 au moyen de la stéréo et d'un orchestre. Pas de boisson alcoolisée à ce moment.

Théâtre de Sion. — Vendredi 17 février à 20 h. 30, « Les Violettes » de Schehadé, par le Théâtre de Bourgogne. Location : Hallenbarter, tél. 2 10 63.

Université populaire

Lundi soir : « Geschichte » par le Dr. A. Fibicher.

Mardi soir : « Ecole des parents » par M. Savary.

PATINOIRE DE SION

Lundi 13 février
Patinage public
17.30 Club de patinage
18.30 HC Sion (I)
20.30 Patinage public

Mardi 14 février
Patinage public
17.30 Club de patinage
20.30 Patinage public

Mercredi 15 février
Patinage public et écoles
13.00 Hockey écoliers
14.00 Patinage public
18.30 HC Sion (juniors)
20.30 Nendaz I - Leukergrund I (finale Coupe valaisanne séries inférieures)

Jeu di 16 février

Patinage public et écoles
13.00 Hockey écoliers
14.00 Patinage public
18.30 HC Sion
20.30 Patinage public
A Sierre : Sierre jun. - Sion jun.

Vendredi 17 février
Patinage public et écoles
17.30 Club de patinage
18.30 HC Sion
20.30 Patinage public

Samedi 18 février
Patinage public
13.00 Club de patinage
14.00 Patinage public
20.30 Sion I - Young Sprinters I (tour final de promotion)

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67 - (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92

Ambulance. — Louis Clerc - Tél. 4 20 22. En cas d'absence, s'adresser à la police municipale, tél. 17.

LES ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON :

HEREMENCE : M. Louis Mayoraz, 85 ans, 10 h.

SAINT-LEONARD : Mme Albertine Gillioz, 10 h.

Feuille d'Avis du Valais

Sion ☎ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42
Compte de chèques postaux 19-5111
Impression : GESSLER S.A., SION

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

Pré Fleuri 11
Rédaction de Martigny :
☎ (026) 2 18 35.

Organe officiel de l'association valaisanne de football et d'athlétisme.

TARIF DES ABONNEMENTS :

1 mois : Fr. 4.50 6 mois : Fr. 24.—
3 mois : Fr. 13.— 1 an : Fr. 45.—

Pour l'étranger, demander nos conditions.
Prix du numéro : 30 ct.

Règle des annonces : Publicitas S.A.

Sion : Av. du Midi 8 ☎ (027) 2 44 22
Brigue : ☎ (028) 3 12 83
Martigny : ☎ (026) 2 10 48

TARIF DE LA PUBLICITÉ :

Annonces : 18 ct. le mm.
Avis mortuaires : 45 ct. le mm.
Réclames : 65 ct. le mm.

Tirage contrôlé : 13355 exemplaires.

RADIO - RADIO - RADIO - RADIO - RADIO

Lundi 13 février

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 7.15 Miroir-première; 8.00 et 9.00 Miroir-flash; 9.05 A votre service; 10.00 et 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de midi; 12.35 10... 20... 50... 100; 12.45 Informations; 12.55 Feuilleton : Mathias Sandorf (31); 13.05 La route; 13.15 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles... ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Réalités; 14.30 La terre est ronde; 15.00 Miroir-flash; 15.05 Concert chez soi; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Perspectives; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 18.35 La revue de presse; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 Bonsoir les enfants; 19.35 Un peu, beaucoup, passionnément...; 20.00 Magazine 67; 20.20 Enigmes et aventures : Les Chroniques de Hard-Point - Ce soir : Dollars et vieilles romances, une pièce de René Roulet; 21.20 Latitude zéro; 22.10 A la découverte de la littérature et de l'Histoire; 22.30 Informations; 22.35 Cinémagazine; 23.00 La musique contemporaine en Suisse; 23.25 Miroir-dernière; 23.30 Hymne national. Fin.

2e programme

12.00 Midi-Musique; 18.00 Jeunesse-Club; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Feuilleton : Mathias Sandorf (31); 20.30 Compositeurs favoris : Liszt et Bartok; 21.20 Le Chœur de la Radio romande; 21.30 Regards sur le monde chrétien; 21.45 Affinités; 22.10 Le français universel; 22.30 Actualités du jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Gai réveil en musique; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.10 Musique légère; 7.25 Pour les ménagères; 7.30 Pour les automobilistes; 8.30 Pages de Mozart; 9.05 Fantaisie sur le monde musical; 10.05 Concert; 10.45 Sonate No 1, Beethoven; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Orchestre Roy Etzel; 12.30 Informations; 12.40 Nos compliments - Musique récréative; 13.00 Le Radio-Orchestre; 13.30 Solistes; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Chants de Schubert, Wolf-Ferrari et Rachmaninov; 15.00 Informations - Bourse; 15.05 Ensemble champêtre « Echo » d'Adelboden; 15.30 Poèmes et prose en patois; 16.05 Igor Markevitch à la baguette; 17.30 Courrier des enfants;

18.00 Informations - Actualités; 18.20 Disques présentés par A. Werner; 19.00 Sports; 19.15 Informations - Echos du temps; 20.00 Concert demandé, avec à 20.25 Notre boîte aux lettres; 21.30 Eusebius Bitterli et l'Alibi, une nouvelle aventure du célèbre détective amateur imaginée par H. Haeser; 22.15 Informations - Revue de presse; 22.30-23.15 Orchestre récréatif de Beromunster.

AUJOURD'HUI TV - TV - TV - TV

13.45 Carnaval
En direct de Bâle.

17.00 La Giostra
Reprise (en italien).

18.00 Les jeunes aussi
L'envers de l'affiche.

18.45 Bulletin de nouvelles

18.50 L'aventure du ciel
5e épisode : L'âge d'or des dirigeables.

19.00 Horizons
Une école de campagne : Mont-Soleil (Jura bernois)

19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.

19.30 Michel Vaillant
Feuilleton : Magny Cours ou première victoire.

20.00 Téléjournal

20.20 Carrefour

20.35 La Course à la Potence
Un film de la série « Bonanza ».

21.25 Dimensions
Revue de la science. La télévision en couleur.

22.40 Téléjournal

Dépannage TV
dans tout le Valais
rapide et soigné
tél. 027 - 2 48 26

Coup d'œil sur le petit écran

Les aventures de Thierry la Fronde passionnent-elles vraiment les enfants? Jusqu'à quel degré? Les acteurs ont-ils des rôles taillés à leur mesure? On se pose toutes ces questions car cette émission n'est de loin pas la meilleure dans ce genre. Les interprètes ont beaucoup de peine à entrer dans la peau de leur personnage. Et Jean-Claude Drouot semble bien menu pour figurer un héros capable d'enthousiasmer les jeunes téléspectateurs. Quant aux aventures elles-mêmes, on ne peut pas dire qu'elles soient toutes de bon ton. Mais enfin, « Samedi-Jeunesse » n'a pas été trop décevant dans l'ensemble.

Michel Polnareff est apparu dans l'émission « Cache-cache vedette » agréablement animée par Bernard Pichon. Pour une fois l'un de ces originaux à longs cheveux m'est sympathique. Le garçon a du talent. Ce que d'autres souvent n'ont pas. Il n'est pas bête du tout. Je le crois même très intelligent. Ce qui est rare dans ce milieu. Pour-

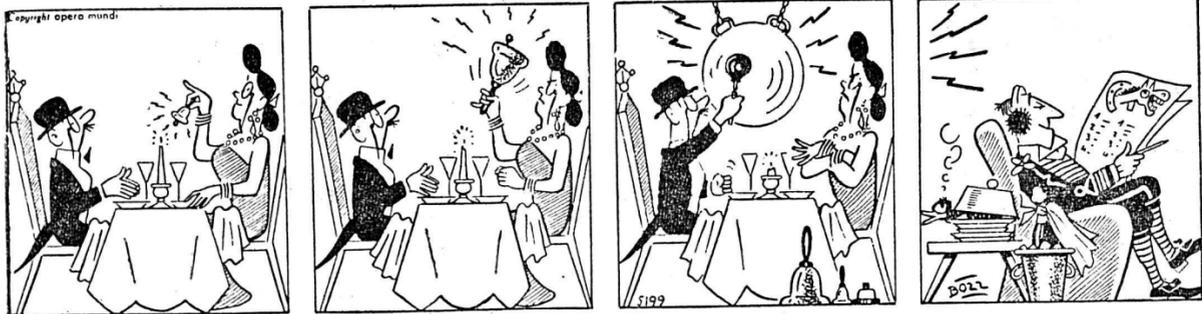
quoi a-t-il choisi cette voie? Très probablement parce qu'elle était la seule possible pour atteindre au succès rapidement et gagner beaucoup d'argent sans tarder. Il est vrai que les jeunes ont beaucoup de peine à percer aujourd'hui en empruntant la voie normale. Faut-il leur en vouloir s'ils se distinguent à leur manière. Non, pas quand ils sont de vrais artistes et je crois que Polnareff en est un qui est capable de durer.

L'interview de Gérard Oury, réalisateur des films « Le Corniaud » et « La Grande Vadrouille », était bien menée. Oury a su nous intéresser. Les séquences des deux films, en revanche, étaient un peu trop brèves.

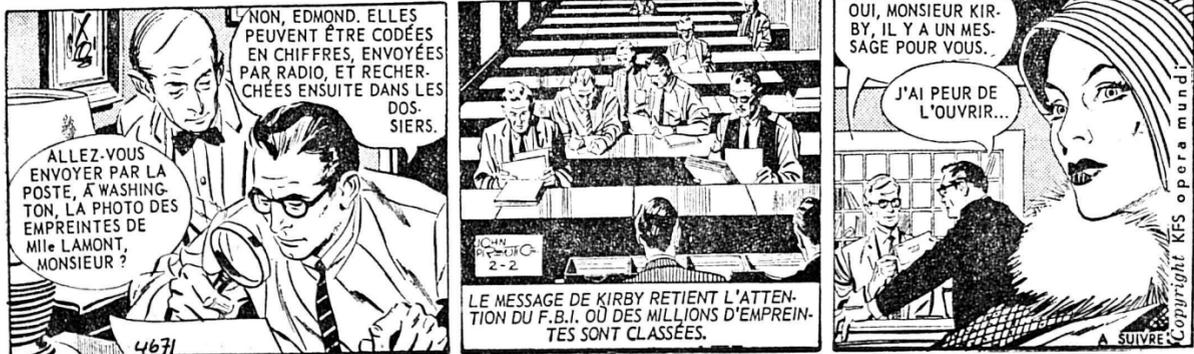
Henri Guillemain reste bien l'un des seuls conférenciers qui « crève l'écran ». Sur la Révolution française il était à la fois disert, persuasif et comme toujours très documenté sur les aspects de la « petite histoire ».

Gégé

Monsieur SUBITO



Rip Kirby



CINEMAS

Sion - Arlequin
Lundi 13
Un film qui vous prend à la gorge!
LA 7e AUBE
avec William Holden - Capucine - Susannah York.
16 ans révolus

Sion - Lux
Lundi 13
RELACHE

Sion - Capitole
Lundi 13
RELACHE

Martigny - Etoile
Lundi 13 et mardi 14 - 18 ans révolus.
Film d'art et d'essai
LES COMMUNIANTS
de Bergman avec Ingrid Thulin

Martigny - Corso
Lundi 13 et mardi 14 - 16 ans révolus.
Des aventures dans la jungle
A L'EST DU SOUDAN
avec Anthony Quayle et Sylvia Syms

Riddes - L'Abeille
Ce soir :
RELACHE

Cinéma d'Ardon
Aujourd'hui :
RELACHE
Samedi - Dimanche :
LA FAMEUSE AVENTURE DE MARCO POLO

Saxon - Rex
Aujourd'hui :
RELACHE
Jeudi 16 - 16 ans révolus.
A L'EST DU SOUDAN
Samedi et dimanche - 18 ans révolus.
UNE FEMME EN BLANC SE REVOLTE

Fully - Ciné Michel
Aujourd'hui :
RELACHE
Mercredi 15 - 16 ans révolus.
A L'EST DU SOUDAN
Dès vendredi 17 - 16 ans révolus.
DON CAMILLO EN RUSSIE

St-Maurice - Roxy
Aujourd'hui :
RELACHE
Dès mercredi :
MAIGRET TEND UN PIEGE

Monthey - Montheolo
Lundi 13
Steve Reeves - J. Sassard - Pierre Cressoy
LES PIRATES DE MALAISIE
aventures exceptionnelles dans des cadres de toute beauté.
Dès 16 ans révolus. - Scope-coul.

Monthey - Plaza
Lundi 13
RELACHE

Elle n'a pas rencontré le loup!
AUSSEBERG (Oc) — Si la chèvre de M. Seguin ne tarda pas à être dévorée par le loup, toutes celles qui quittent leur maître ne connaissent pas un sort aussi malheureux.
L'automne dernier, un habitant d'Ausserberg descendit à la foire de Viège où il acheta une magnifique chèvre. Content de l'achat qu'il venait d'effectuer, le paysan arrosa si bien l'événement qu'au moment de rentrer chez lui, il ne retrouva plus l'adorable chevrette.
Volatilisée! Il entreprit des recherches les jours suivants mais en vain.
Hier, deux gardes forestiers se promenaient dans le pâturage dit de « Raafse » lorsque leur attention fut attirée par un animal qui n'avait rien de sauvage et se laissa facilement capturer.
Ils reconnurent la chèvre du paysan d'Ausserberg et n'eurent plus qu'à lui rendre son bien.
On comprend la joie et l'étonnement de ce dernier qui n'en croyait pas ses yeux.

Divers

UN VETEMENT N'A DU CHIC QUE PAR LE NETTOYAGE A SEC



TEINTURERIE
Jacodur
MARCEL JACQUOD & FILS
SION Place Ambuel Poste Nord
Tél. 2 37 65

LA MILANO
Compagnie d'Assurances

avec le plaisir d'annoncer l'ouverture de son Agence Générale pour le Valais à SION et vous remercie de la confiance que vous témoignerez à son AGENT GENERAL

Monsieur Marc THEYTAZ

19, av. de la Gare (bât. UBS), SION
Tél. (027) 2 61 66

Nous assurons :

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| — Accidents | — Dégâts d'eau |
| — Responsabilité civile | — Responsabilité civile autos |
| — Incendie | — Casco auto |
| — Vol | — Accidents occupants autos |
| — Chômage | — Bris de machines |
| — Bris de glaces | — Bijoux |
| | — Voyages (bagages) |

P 26642 S

Suivez l'Instruction Aéronautique Préparatoire (IAP)

Devenez pilotes !

Désireuse de parer aux besoins toujours croissants de notre aviation civile et militaire, la Confédération prend à sa charge, pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière de pilotes, les frais de l'Instruction aéronautique préparatoire. Les cours élémentaires de vol à voile et à moteur sont organisés par l'Aéro-Club de Suisse. Les cours débutant en 1968 sont avant tout destinés aux jeunes gens nés en 1950. Exceptionnellement, des inscriptions de jeunes gens nés en 1948 et 1949 seront acceptées. L'IAP est obligatoire pour les futurs pilotes militaires.



Les conditions et les formules d'inscription peuvent être obtenues auprès de la direction de l'Aéro-Club de Suisse, dépt. IAP, Hirschengraben 22, 8001 Zurich.

Dernier délai d'inscription : 1er avril 1967.

Aéro-Club de Suisse
P 359 Z

LES COLLONS-THYON

Horaire des cars du 15 février au 30 avril

Courses spéciales de Sion
Départ : Place du Midi (devant Magasin Machoud)

Tous les jeudis et dimanches dép. 08.30 h.
Prix : Adultes Fr. 15.— abon. journalier
Enf. - Etudiants Fr. 8.— et car

Tous les mercredis et samedis dép. 12.15 h.
Prix : Adultes Fr. 11.— abon. 1/2 journée
Enf. - Etudiants Fr. 6.— et car

Tous les jours pendant vacances de Pâques
du 23 mars au 3 avril, départ 08.30 h.
RETOUR : départ de Thyon à 17.00 h.

Inscription et vente des billets combinés : Alby-Sport ou départ du car.

ATTENTION ! A chaque course un tirage au sort aura lieu et le gagnant recevra un billet combiné gratuit. P 1034 S

TELECABINES SION-HEREMENCE-THYON

Photocopiez vous-mêmes avec le fameux **RANK-XEROX** rapide et économique (abonnements)
à Sion studio camera, R. de Roten, Grand-Pont 6

Festival Tibor Varga
Printemps Musical 1967
SION - 26 février au 19 mars
Renseignements : Office du tourisme, Rue de Lausanne - Tél. (027) 2 28 98.
Location : Maison, Hallenbarter, Rue des Remparts 15 - Tél. (027) 2 10 63. P 1411 S

CRÉDIT SUISSE
ZURICH

BALE BERNE CHIASSO GENEVE LAUSANNE LUCERNE LUGANO NEUCHÂTEL ST-GALL Zoug NEW YORK
AARAU AROSA BELLINZONE BIENNE BRIGUE COIRE DAVOS DIETIKON FRAUENFELD FRIBOURG GLARIS INTERLAKEN KREUZLINGEN KÜSNACHT LOCARNO MARTIGNY RAPPERSWIL ST-MORITZ SCHAFFHOUSE SCHWYZ SION SOLEURE VEVEY WEINFELDEN WINTERTHOUR ZOFINGUE
CRANS-MONTANA MONTHEY PONTRESINA VIEGE ZERMATT AEROPORT DE KLOTEN-ZURICH

Convocation à l'Assemblée générale

Messieurs les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la

110e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le

mardi 28 février 1967, à 10 h. 30'

dans la salle de la Bourse (Bleicherweg 5, 1er étage), à Zurich

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 1966 ainsi que du compte de profits et pertes et du bilan au 31 décembre 1966.
2. Décharge à l'Administration.
3. Décision sur l'emploi du bénéfice net.
4. Election d'administrateurs.
5. Election de l'Office de contrôle.

Messieurs les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion pour l'année 1966 dès le 17 février 1967 au siège de la Société à Zurich et dans toutes les succursales et agences ; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1966 à partir du 21 février.

Les cartes d'admission à l'Assemblée générale seront délivrées, contre présentation des actions ou justification de leur possession, du vendredi 17 février au vendredi 24 février 1967 y compris, à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich ainsi qu'aux caisses de ses succursales et agences en Suisse.

Zurich, le 9 février 1967

Au nom du Conseil d'administration :
Le président : F.W. Schulthess

P 5843 X

Maison

pour Médecin ou Dentiste

à vendre à Sion

Près du centre.

Tous renseignements chiffres AS. 7083 S. Aux Annonces Suisses S.A. «ASSA» 1951 Sion.

P 639 S

A louer à Sion

appartement

neuf dans villa, 4 pièces, cuisine, bain, WC, hall, au Nord de la ville.

Faire offres sous chiffre PB 26934 Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, Pont-de-la-Morge-Conthey (à proximité du Comte Vert) magnifique

terrain

pour construction de villas, env. 3000 m² Fr. 32.— le m². Grande facilité de paiement.

Faire offres écrites sous chiffre PB 53040 à Publicitas, 1951 Sion.

Demandez dès maintenant

MAISONS - CHALETs

montage compris 800 x 600 Fr. 16 000.—

Plusieurs types de chalets.

REPRESENTANT D. SIMONCINI
Av. d'Echallens 48, Lausanne
Tél. (021) 25 31 08

Ola 06.789.10 L

Réparations de dentiers

A. MIVILLE Laboratoire dentaire

anc. tech. dent. du Dr Zimmermann
Place du Midi - Les Rochers
SION - Tél. 2 37 39 - P 588 S

netasec

Nettoyage chimique :

6 kg : Fr. 10.—

4 kg : Fr. 7.—

Ce sont des prix de self-service, certes, puisque incroyablement bas. Mais ce qui vous étonnera, c'est qu'à NETASEC, en plus du libre-service et sans augmentation de prix, nos gérantes procèdent à un débranchage soigneux des taches recalcitantes avant et après le nettoyage à sec dans nos excellentes machines MAESTRELLI. P 604 S

30 62 59 08 NOIS

PRFTS

- ★ Sans caution jusqu'à fr. 10 000.—
- ★ Formalités simplifiées
- ★ Discretion absolue P 36 N

BANQUE COURVOISIER & CIE
21, RUE HOPITAL NEUCHÂTEL
T. (038) 512 07

A vendre

un camion OM

Lupetto, 45 CV SAE, à l'état de neuf. Année de construction 65, 30 000 km. Pont fixe, bâché, freins à moteur et tachygraphe.

Tél. (027) 2 89 05

P 26836 S

Affaire unique A vendre

cuisinière

Siemens, 3 plaques, cause double emploi.

Laurent Marc, Noble Contrée, Veyras P 26925 S

A vendre au Boulevard dans la Plaine 2000 m² environs de

terrain à bâtir

Fr. 15.— le m².

Ecrire sous chiffre PB 26845 à Publicitas 1951 Sion.

A louer à Sion

studio

centre ville. Libre tout de suite.

Tél. heures des repas
Tél. (027) 2 36 35

P 26873 S

A louer dès le 1er mars ou à convenir

appartement

de 3 p. + cuis. 255 fr. charges comprises

S'adresser Morard Alain St-Guérin 10 Sion.

Machines à écrire



Location-vente Demandez nos conditions

Hallenbarter Sion

Tél. (027) 2 10 63

P 70 S

50 DUVETS

neufs, 120 x 160 cm légers et chauds Fr. 35.— pièce. (Port compris)

G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19

P 1673 L

service échappement

Montage rapide. Important stock de pots et tubes d'échappement toutes marques.

Garage U. Bonvin et Fils, Vétroz, tél. (027) 8 15 43

P 388 S

Offres et demandes d'emplois

Couple suisse, sans enfants, à Zurich cherche

JEUNE FILLE

de 15 - 18 ans comme aide de ménage. Vie de famille. Possibilité d'apprendre à cuisiner et de fréquenter des cours de langues. Bon gage. S'adresser à Karl Rebsamen, Forchstr. 101 8032 Zurich. P 26922 S

On cherche

vendeuses

de suite.

Laiterie - épicerie. V. Barras, CRANS. Tél. (027) 7 10 61.

P 26933 S

couturière retoucheuse

cherche place

Sion ou environs.

Téléphoner le matin au (021) 27 62 56 P 26864 S

Cherchons pour le 1er avril 1967

concierge

nationalité Suisse, pour immeuble de 30 appartements.

Appartement de 2 pièces gratuit, à disposition.

AGENCE IMMOBILIERE
Robert Sprenger
SION - Rue de la Dent Blanche 10 - P 241 21

P 863 S

Gessler S.A. Sion

Divers

Ah!
pouvoir manger
tout ce qui
vous plaît...



Pourquoi vous priver de ces filets de perches que vous aimez tant, d'une succulente entrecôte Café de Paris, de pommes frites, d'une savoureuse fondue? Parce que vous avez de la peine à digérer toutes ces bonnes choses?

C'est simple: faites une cure d'Amer médicinal Giuliani. Vous retrouverez votre estomac et votre foie de vingt ans, vous supporterez sans brûlures ni lourdeurs tous vos mets favoris et les excès de table occasionnels. Vous vous sentirez léger, dispos, plein d'entrain au travail.

L'Amer médicinal Giuliani est un remède vraiment digne de votre confiance: à base purement végétale, il est recommandé avec succès depuis plus de nonante ans par de très nombreux médecins. Il convient aussi aux personnes âgées et aux enfants, et ne crée pas d'accoutumance.

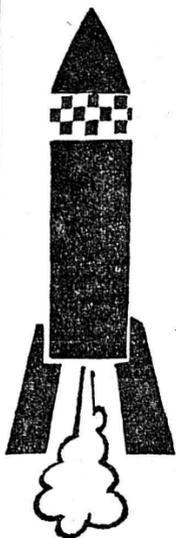
En vente dans les pharmacies.

**Amaro
médicinal
GIULIANI**



En cas de constipation opiniâtre, demandez à votre pharmacien l'Amer laxatif GIULIANI en dragées.

Produits pharmaceutiques Giuliani s.a. Lugano



un
support
qui
monte!

**Feuille d'Avis
du Valais**

pour votre publicité

1960: 7 311 ex.
1965: 13 355 ex.

A travers la Suisse

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SERVICE CIVIL INTERNATIONAL

ZURICH. — L'Association suisse pour le service civil international vient de publier un communiqué dans lequel elle rappelle que la commission du Conseil national devant traiter de l'initiative Borel se réunira au cours de la semaine à venir. Rappelons que cette initiative demande la création d'un service civil alternatif pour les objecteurs de conscience. La commission examinera également une proposition du Conseil suisse pour la paix.

Dans son communiqué, l'Association suisse pour le service civil relève que le service alternatif ne doit pas être une punition. Il ne doit pas non plus servir la défense nationale militaire. Un groupe de ce service alternatif devra être formé par 7 à 30 hommes, placé sous la direction d'un chef de service et d'un chef technique. La durée du service alternatif doit cor-

respondre à la durée du service militaire. L'Association demande que l'école « du service civil » corresponde, en ce qui concerne sa durée, le temps de liberté, la solde, et la compensation de salaire, à une école de recrues normale. Au cours de cette période, les « civils » devront bénéficier d'une répartition équitable du travail et de l'instruction. Les cours de répétition du service civil devront avoir lieu comme pour les militaires. En cas de service actif, les troupes du service civil pourront être mobilisées pour effectuer des travaux divers, par exemple, en cas de catastrophe.

Des catholiques romands demandent une correction à la traduction du Credo

FRIBOURG. — Sur mandat de ses membres romands, le mouvement « Una Voce Helvetica » a adressé aux évêques de Suisse romande une supplique leur demandant de rétablir, dans la version française du « Credo » actuellement appliquée dans la liturgie, la formule « consubstantiel au Père » (s'appliquant au Fils) à laquelle les traducteurs français ont substitué les mots « de même nature que le Père », jugés insuffisants.

Les auteurs de cette démarche se basent sur la décision du Concile de Nicée (325), sur les déclarations de saint Hilaire et de saint Jérôme (360), et du pape saint Libère (352-366), sur le témoignage héroïque des fidèles persécutés et martyrisés à ce sujet au IV^e siècle, ainsi que sur des auteurs contemporains, tels que MM. Etienne Gilson et Jacques Maritain.

Cette supplique fait également écho à une pétition adressée par d'émigrants catholiques français aux évê-

ques de France, pour demander la même rectification. Les auteurs rappellent à ce sujet qu'ils ne sont pas soumis à la juridiction de l'Eglise de France et que l'appartenance de la Suisse romande à une communauté linguistique de caractère universel ne devrait pas avoir pour effet de lui imposer une altération de la doctrine, provenant d'un pays étranger. Ils ne peuvent donc signer la pétition française, mais ils demandent à leurs propres évêques, non seulement d'intervenir dans le cadre de leur communauté linguistique, mais aussi de ne pas attendre le résultat de cette intervention pour rétablir la formule exacte de Nicée dans les diocèses de Suisse romande.

Les « Brandons » dans le Jura-Nord

DELEMONT (Ats). — La fête ancestrale des Brandons a été célébrée dans la plupart des localités du Jura-Nord. Sur les hauteurs, on avait allumé le feu traditionnel et à proximité des agglomérations les corporations publiques avaient érigé d'autres feux autour desquels les enfants tournèrent leurs « feves » avec joie et entrain. La manifestation était agrémentée par les productions de corps de musique ou d'un orchestre champêtre. La fête s'est déroulée par un temps froid et sec au milieu d'un grand concours de population.

Augmentation des importations de céréales en 1966

BERNE. — D'après les résultats les plus récents, il a été importé pendant l'année écoulée 29 712 wagons de dix tonnes de céréales pour la mouture, ou 19,4% de plus qu'en 1965. L'accroissement des importations est dû à la diminution des récoltes indigènes au cours de l'exercice précédent. Il ne faut pas s'attendre non plus à des quantités plus considérables de céréales pour la mouture de la récolte de 1966. Nos importations de céréales furent constituées par 20 690 wagons de blé tendre (+ 33,3%) et 9 022 wagons de blé dur (- 3,7%). Le Canada figure de nouveau à la tête des pays fournisseurs, avec 41,7 (55) %, suivi par les Etats-Unis avec 34,6 (14,4) %. L'Argentine nous a fourni 8,4 (16,4) % de nos importations, la France 7,3 (14) %, l'Allemagne 6,4 (0,2) %, et l'Italie, l'Australie et la Roumanie ensemble 1,6 (0) %. Pour l'année civile 1966, la Confédération a importé 2 276 wagons, c'est-à-dire 11 (6,1) % du total des importations de blé tendre.

Accident mortel au Piz Palu

SAINT-MORITZ (Ats). — Un accident de montagne s'est produit dimanche au Piz Palu et a coûté la vie à un touriste italien. Dimanche matin, une cordée de deux hommes gravissait la paroi est du Piz Palu. Pour des raisons atmosphériques, les deux alpinistes furent contraints de rebrousser chemin. Traversant un champ de neige, l'un d'eux est tombé dans une crevasse de trente mètres de profondeur. Malgré les secours qui furent immédiatement organisés, le malheureux avait succombé. Le nom de la victime n'est pas encore connu.

IMPRIMERIE

suisse romande moyenne importance

OFFRE PLACE DE CHEF TECHNIQUE & COMMERCIAL

INTERESSE

(sans apport de capital)

Préférence sera donnée à personne dynamique connaissant la calculation.

Discrétion garantie.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre P 50.030 N à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

P 297 N



pour votre publicité
**Feuille d'Avis
du Valais**

Tirage:
1960: 7 311 ex.
1965: 13 355 ex.

un support efficace et rapide

UNE FILLE DU RÉGENT

ALEXANDRE DUMAS

27
A peine Dubois avait-il prononcé ces mots que le manteau et l'habit du chevalier étaient loin de lui; mais au moment où Gaston, l'épée nue, s'élançant sur son adversaire, l'homme ivre alla rouler entre ses jambes, le joueur de guimbarde lui saisit le bras droit, l'exempt de bras gauche, et le quatrième, qu'on avait pas vu, le prit à bras-le-corps.

— Un duel! monsieur, criaient ces hommes, un duel, malgré la défense du roi! Et ils l'entraînaient vers la porte sur les degrés de laquelle était couché l'homme ivre.

— Un assassinat! murmurait Gaston entre ses dents, n'osant crier de peur de compromettre Hélène. Misérables!

— Monsieur, nous sommes trahis, disait Dubois tout en roulant en paquet l'habit et le manteau du chevalier et en les mettant sous son bras, mais nous nous retrouverons demain, soyez tranquille.

Et il courait à toutes jambes vers l'hôtel, tandis qu'on enfermait Gaston dans la salle basse.

Dubois monta les escaliers en deux sauts et, s'enfermant dans sa chambre, tira le précieux portefeuille de la poche du chevalier. Dans une po-

rien ne manque aux poches de l'habit, ni le portefeuille, ni la bourse, ni le mouchoir; il est urgent qu'il n'ait aucun soupçon. Du même coup, vous me rapportez mon habit et mon manteau à moi, qui sont restés sur le champ de bataille.

M. Tapin s'inclina jusqu'à terre, et se retira pour accomplir les ordres qu'il avait reçus.

X

LA VISITE

Toute cette scène, comme nous l'avons dit, s'était passée dans la ruelle qui s'étendait sous les fenêtres d'Hélène; elle avait donc entendu le bruit de la rixe, et comme au milieu de toutes ces voix elle avait cru entendre celle du chevalier, elle s'était approchée, avec inquiétude de la fenêtre, lorsqu'en ce moment même la porte de sa chambre s'ouvrit, et madame Desroches entra. Elle venait prier Hélène de passer au salon, la personne qui devait lui faire visite étant arrivée.

Hélène tressaillit et se sentit près de défaillir. Elle voulut interroger; mais la voix lui manqua. Elle suivit donc madame Desroches, muette et tremblante.

Le salon dans lequel l'introduisait sa conductrice était sans lumière aucune; toutes les bougies en avaient été soigneusement éteintes et la cheminée seule, dans laquelle brillait encore un reste de feu, lançait sur le tapis une lueur imperceptible qui ne montait pas jusqu'au visage. Encore madame Desroches prit-elle une carafe et versa-t-elle sur cette flamme mourante un peu d'eau qui fit entrer la chambre dans une complète obscurité. Alors madame Desroches, après avoir recom-

mandé à Hélène de n'avoir aucune crainte, se retira. Un instant après, la jeune fille entendit une voix derrière cette quatrième porte qui ne s'était pas encore ouverte.

Elle tressaillit au son de cette voix. Elle fit presque malgré elle quelques pas dans la direction de cette porte, et écouta avidement.

— Est-elle prête? disait la voix.

— Oui, monseigneur, répondit madame Desroches.

— Monseigneur! murmura Hélène; qui donc, mon Dieu va venir ici?

— Ainsi elle est seule?

— Oui, monseigneur.

— Prévenue de mon arrivée?

— Oui, monseigneur.

— Nous ne serons pas interrompus?

— Monseigneur peut compter sur moi.

— Et pas de lumière?

— Obscurité complète.

On entendit les pas qui se rapprochaient, puis ils s'arrêtèrent.

— Voyons, franchement, madame Desroches, dit la voix l'avez-vous trouvée aussi jolie qu'on le dit?

— Plus belle que ne le peut se figurer Votre Altesse.

— Votre Altesse! Mon Dieu! que dit-elle donc là? murmura la jeune fille près de s'évanouir.

Au même instant la porte du salon grinça sur les gonds dorés: un pas assez lourd, bien qu'étouffé par un épais tapis, fit en s'approchant craquer le parquet. Hélène sentit tout son sang qui affluait vers son cœur.

— Mademoiselle, dit la même voix, veuillez, je vous prie, me recevoir et m'entendre.

— Me voici, murmura Hélène, pres-

— Vous êtes effrayée?

— Je l'avoue, mon...; dirai-je mon-

sieur ou monseigneur?

— Dites mon ami.

En ce moment, sa main toucha celle de l'inconnu.

— Madame Desroches, êtes-vous là?

s'écria Hélène en se reculant malgré elle.

— Madame Desroches, reprit la voix, dites à mademoiselle qu'elle est aussi en sûreté ici que dans un temple, devant Dieu.

— Oh! monseigneur, je suis à vos pieds, pardonnez-moi.

— Mon enfant relevez-vous et asseyez-vous ici, Madame Desroches, fermez toutes les portes; et maintenant, continua l'inconnu, revenant à Hélène, donnez-moi votre main, je vous prie.

Hélène étendit sa main, qui rencontra pour la seconde fois celle de l'étranger, mais qui ne s'éloigna plus.

— On dirait qu'il tremble aussi, murmura-t-elle.

— Voyons, qu'avez-vous? dit l'inconnu, est-ce que je vous fais peur, chère enfant?

— Non répondit Hélène; mais en sentant la main serrer la mienne, une sensation étrange... un frémissement incompréhensible...

— Parlez-moi, Hélène, dit l'inconnu avec une expression de tendresse infinie. Je sais déjà que vous êtes belle; mais c'est la première fois que j'entends le son de votre voix. Parlez, je vous écoute.

— Mais vous m'avez donc déjà vue? demanda gracieusement Hélène.

— Vous rappelez-vous qu'il y a deux ans, l'abbesse des augustines fit faire votre portrait?

Martigny et les Dranses

Bovernier a brûlé sa poutratze



Sur la place de l'école, devant une foule considérable, lecture de la sentence condamnant la « poutratze » à être brûlée et jetée à la Dranse (VP).

BOVERNIER. — La fête des Bransons s'est déroulée dimanche à Bovernier avec sa fantaisie habituelle. Un public venu de toute la région as-

sistait dans la gaieté à cette cérémonie incendiaire qui est le dernier acte des manifestations carnavalesques.

Les trois « poutratzes », mannequins

réalisés pour personnifier des habitants qui ont eu l'occasion de se distinguer au cours de l'année, furent chargées sur une camionnette et conduites à grand renfort de musique et de rires, à travers les villages des Vallettes et de Bovernier.

Sur la place de l'école communale eut lieu le traditionnel discours prononcé par Adémir, et qui fut une véritable revue dans laquelle les « vouippes », quelle que soit leur position, en prirent pour leur rhume.

Après ces joyeuses invectives les trois condamnés furent amenés au lieu du supplice, accompagnés de la fanfare l'Union, dirigée par M. Gard, et toute la population. Le bûcher avait été dressé et le feu eût bientôt détruit les trois symboles du Carnaval.

Réunion du M. P. F.

MARTIGNY — Le Mouvement populaire des familles, section de Martigny, invitait hier ses membres et leurs enfants à une rencontre amicale à Notre-Dame-des-Champs. Présidée par M. Gilloz, cette réunion sympathique comportait la projection de vues sur le Valais et fut suivie d'un goûter fort apprécié. Un délégué du comité central participait à cette rencontre.

† Mme Marie Troillet

LE CHABLE (Mi). — Une grande foule de parents et d'amis conduisait hier à sa dernière demeure la dépouille de Mme Vve Marie Troillet, décédée à l'âge de 93 ans. La défunte était très appréciée dans toute la commune pour sa gentillesse et ses qualités de mère exemplaire. Fait assez inhabituel, Mme Marie Troillet était la veuve de l'ancien buraliste postal de Lourtier, la mère de l'ancien buraliste postal de Lourtier, son fils ayant remplacé son époux aux mêmes fonctions, et elle était également la grand-mère des actuels buralistes postaux de Lourtier et Versègères.

A toute sa famille, la FAV présente ses plus sincères condoléances.

† M. Louis Puipe

SEMBRANCHER. — Samedi s'est éteint à l'hôpital de Martigny, après une intervention chirurgicale, M. Louis Puipe, figure remarquable autant qu'estimée de la commune de Sembrancher. Agé de 67 ans, le défunt exerçait la profession de tailleur de pierre à la carrière de dalles de Sembrancher, où il travaillait depuis 35 ans. Son métier lui donna l'occasion de participer notamment à la construction de l'église de Chamason, puisque ce fut lui qui se chargea du transport des pierres de taille de Bovernier à Chamason. La vie de société lui tenait à cœur et il fut un membre assidu de la Société de tir « La Cible » et resta durant 45 ans dans les rangs de la Société de musique « La Stéphanie ».

M. Puipe était le père de Pierre et Willy Puipe, domiciliés à Martigny. Que ses enfants et toute sa famille veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie.

Les facteurs romands à Martigny

MARTIGNY. — Samedi avait lieu à Martigny l'assemblée générale annuelle de la section Valais romand de l'Union P.T.T.

La participation à ces assises dépassait les prévisions les plus optimistes puisque la grande salle de l'hôtel Parking était comble durant les délibérations. Cette séance était présidée par M. Victor Zoutter, de Sion. Les débats furent menés avec brio et les divers points administratifs de l'ordre du jour furent rapidement expédiés pour en arriver au plat de résistance de cette assemblée : l'exposé du secrétaire de la Fédération syndicale, M. Nobel-vice-président du Grand Conseil bernois.

Celui-ci avec une éloquence que les facteurs du Valais romand ont déjà eu l'occasion d'apprécier, traça un tableau optimiste de l'état actuel des pourpar-

lers entre les partenaires sociaux. La réduction des heures de travail et l'adaptation des salaires du personnel P.T.T. firent l'objet de discussions très vivantes.

A la fin de l'assemblée, M. Pierre Moret, conseiller, adressa aux participants quelques paroles de bienvenue, en insistant sur l'importance attachée par les autorités à la revalorisation de la fonction publique. En concluant, il invita l'assemblée à un apéritif offert par la Municipalité.

Après la partie administrative, la soirée récréative débuta par une incursion dans les profondeurs des caves Simonetta, qui préleva heureusement au banquet servi à l'hôtel Parking.

Cette assemblée des facteurs du Valais romand se termina fort avant dans la nuit, sous le signe de la musique et de la gaieté.



M. Pierre Moret, conseiller, durant son allocution. A gauche, on reconnaît M. Victor Zoutter, président de la section du Valais romand.

Réunion des journalistes de langue française

MARTIGNY. — L'Association des journalistes de langue française de Suisse a tenu samedi et dimanche derniers ses assises annuelles à Martigny et à Aoste.

Le choix de notre ville pour cette rencontre amicale se révéla une fois de plus très judicieux et les quelque cinquante participants ne purent que féliciter les organisateurs, des membres de la presse valaisanne, de leur excellent travail de préparation. Tous les contacts avaient en effet été pris avec le gouvernement valaisan et valdotain ainsi que la Municipalité de Martigny, pour que ces journées soient une réussite.

L'assemblée a en outre émis le vœu que le programme romand de télévision puisse être reçu dans la région valdotaine, favorable à l'enseignement de notre langue. Cette possibilité devrait être examinée par les autorités compétentes, en tenant compte du fait que toute la région du Haut-Entremont et du haut val de Bagnes, n'est pas pourvue d'installations qui permettent la réception des émissions TV.

Après cette très vivante assemblée, les journalistes furent conviés à un vin d'honneur offert par la Municipalité, et au cours duquel M. Edouard Morand, président de Martigny, retraça pour les journalistes très intéressés



Lors du vin d'honneur de la Municipalité, M. Edouard Morand (à g.), s'adresse aux journalistes. Au centre, Claude Bodinier, président de l'association, et à droite Me Victor Dupuis, président du « Triangle de l'Amitié ».

L'assemblée administrative qui eut lieu à l'Hôtel de Ville de Martigny dès seize heures, était présidée par M. Claude Bodinier, de Neuchâtel. La bienvenue fut souhaitée par M. Robert Clivaz, journaliste à Sion.

L'Association des journalistes de langue française compte aujourd'hui 189 membres et est rattachée à l'Association internationale du même nom. Le but de cette société est la défense de la langue française et nos lecteurs connaissent sans doute la petite publication mensuelle intitulée « La défense du français », qui est l'œuvre intégrale du comité de cette association. Cette publication a à cœur de relever les erreurs les plus courantes du langage parlé et écrit, et dans ce sens, elle rend de grands services à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à la pureté de notre langue.

Le principal point à l'ordre du jour était celui des modalités de participation de l'Association suisse au Congrès international de la défense du français.

L'assemblée a décidé d'élargir le cadre de l'Association en permettant l'inscription, comme membres passifs, des personnes physiques ou morales, intéressées à la défense du français, et ayant un rapport avec la presse écrite, parlée ou audio-visuelle.

les grands moments de l'histoire de notre bonne ville. Au cours du banquet de samedi soir à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, Me Victor Dupuis fit un brillant exposé sur le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

La journée de dimanche fut consacrée à un voyage-éclair en pays valdotain, où les journalistes de langue française furent reçus par les autorités de la ville d'Aoste.

25me anniversaire de la Ligue antituberculeuse

SAINT-MAURICE (El). — Samedi après-midi 11 février, une commission s'est réunie à l'hôtel de la Dent-du-Midi de Saint-Maurice, sous la présidence de M. Marcel Revaz, en vue de l'organisation de la fête du 25e anniversaire de la Ligue antituberculeuse du district. Celle-ci aura lieu le dimanche 14 mai dans la cité agnoise. Un comité d'organisation ad hoc est en préparation et tiendra ses assises le jeudi 16 février.

Nous souhaitons d'ores et déjà aux organisateurs plein succès dans leur entreprise.

Hotelpian

vous invite à une
SOIREE DE PROJECTIONS

de films en couleurs sur l'Espagne, la Grèce, Israël et les photo-safaris en Afrique.

Notre programme sera complété par de diapositives sur la Tunisie et les vacances en bungalows en Espagne.

**mardi, 21 février 1967
à 20 h. 30**

au Restaurant « La Matze », Sion.
Billets d'entrée gratuits auprès des magasins Migros, Sion-Mayennels et Sion-Midi ainsi que la Station-Service Migrol Sous Gare, Sion.

P 298 7

Martigny et les Dranses

On prépare la Fête bas-valaisanne de chant



Les chœurs de dames répètent sous la direction de Mme Colombara de Monthey

MARTIGNY. — En vue de la préparation de la Fête bas-valaisanne de chant qui aura lieu à Vérossaz les 6 et 7 mai prochains, une centaine de chanteurs se retrouvaient dimanche à l'Hôtel de Ville de Martigny. La mise au point de certains problèmes d'organisation et une première répétition des chœurs d'ensemble étaient les principaux motifs de cette rencontre, placée sous la présidence de M. Léon Richard, président de la Fé-

dération des chanteurs du Bas-Valais.

Avant la répétition, chanteurs et directeurs eurent le plaisir d'entendre un exposé fort intéressant du chanoine Pasquier, de l'Abbaye de Saint-Maurice, traitant du chant religieux dans la nouvelle liturgie.

A la fin de l'après-midi, les différents chœurs se regroupèrent à l'hôtel Kluser pour partager le verre de l'amitié.



Les chœurs mixtes sont dirigés par le chanoine Pasquier

Bagnes a une « officière » d'état civil



LE CHABLE. — Madame veuve Marthe Carron, du Châble, exerce une profession assez inhabituelle pour une femme. Elle est en effet l'une des trois dames officières d'état civil en Valais.

Deux autres communes connaissent également cette particularité: Viège et Trient. Mais comment devient-on officière d'état civil?

A l'intention des jeunes filles qui se sentiraient appelées à cette profession pleine de difficultés, disons tout de suite que cela ne peut être qu'un fait d'exception. Pour Madame Carron par exemple, la chose est venue tout naturellement. Son époux exerçait déjà depuis de nombreuses années cette charge et elle avait pris à cœur de l'aider, si bien que lorsque M. Carron vint à décéder, l'autorité cantonale décida de confier ce poste à Madame Carron.

Mère de sept enfants entre dix et vingt ans, elle trouve le temps de faire avec une méticulosité louable, son travail d'officière. Car il faut dire qu'elle est seule pour la grande commune de Bagnes qui compte 4300 habitants et autant de bourgeois établis à l'extérieur. C'est donc annuellement une montagne de documents de tous genres qui passent dans les mains ex-

pertes de la charmante officière.

Madame Carron aime bien ce métier, car il permet de connaître à fond la population d'une commune et d'être en contact avec chacun, dans les moments psychologiques de l'existence.

Et qui sait, peut-être lui permet-il aussi de glisser de temps à autre un bon conseil aux heureux pères qui viennent lui annoncer leur progéniture!

Le père Séraphin a fait ses adieux

FULLY (Tz). — Dimanche, au cours de la grand-messe, le père Séraphin Carron a prononcé son sermon d'adieux aux paroissiens de Fully. Les remerciant pour leur générosité envers les missionnaires, il s'est recommandé aux prières des fidèles, rappelant qu'aucune conversion ne peut se faire sans prières de tous. Il a rappelé que la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux et encouragea les paroissiens à orienter leurs enfants vers les vocations religieuses.

Le père Carron quittera Fully dans 10 jours pour s'embarquer à Marseille pour sa lointaine mission de Monpikony, dans l'île de Madagascar.

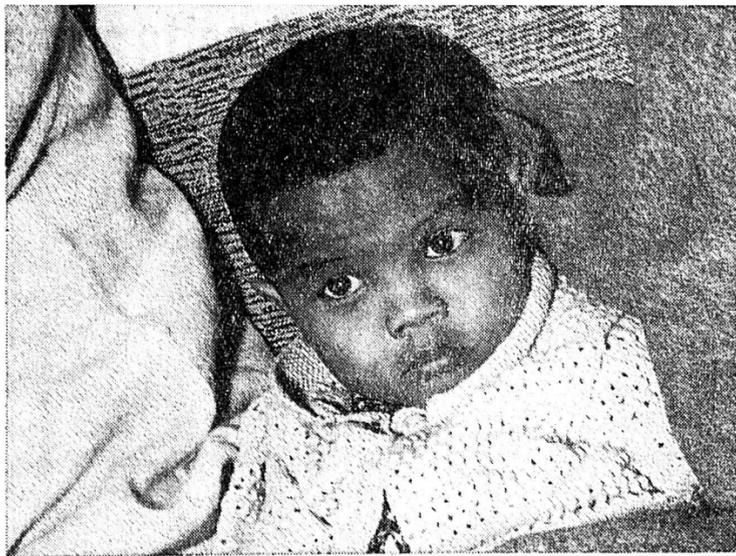
De Monthey au Lac

Nouvelle arrivée de petits Vietnamiens

Samedi matin, à 8 h., sont arrivés à Monthey 10 petits Vietnamiens, garçons et filles, âgés de 4 à 5 ans environ. Ces petits sont tous orphelins et, après avoir subi la traditionnelle quarantaine dans les hôpitaux de Monthey et Martigny, ils seront conduits en Belgique pour y être adoptés par des familles qui en ont fait la demande. Les cinq petites filles qui sont actuellement à Monthey ont été fait de se familiariser avec l'endroit et le personnel, et c'est avec de grands sourires qu'elles ont reçu les premiers contrôles de cette quarantaine. A relever que ces petits Vietnamiens sont en bonne santé et que c'est uniquement pour trouver une famille qu'ils ont été pris en charge par « Terre des Hommes ».

1966 : 200 enfants
et 3 329 journées d'hôpital

Durant l'année 1966, « Terre des Hommes, Valais » aura fonctionné comme un centre fédéral d'accueil. Les enfants sont arrivés en Valais, à Monthey, Martigny ou Saint-Maurice et ont subi une quarantaine avant d'être soignés soit en Suisse, soit à l'étranger. D'importantes opérations ont pu être réalisées et actuellement encore, les gosses sont en traitement en Suisse ou ailleurs, ce qui représente pour « Terre des Hommes » des dépenses mensuelles de l'ordre de 100 000 francs. Outre ses activités en faveur de petits étrangers, « Terre des Hommes » a été appelé, en de multiples reprises, à offrir des secours à des familles de notre canton et de notre pays en général. « Terre des Hommes » ne fait pas de charité: il accomplit tout simplement un devoir de justice d'homme à homme. Lorsqu'on sait qu'au Vietnam le bombardement est quarante fois plus violent que celui qu'a connu l'Europe à la fin de la dernière guerre — en un an, 700 000 tonnes de bombes ont été lâchées par les avions américains et quotidiennement 1000 tonnes de munitions petites et moyennes sont tirées au sol et que toutes ces attaques atteignent les civils et les enfants autant que les combattants —,



Arrivé à Monthey, ce petit Vietnamien attend patiemment d'être dirigé sur l'hôpital de Martigny (A. B.).

on comprend mieux les efforts de « Terre des Hommes » dans ce domaine. Au Vietnam, la guerre est partout et, très souvent, les hôpitaux ne peuvent recevoir les blessés, faute de médicaments. En un an, ce sont environ 37 200 victimes civiles qui sont enregistrées selon les chiffres signalés par une agence gouvernementale.

Un pressant appel au Valais

La principale source de revenus que possède « Terre des Hommes » est la traditionnelle vente d'oranges qui a lieu, chaque année, dans toute la Suisse romande. Cette année encore, c'est dans le courant du mois d'avril que se déroulera cette vente. Il faut absolument que tous les villages, que toutes les villes du Valais organisent cette vente. Il faut que partout de bonnes volontés se manifestent et que cette vente puisse toucher absolument tous les endroits de notre

canton. Scouts, sociétés de jeunesse, groupements divers, chacun se doit de participer à cette grande action en faveur de « Terre des Hommes ». Les inscriptions seront reçues avec plaisir à « Terre des Hommes Valais » 1870 Monthey. Lorsqu'un enfant blessé ou malade attend les secours auxquels il a droit, personne ne peut demeurer insensible à son appel. « Terre des Hommes » veut tout simplement accomplir un devoir envers son prochain, un acte de justice sans distinction aucune. Il faut en cela que nous l'aidions. Une orange représente pour un de ces petits une heure de vie. Pensons-y! « Terre des Hommes Valais », ccp. 19-8045. F.G.

« Les Petits Bourgeois » à la salle de la Gare

Jeudi soir, et pour la première fois, la salle de la Gare recevait une troupe théâtrale pour un spectacle de Gorki, « Les Petits Bourgeois ». Une foule considérable avait répondu à l'invite du T.P.R. et c'est ainsi que le spectacle fut suivi par environ 450 personnes. Cette affluence de public est particulièrement réjouissante après l'abstention que nous avions dû relever lors de « Fuenteovejuna » jouée il y a quelques mois en la salle du Cerf. « Les Petits Bourgeois » de Gorki ont trouvé avec le T.P.R. des acteurs extrêmement compétents et qui, malgré la longueur de la pièce (3 h. 30 env.) ont su garder le public en haleine. Durant les trois premiers actes, le public est harcelé de questions sur le sens de la vie, sur l'incompréhension des générations et ce n'est qu'au quatrième acte que se dénoue l'intrigue, de façon dramatique certes. Personnages colorés et pittoresques, les acteurs qui occupèrent le plateau montheyan en ce jeudi soir traduisaient parfaitement les personnages que Gorki avait placés dans son récit. Le public montheyan ne négligea pas ses applaudissements à l'issue du spectacle et de nombreux rappels furent demandés. Ainsi donc, avec une salle qui permet des réalisations théâtrales convenables, Monthey a montré son intérêt pour la cause du théâtre. Puisse cet art merveilleux être présent plus souvent dans la vie artistique montheyenne! F.G.

Du nouveau à l'hôpital

MONTHEY. — Le Conseil d'administration de l'hôpital de Monthey réuni en assemblée le 8 février dernier, sous la présidence de M. Eugène Rossier, a procédé à diverses adjudications de travaux concernant spécialement les installations sanitaires, ferblanterie, couverture, lumière, chauffage, toutes adjugées à des entreprises régionales. En cours de séance, M. Fernand Berra a émis une question fort intéressante relative à la garantie à fournir lors de l'entrée de malades à l'hôpital, celle concernant spécialement les assistés, les insolvables ou des tiers quelconques.

Ce problème entraîna une discussion animée dans laquelle intervint par un long exposé M. Paul de Courtten, président du conseil de direction. Ce problème des responsabilités ou des responsables devra être mis au point de façon adéquate.

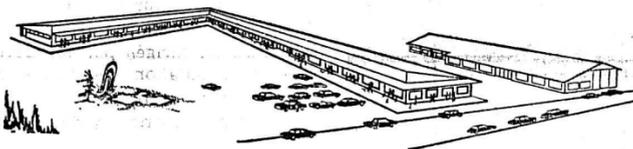
A cette occasion, une visite aux cuisines restaurées m'a permis de constater la propreté des lieux et la succulence des mets préparés pour le mesur du soir. D.A.

Pourquoi vis-je ?

SION. — Je vis. Tu vis. Il vit. Nous vivons. Mais pourquoi ?

Quel est le sens de notre vie ? Ensemble nous essayerons de le découvrir :

Ce soir, demain soir, après-demain soir, à 20 heures, salle du Sacré-Coeur. Rencontre des jeunes. Viens !



COMMUNIQUE

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

ART ET HABITATION

ARMAND GOY - SION

Pour être en mesure de servir mieux encore notre fidèle clientèle, nous concentrons, dans le courant de cette année, toutes nos entreprises à Vernayaz.

Sous le nom

ARTBOIS SA ART ET HABITATION ET INDUSTRIE DU BOIS

Notre Maison et l'ancienne parqueterie de Vernayaz viennent de constituer une S.A. au capital-action de Fr. 700 000.—

Dans le cadre de ce plan d'extension, la parqueterie va être immédiatement transformée, agrandie et réorganisée. Le personnel spécialisé d'Art et Habitation sera incorporé à celui de Vernayaz et occupera les nouveaux ateliers d'ébénisterie et de rembourrage.

Dans le même contexte, un super-marché du meuble sera construit, ces prochains mois. De très vastes locaux d'exposition nous permettront de présenter toute la production d'Art et Habitation, soit: Meubles de style et rustiques, ensembles rembourrés, ainsi que les meilleurs modèles de la production suisse et étrangère, un choix unique de meubles anciens restaurés ainsi que toutes nos exécutions spéciales en parquets, boiseries, parois-bibliothèques et quantité de créations de nos architectes d'intérieur et techniciens du bois.

SONT DEFINITIVEMENT SUPPRIMÉS :

Les magasins de l'Avenue de la Gare à Sion.

L'exposition du Manoir de Valeys-Sous-Rances (Vd).

L'exposition de la Grand'Ferme (Ge).

PERIODE TRANSITOIRE

A SION

En attendant la réalisation de ce programme, ART ET HABITATION concentre provisoirement tous ses services à l'ancienne Fabrique Widmann Frères et dans les nouveaux grands magasins du bâtiment Tivoli, tous deux au sommet du Grand-Pont, à Sion, où de très nombreux modèles sont encore à vendre à des prix particulièrement intéressants.

A VERNAYAZ

Jusqu'au transfert définitif d'Art et Habitation, le programme habituel de la parqueterie continue. Cependant, une attention toute particulière est dès maintenant apportée à la bienfaisance et à la rationalisation. Sous la direction experte d'un chef de fabrication qualifié, toute la production est dès maintenant complétée et améliorée. Un équipement unique de machines garantit une production variée et irréprochable. La presse hydraulique permet des placages jusqu'à 3 mètres de longueur.

Cette nouvelle organisation, inspirée des principes modernes de la concentration industrielle et de la vente directe, met à la disposition de la clientèle une équipe jeune et dynamique qui mérite votre confiance.

Chacun dans la Maison donnera le meilleur de lui-même pour vous satisfaire. Cette rationalisation nous permettra de pratiquer à outrance une politique de prix bas pour de la marchandise de qualité.

Sion et la région

UN EVENEMENT UNIQUE DANS LA PAROISSE DE VETROZ

Trois couples fêteront cette année leurs noces d'or



M. et Mme Vergère-Suter

VETROZ (al). — Un événement absolument exceptionnel se produira cette année dans la paroisse de Vétroz. En effet, trois couples fêteront leurs cinquante ans de mariage.

Il s'agit de M. et Mme Maurice et Marie Bruchez-Rey, mariés le 8 avril 1917, M. et Mme Hubert Disière-Produit, mariés le 29 avril 1917, M. et Mme Louis et Agnès Vergère-Suter, mariés le 30 octobre 1917.

Nous avons rendu visite à deux de ces couples, soit M. et Mme Disière et M. et Mme Vergère.

M. l'abbé Jean Delaloye, rvd curé de la paroisse de Vétroz, leur a consacré quelques lignes dans le bulletin paroissial du mois de janvier. M. et Mme Maurice et Marie Bruchez se sont mariés à l'église d'Ayent. Le rvd curé Perruchoud leur a conféré la bénédiction nuptiale. Les témoins du mariage étaient Joseph Rey, frère de la mariée et Maurice Bruchez, père du marié.

M. Maurice Bruchez est né à Brusson dans la vallée de Bagnes, le 2 janvier 1886. Il a donc passé le cap des huitante ans. Quant à son épouse, elle a vu le jour dans le village de Botyre-Ayent, le 26 juillet 1892.

C'est à St-Maurice qu'ils se sont connus. Lui travaillait à l'abbaye; elle, à l'hôtel de la Dent-du-Midi.

Ils s'installèrent tout d'abord à Sion, mais dès 1921 arrivèrent à Vétroz, village qu'ils ne devaient plus quitter. M. Bruchez travailla en qualité d'agriculteur et notamment de vigneron pendant quinze ans à l'Ecole d'agriculture. Le couple eut trois filles qui sont actuellement mariées et les petits-enfants aiment plus que tout au monde venir rendre visite à leurs chers grand-papa et grand-maman.

Malheureusement, ils étaient absents de leur domicile lorsque nous nous sommes rendus à Vétroz et nous nous fions aux notes de M. le curé pour dresser un portrait de ce sympathique couple.

Si M. Disière lançait aux quatre coins de la cuisine les couplets d'« Etoile des Neiges », lors de la visite du chef de la paroisse, cet alerte octogénaire, le plus âgé de tous, nous reçut en fredonnant un air martial devant faire partie du répertoire de la fanfare « La Concordia » dont il fut un membre fondateur et un membre actif durant plusieurs décennies.

Il tapait la grosse caisse, nous confia Mme Disière. D'où probablement son sens du rythme.

L'acte de mariage de M. et Mme Disière stipule qu'en « l'an 1917, le 29 avril, après les trois publications faites en chaire, ont contracté mariage Hubert Disière, de Vétroz, fils de Pierre-Dominique et de Marie-

Alexandrine Disière, et Cécile Roduit de St-Pierre-de-Clages, fille d'André et de Marie Chevrier. La bénédiction nuptiale leur a été conférée par le prier François Felley. Les témoins du mariage ont été Charles Disière, frère du marié, et Maurice Roduit ».

C'est à Champex qu'ils se sont rencontrés et aimés. Il était cocher et portier d'hôtel. Sa future femme travaillait dans le même hôtel en qualité de cuisinière. « Les galons d'Hubert, sa casquette, sa moustache — qu'il porte toujours — sa prestance, ont fait chavirer le cœur de la jeune Cécile. »

Lui devait être attiré par la bonne cuisine, sans compter les charmes de sa jeune collègue de travail.

Leurs plus beaux souvenirs : cette période passée à Champex, le temps des fréquentations.

— C'étaient les promenades en barque sur le romantique lac de Champex qui sont pour moi les meilleurs souvenirs, nous dit Mme Disière.

Champex a été la Venise de leurs amours.

En se mariant, ils ont quitté la station à la mode fréquentée à l'époque par les riches Anglais, pour se fixer au pays de l'Amigne.

Finies les belles promenades jusqu'au Grand-St-Bernard où il fallait conduire les Anglais. Cécile préparait ces merveilleux petits plats dont elle connaît le secret, exclusivement pour son époux. Lui, fut le métrai du prier Fournier et de l'abbé Luyet durant de nombreuses années.

N'ayant pas d'enfants, le couple se résolut à élever deux neveux dont la maman était décédée durant la grippe de 1918. Encore actuellement, les deux neveux considèrent M. et Mme Disière comme leurs papa et maman, tant ils furent choyés dans ce nouveau foyer. Vingt ans après leur mariage, alors qu'ils n'y croyaient plus depuis longtemps, ils eurent la joie d'avoir un fils. Mme Disière, qui avait été consulter un médecin, l'avait traité de radoteur quand il lui annonça qu'elle était en espérance.

Notons encore que M. Disière fut également un membre fondateur de la société de chant « Sainte-Marie-Madeleine ».

Le vœu de ce couple sympathique : revoir Champex. Ce vœu sera prochainement réalisé car, nous confie encore Mme Disière, « notre fils a une voiture et il trouvera bien un dimanche pour nous y conduire ».

Le dernier couple enfin, M. et Mme Louis et Agnès Vergère-Suter, s'est marié à l'église de Vétroz — ce sont les seuls — le 30 octobre 1917. M. Louis Vergère était le fils de Joseph et de Marie-Angeline Antonin, et

Mme Agnès Suter, la fille d'Auguste et Agnès Degelo.

M. Louis Vergère fréquenta l'Ecole normale et fort de son diplôme, enseigna à Vétroz durant cinq ans. Mais à l'époque, la profession d'instituteur n'était pas intéressante (150 francs par mois et durant la période scolaire seulement). Il s'adonna dès lors à l'agriculture et à la viticulture.

Son beau-père a tenu un atelier d'horlogerie à Vétroz jusqu'en 1936.

Ce couple a eu le mérite d'élever une belle famille de douze enfants, dont dix sont en vie et huit mariés.

Ils peuvent se vanter de compter à ce jour 22 petits-enfants.

M. Louis Vergère est né le 3 février 1895 à Vétroz et son épouse le 10 juin 1892. Bien que native de Vétroz, elle était originaire de Kerns dans l'Obwald où elle a encore de nombreux parents.

Leurs plus beaux souvenirs datent également du temps des fréquentations.

— Bien que nous fussions voisins, nous confiait M. Vergère, nous étions trop timides pour sortir ensemble. Il fallut l'école de recrues. Je reçus un jour une lettre d'Agnès et ce fut le départ. Un coup de foudre, et nous nous étions connus depuis notre prime enfance.

Dans ces trois couples, on peut noter plusieurs points communs : leur attachement à la terre, cette simplicité et cette sagesse qui caractérisent les gens de la campagne.

Ces trois couples ont passé presque toute leur existence dans le charmant village de Vétroz.

Succès de la vente-loto de St-Vincent de Paul

Les Sédunois disent tout simplement « la Saint-Vincent de Paul » pour désigner le Cercle sédunois des dames de Saint-Vincent de Paul.

C'est un groupement de bonnes volontés qui œuvre discrètement, soit par les ouvrages de couture, distribution de lingerie, etc. Certaines dames et jeunes filles consacrent leurs moments de loisir à venir en aide à des familles que des circonstances imprévues mettent dans l'embarras momentanément. Et pour cela, il faut des moyens financiers.

Ce fut le but de la vente-loto organisée à la salle du Sacré-Cœur. La Chanson valaisanne, sous la direction de M. Georges Haenni, prêta son concours généreux, qui fut apprécié par les organisateurs, et grandement par les participants, car le concert consacrait, une fois de plus, la réputation de cet ensemble artistique.

Les comptoirs de victuailles, de rafraîchissements, généreusement alimentés par des négociants sédunois généreux, furent pris d'assaut; les charmantes vendeuses en furent enchantées.

Quant au loto, il ne fit que des heureux, les gagnants d'un fromage ou d'une râpe à fromage comme les non-gagnants, heureux que leur obole ne leur soit pas rendue sous forme d'une lavette.

Que les dames du Cercle de Saint-Vincent de Paul sachent que la reconnaissance des bénéficiaires de leur généreuse activité leur est acquise comme celle de la population sédunoise unanime.

Jambe cassée

AYENT (FAV). — Le jeune Edward Aymon, fils d'Emile, d'Ayent, travaillant à l'entreprise Epiney, de Noës, âgé de 22 ans, s'est fracturé une jambe alors qu'il skiait au Wildhorn. C'est M. Martignoni, accompagné de M. Armand Geiger, qui a effectué le transport du blessé jusqu'à l'hôpital de Sion.

Avec les mycologues sédunois



Le comité du Cercle mycologique de Sion

SION. — C'est sous l'impulsion de M. le Dr Cappi, notre vétérinaire cantonal que s'est constitué le Cercle mycologique de Sion. Son dynamisme a été récompensé. Dès le début 60 membres s'y sont inscrits et aujourd'hui ils sont déjà 68.

Selon le rapport du président M. Marcel Joye, le cercle a organisé en sa première année d'activité cinq sorties à la recherche de champignons. Celles d'automne étaient suivies d'une séance de « détermination » c'est-à-dire d'un étalage de la récolte de chacun, et un mycologue du cercle les déterminait. Ainsi ces sorties ne sont pas uniquement de la chasse aux champignons mais aussi une séance d'instruction.

M. Joye souhaite la bienvenue et se réjouit de la belle participation. Le secrétaire M. Maurice Frossard donna lecture du procès-verbal rédigé dans les plus petits détails, qui tous offrent de l'intérêt. Aussi en est-il remercié. Ce premier procès-verbal porté au protocole laisse prévoir un bel avenir de la société.

Le rapport présidentiel rend hommage au premier fondateur, M. Cappi qui s'est dévoué aussi lors des séances de détermination d'automne. Quelques membres ont accompagné le comité à l'exposition de l'Association vaudoise à Beaulieu. Egalement chez les amis vaudois de Bex les mycologues ont entendu le président de l'Association vaudoise dans une conférence suivie de projections.

L'assemblée générale de l'Association cantonale valaisanne à Martigny a été parfaitement réussie.

Les comptes du Cercle exposés par le caissier ont été acceptés sur rapport des vérificateurs MM. Brunelli François et Héritier J.-Louis.

L'assemblée a approuvé le montant de la cotisation. Elle s'est déclarée d'accord à l'organisation d'un cours dans le cadre de l'Université populaire ainsi que du projet d'un local de réunion. Au programme d'activité 1967

GRAIN DE SEL

Restrictions...

— Nous avons été gratifié d'un temps exceptionnellement beau, ces jours derniers.

— En effet, depuis une semaine... Ciel bleu, tout bleu, sans nuage. Le soleil toute la journée.

— Un froid vif et sec le matin et le soir.

— C'est excellent pour la santé.

— Et pour la campagne, car la végétation a tendance à réagir avant le printemps.

— Nous sommes encore en hiver.

— Nous aimerions avoir encore un peu de neige avant les fêtes de Pâques...

— C'est bientôt là le 26 mars... Et des milliers de touristes sont annoncés qui viendront de France, d'Italie et d'Allemagne pour faire du ski en Valais...

— Qui renforceront le taux des nuitées.

— Pour le plus grand plaisir des hôteliers, car la saison d'hiver, jusqu'ici n'a pas été particulièrement brillante.

— Elle n'a pas été mauvaise que je sache...

— Mauvaise, non. Mais moins bonne que les années précédentes.

— A cause du temps ?

— Peut-être. Mais aussi, je le suppose, à cause du manque d'argent.

— Vous croyez ?

— Il est indéniable que les gens, aujourd'hui, ne disposent plus de ce bel argent qui coulait à flot il y a trois ou quatre ans encore.

— Vous parlez des Suisses à cause des dispositions fédérales...

— Les Suisses regardent à deux fois avant de dépenser soixante francs par jour pour les sports d'hiver sans compter les à-côtés. Hier, ça ne les gênait pas. Aujourd'hui, ils ont appris à compter.

— Et les étrangers ?

— Les étrangers, Ménéandre, ne sont pas mieux lotis. La crise de l'argent les touche aussi. Elle est générale en Europe. A cause d'elle, les gens ne se déplacent guère, en famille surtout. On rogne sur les budgets...

— Autrement dit seules les classes privilégiées peuvent se permettre des vacances d'hiver à la montagne.

— Oui. Quant aux autres, celles que nous appelons les classes moyennes, elles doivent se serrer la ceinture. Au premier cran, elles ont supprimé les voyages, les plaisirs de l'hiver à l'étranger. On reste chez soi. Et même chez soi on ne se livre à aucune liberté.

— Et pourtant à Pâques...

— C'est l'exception. Pour filer à Pâques, les gens — qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs — ont fait des économies. Comme dit mon ami Léon : on veut bien se restreindre mais on ne veut pas vivre comme des Spartiates...

Isandre

Contrôle de vitesse en ville de Sion

SION (FAV). — Hier après-midi et dans la soirée, la police de la route a effectué des contrôles de limitation de vitesse dans différents endroits de la ville.

Quelques conducteurs ont été amenés pour avoir dépassé le soixante à l'heure prescrit.

Deux voitures entrent en collision : 1 blessé



AYENT — Samedi après-midi, deux véhicules pilotés tous deux par des Ayentôts circulaient sur la route Botyre-Ayent à Sion. Ils se sont emboutis après que l'un des véhicules fut déporté sur la gauche de la chaussée dans un virage. Il alla se jeter de plein fouet contre la voiture qui survenait en sens inverse. L'un des passagers souffrant de coupures a été immédiatement hospitalisé à Sion. Il s'agit de M. François Blanc.

Les deux conducteurs sont MM. Michel Morard et Jacques Constantin. Les dégâts sont très importants et l'un des véhicules est pratiquement démoli.

Notre photo montre l'état du véhicule après la collision.

(Gc)



M. et Mme Disière

Sion et la région

Le parti socialiste valaisan se réunit et demande la levée du secret bancaire



M. Albert Dussex préside l'assemblée du parti socialiste valaisan, entouré du vice-président du jour, Clovis Luyet et du secrétaire, M. G. Saudan. (VP).

Le comité cantonal a convoqué hier dimanche en la salle du Casino, le congrès du parti socialiste valaisan.

De nombreux délégués étaient présents pour occuper toutes les travées. M. Albert Dussex, président, ouvrit les débats qui furent fort longs et vivants.

Le bureau fut désigné avec M. Clovis Luyet comme vice-président et M. G. Saudan comme secrétaire.

Après le rapport du président Dussex, ce fut au tour de M. René Favre de présenter le rapport du groupe au Grand Conseil. M. Charles Dellberg présenta celui du Conseil national et M. Zufferey parla des comptes. Le « Peuple valaisan » fut confirmé comme organe officiel du parti après un exposé de M. Louis Maurer.

Il appartenait au congrès de nommer, pour deux années, son président valaisan. Une passe d'armes assez violente mais démocratique, mit aux prises les jeunes socialistes qui, par l'intermédiaire de M. Clovis Clivaz, présentèrent M. Michel Rouvinez comme candidat aux anciens qui désiraient conserver, dans une période importante de la vie du parti, M. Albert Dussex.

Plusieurs délégués intervinrent et parmi eux MM. Meizoz, Solioz, Barman, Rey, Jordanet et le candidat, M. Rouvinez. Il fallut toute l'énergie de M. Clovis Luyet, qui présidait cette élection, pour qu'après une motion

d'ordre, l'élection se fit au bulletin secret. M. Albert Dussex fut réélu par 74 voix contre 30 au candidat des JSV.

M. Charles Dellberg présenta ensuite son rapport sur les finances fédérales, tandis qu'un délégué demanda une meilleure coordination du travail au sein des fédérations des districts et avec les jeunes socialistes.

En fin d'assemblée, le PSV a voté une résolution en divers points, qui sont notamment :

1. La situation difficile des finances fédérales, conséquence de la politique désastreuse du Conseil fédéral, est provoquée par la suppression de l'impôt sur les coupons et par la réduction des taux sur les revenus et les bénéfices. Le PSV constate qu'en 1967, l'amélioration du budget de la Confédération s'est faite au détriment des salariés.

Le programme immédiat d'assainissement des finances fédérales prévoit en outre une augmentation de 10% de l'impôt de défense nationale, même pour les petits revenus, et ne répond pas au principe juste : répartition des charges publiques selon la capacité financière des citoyens.

Le congrès du PSV refuse toutes les mesures proposées par le Conseil fédéral, parce que injustes et sociales. Il réclame avec fermeté un programme financier à long terme basé sur la justice fiscale.

Il demande : la levée du secret des banques, l'imposition des super-bénéfices et des capitaux dissimulés, l'augmentation des déductions à la base pour l'impôt de défense nationale et la réintroduction de l'impôt complémentaire sur les fortunes dépassant Fr. 100 000.—

2. L'assemblée reconnaît la nécessité absolue du droit au logement. Elle soutient l'initiative du Mouvement populaire de familles et invite tous ses adhérents et tous les citoyens à signer et à faire signer les listes en circulation.

3. Le congrès du PSV demande la transformation de l'AVS et de l'AI en assurance complète et populaire assurant le minimum vital à tous ses bénéficiaires.

4. Contre de nouvelles places d'armes en Valais : le congrès s'oppose énergiquement à une nouvelle implantation en Valais, estimant que les servitudes de notre canton dans ce domaine dépassent largement ce qui peut être raisonnablement admis et affirme l'évidence que la présence de l'armée combat la vocation touristique du Valais.

5. Le congrès du PSV demande que la Confédération suisse participe efficacement à la lutte contre la faim dans le monde. Il invite les Autorités fédérales à augmenter l'aide aux pays sous-alimentés et analphabètes et à créer les bases constitutionnelles pour permettre de consacrer le 1% de notre revenu national à ce devoir du peuple suisse. Sp

A travers le Haut-Valais

POUR LA SIXIEME FOIS PAR LA FACE NORD

La cordée britannique a atteint le Cervin

ZERMATT (Oc). — Dans notre édition de samedi, nous avons parlé de la tentative des deux alpinistes anglais qui voulaient gravir le Cervin par la face nord.

Il s'agit de Haston et Burke. Ils pensaient déjà atteindre le sommet samedi mais furent contraints de faire un deuxième bivouac à 4100 mètres d'altitude.

Le froid semble être la cause première de ce retard puisque le mercure est descendu au-dessous de — 35 degrés dans le secteur du Cervin.

Hier après-midi, à 14 h. 30, ils atteignaient enfin le sommet, en passant par le Zmutgrat. C'est la sixième fois qu'une cordée parvient à gravir le Cervin par ce trajet.

Après avoir passé quelques minutes au sommet, ils entreprirent la descente et l'on pense qu'ils ont passé la nuit à la cabane du Solvay.

René Gardi parle du Sahara

VIEGE (Oc). — Hier, René Gardi, romancier et explorateur célèbre, a donné à Viège une intéressante conférence sur le Sahara. Des projections de films et de diapositives accompagnaient le texte.

Une nouvelle église à Rarogne

RAROGNE (Oc) — Depuis quelque temps déjà, des discussions sont en cours pour l'érection d'une nouvelle église à Rarogne.

Celle qui existe, située sur un gros rocher, n'est plus assez grande et sa situation en fait un lieu d'accès difficile surtout pour les personnes âgées.

Des projets ont été présentés et l'architecte a déjà dressé des plans. Malheureusement, ceux-ci n'eurent pas l'heur de plaire à tous les paroissiens et une forte opposition à ces plans se fit jour.

Les paroissiens nommèrent alors une commission d'études qui comprend notamment M. le conseiller d'Etat von Roten et l'abbé Arnold, révérend curé de la paroisse, qui présentera de nouveaux projets. Notons que les premiers plans prévoyaient l'érection du nouveau sanctuaire au-dessous de celui qui existe déjà mais incrusté dans le rocher.

Mort en soignant son bétail

BRIGUE (FAV). — Un cultivateur de Brigue, M. Othmar Schöpfer, marié et père d'une nombreuse famille, a été découvert sans vie dans son étable.

On pense que le malheureux a été terrassé par une crise cardiaque. Il était occupé à soigner son bétail.

M. Schöpfer était âgé de 60 ans.

Sierre et la Noble Contrée

IMPORTANTS TRAVAUX DE REFECTION D'EGOUTS A SIERRE



Depuis quelques jours, on procède à d'importants travaux de réfection d'égouts à l'avenue Général-Guisan. On a dû, de ce fait, poser des signaux lumineux afin d'établir un sens unique. Ces travaux dureront probablement encore plusieurs mois (MG).

Heureuse nouvelle

SIERRE. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir le beau legs dont la ville de Sierre est la bénéficiaire.

En effet, par un geste qui l'honore, Mme Jeanne de Sépibus-de Preux a offert à la communauté sierroise des œuvres et des manuscrits du poète Rainer-Maria Rilke, ainsi qu'un mobilier de salon de style. Une double condition est mise à ce don :

que ce trésor littéraire soit exposé au salon bleu de l'Hôtel de Ville et cela par les soins du directeur des musées cantonaux.

Voilà une condition bien naturelle puisque c'est précisément à l'hôtel-château Bellevue, actuel Hôtel de Ville, que le poète a habité, à Sierre, pour la première fois et qu'il y fit de longs séjours.

D'autre part, lorsqu'on connaît les compétences de M. de Wolff, on peut être assuré d'une parfaite réussite.

Merci à la généreuse donatrice et puisse ce nouveau foyer du souvenir attirer toujours plus nombreux les admirateurs du grand poète, dans notre bonne ville de Sierre.

Oscar Amacker

Avec les bourgeois

VISSOIE (ab). — Samedi soir, les bourgeois de la commune de Vissoie ont approuvé les comptes de l'année 1966. La réunion a eu lieu à la salle communale.

Assemblée primaire

VISSOIE. — Hier, les citoyens de la commune de Vissoie se sont réunis à la salle communale pour leur assemblée primaire. Ils ont approuvé les comptes de l'année écoulée et entendu un exposé de l'architecte M. Oggier. Ils ont pris la décision de faire étudier le plan d'aménagement de la commune ainsi que le zonage et le règlement des constructions.

Enfin, les citoyens de Vissoie ont décidé l'achat du terrain des sports.

Méfais du ski

SIERRE (FAV). — La jeune Rose-Marie Nanzer, 16 ans, de Sierre, s'est fracturée une jambe en skiant dans le Haut-Valais. Elle a été hospitalisée à Sierre.

IN MEMORIAM

Paul TAPPAZ

1965 — 13 février — 1967

Ton épouse.

PB 17235

Retraite paroissiale

SIERRE (FAV). — Hier soir a débuté la semaine des Retraites paroissiales qui se déroulera jusqu'au 19 février à la paroisse Ste-Catherine et à partir de cette date à la paroisse Ste-Croix. C'est le rév. père André Favre qui assurera les prédications qui ont pour thème « Après le Concile... »

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

MONSIEUR

Michel QUENNOZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, dons de messes et les prie de croire à sa reconnaissance émue.

Erde, février 1967.



La salle du Casino à Sion était bien garnie par les nombreux délégués du parti socialiste valaisan, réunis en assemblée générale dimanche à Sion (VP).

L'assurance risque décès n'est plus une nouveauté...

... Mais connaissez-vous les avantages de notre

**Assurance risque décès avec
remboursement des primes
en cas de vie, à l'échéance**

Nous venons de nommer un agent général pour le canton du Valais en la personne de :

Monsieur Pierre SIEGENTHALER

Case 108 1951 SION
Tél. (027) 2 50 61

qui vous renseignera volontiers sur cette nouveauté.

**TICINO
Société d'assurance sur la Vie
LUGANO**

P 26553 5

Le «siège» de l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin est sur le point de prendre fin

PEKIN. — Le «siège» de l'ambassade de l'URSS à Pékin semble sur le point de prendre fin. Un diplomate soviétique a pu sortir, dimanche après-midi, de l'ambassade pour la première fois depuis la notification officielle mardi par le gouvernement chinois que la sécurité des diplomates soviétiques n'était plus assurée hors des limites de l'ambassade, pour se rendre au ministère des Affaires étrangères afin d'y discuter les dispositions pratiques à prendre à la suite de la décision réciproque des deux gouvernements d'imposer l'obligation du visa aux citoyens des deux pays.

Cette sortie fait suite à une communication téléphonique reçue dimanche du ministère des Affaires étrangères et indiquant que les diplomates soviétiques pourraient de nouveau avoir «des relations normales avec les diverses institutions de Pékin» à condition de ne pas provoquer d'incidents.

Aucune garantie formelle n'a cependant été donnée quant à la sécurité des diplomates.

A ce message — transmis, comme toutes les communications de ces derniers jours entre l'ambassade soviétique et le ministère, par téléphone —, le chargé d'affaire soviétique a fait répondre que son personnel ne s'était livré dans le passé à aucun geste de caractère provocateur, et qu'il continuerait à observer la même attitude. Il est maintenant probable, pense-t-on dans les milieux est-européens, que dans les jours qui viennent les diplomates soviétiques recommenceront à circuler normalement et à se mêler à la vie diplomatique mais avec un maximum de discrétion.

Dans les mêmes milieux, on attribue à l'influence du premier ministre M. Chou En Lai, ce geste d'apaisement relatif, qui fait suite à la mise en demeure très sèche du gouvernement soviétique.

On remarque que, si la presse chinoise s'est abstenue de mentionner la déclaration faite samedi pour Chou En Lai devant un meeting de masse à propos de la nécessité de ne pas recourir à des «représailles» contre les diplomates soviétiques, cette prise de position n'en a pas moins été suivie d'effets.

Aussi l'impression prévaut-elle que M. Chou En Lai a effectivement ex-

posé samedi une attitude officielle de Pékin, mais que pour des raisons intérieures, on ne juge pas utile de donner à cette attitude, actuellement, une trop grande publicité, et que l'on préfère au contraire insister sur les déclarations extrêmes exprimées par le ministre des Affaires étrangères, M. Chen-Yi.

Ces déclarations, violemment anti-soviétiques, sont publiées dimanche dans la presse sous l'autorité directe de Mao Tsé-toung, de Lin-Piao, du Gouvernement, de la commission mi-

litaire et de la commission chargée de la Révolution culturelle du Comité central.

Hier après-midi encore, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté devant les grilles principales de l'ambassade de l'URSS, et l'on s'attend que, dans la meilleure hypothèse, ces démonstrations diminueront progressivement d'intensité, au cours de la semaine qui vient, et cela à condition qu'aucun nouvel incident ne vienne aggraver la tension, à Pékin ou à Moscou.

L'auteur du triple meurtre de Stockholm enfin arrêté

STOCKHOLM. — L'auteur du triple meurtre, le 9 janvier dernier, à Stockholm, de deux policiers et d'un veilleur de nuit, a été arrêté hier par la police suédoise. L'arrestation du meurtrier — lui-même ancien veilleur de nuit — suit de quelques heures celle de ses deux complices, appréhendés avant-hier soir en même temps que quatre femmes qui ont été inculpées de recel et de non-dénonciation de malfaiteurs.

Le triple crime avait été perpétré dans les caves du centre commercial de Handen, dans la banlieue de Stockholm, où les policiers et le veilleur de nuit faisaient le guet pour surprendre des cambrioleurs qui n'avaient pu, la nuit précédente, emporter tout leur butin. Pris sur le fait, l'un des malfaiteurs avait abattu les deux policiers et le veilleur de nuit à coups de mitraillette. Quar-

vingts douilles avaient été retrouvées sur les lieux du crime.

Il a fallu aux policiers un mois de recherches intensives pour faire aboutir leur enquête. Celle-ci semble avoir été retardée du fait que les malfaiteurs n'appartenaient pas au «milieu» et n'étaient pas «fichés» par les services de police.

Les inondations du Pérou font quarante-trois morts

LIMA (Ate). — Les pluies qui se sont abattues depuis une semaine sur le Pérou ont provoqué la mort de 43 personnes et causé 500 millions de soles (une centaine de millions de francs) de dégâts, annonce-t-on à Lima. Les dé-

partements les plus touchés sont ceux de Lima, Arequipa, Ica, Ayacucho et Anca.

Des milliers de véhicules sont immobilisés sur les voies de communication, notamment sur la route qui mène de Lima au centre du pays.

Enthousiasme anglais pour M. Kossyguine



Des sourires et des poignées de main sont échangés entre M. Kossyguine et les employés de la Elliott Automation Ltd. à Borham Wood, dans le comté de Hertfordshire. Gardes de sécurité et formalités ont été pour un moment balayés pendant que M. Kossyguine échangeait quelques mots avec les ouvriers. Ceux-ci lui ont offert une paire de boutons de manchettes avec une inscription microscopique «Bienvenue à Alexei Nikolai».

LES NOUVELLES

TAINUS

1300, 1500, 1500 TS

extraordinaires de qualité.

Garage Valaisan

SION P 377 S

EN VALAIS — EN VA

MORT TRAGIQUE

BRIGUE. — Un habitant de Saint-Nicolas est mort hier à l'hôpital de Viège des suites d'un grave accident de voiture survenu dimanche dernier sur la route de la vallée non loin de Stalden.

La victime, M. Manfred Imboden, se trouvait dans une voiture qui dévala un ravin sur plusieurs dizaines de mètres après avoir dérapé sur la chaussée verglacée.

Les inscriptions aux élections législatives de France terminées

PARIS. — Les inscriptions des candidats aux élections législatives françaises ont été closes dimanche soir à 24 heures et, au même moment, la campagne électorale en vue des scrutins des 5 et 12 mars, sera officiellement ouverte.

Les candidats inscrits et en règle avec les conditions d'inscription, en particulier le versement d'une caution de 1000 fr., bénéficieront, d'une part, des avantages que leur donne la loi pour se faire connaître des électeurs, mais d'autre part, ils n'auront plus le droit d'utiliser d'autres moyens de propagande que ceux que leur accorde la loi.

A partir de lundi matin, chaque candidat disposera, dans sa

circonscription, de panneaux d'affichage posés généralement devant les monuments publics et les écoles. Sur ce panneau, le candidat pourra apposer un nombre limité d'affiches, mais égal pour chacun. En outre, l'administration se chargera d'expédier à chaque électeur le programme du candidat et les bulletins de vote à son nom.

Si chaque candidat député bénéficie de ces avantages, c'est aux partis, en tant qu'entité, que sont alloués des temps de propagande à la radio et à la télévision d'Etat, et cette propagande débute le 22 février par émissions de 10 minutes à un quart d'heure, jusqu'au 3 mars inclus. La propagande radiotélévisée s'effectue sur le plan national et tous les électeurs, dans toute la France, entendront ou verront le même porte-parole à chaque émission, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de propagande sur le plan régional ou départemental, dans le domaine de la télévision et de la radio.

La loi est très stricte en matière de propagande électorale et un candidat qui utiliserait d'autres affiches ou qui apposerait des affiches à d'autres endroits que ceux prévus peut être poursuivi. Enfin, à partir d'aujourd'hui, les candidats disposeront pour tenir les réunions de salles publiques qui sont généralement des préaux d'écoles et des salles de mairies dans les petites communes.

De nombreuses personnes ont trouvé la mort à la suite des très graves incidents d'Aden

LONDRES (Ate). — Douze personnes auraient trouvé la mort au cours des incidents violents qui ont opposé, à Aden, forces de sécurité et manifes-

tants nationalistes, apprend-on à Londres.

D'autre part, deux cents arrestations auraient été opérées.

Les émeutes ont éclaté samedi après que les autorités d'Aden eurent imposé le couvre-feu et interdit toute manifestation à l'occasion du huitième anniversaire de la fondation de la Fédération d'Arabie du Sud.

Les deux organisations nationalistes d'Aden, opposées à cette fédération, avaient annoncé qu'elles feraient de ce jour anniversaire «un jour de revanche et de vengeance».

D'après les renseignements parvenus à Londres, les douze personnes tuées au cours des incidents seraient des nationalistes qui auraient tenté de violer le couvre-feu. Néanmoins, les autorités britanniques se refusent à confirmer ou à préciser le nombre des victimes.

On apprend d'autre part que les forces de sécurité ont découvert une mine antichar à l'héliport de la capitale fédérale Al-Itihad, deux heures avant l'arrivée de sir Richard Turnbull, haut-commissaire britannique à Aden, ainsi que des mortiers pointés vers le bâtiment fédéral où sir Richard devait recevoir les autorités locales.

1300 hommes de troupe ont été amenés en renfort pour cerner le quar-

tier du «Crater», la casbah d'Aden.

Selon les dernières informations parvenues à Londres, les manifestations se sont poursuivies, de façon sporadique, dimanche à Aden, où la tension resté vive.

Des étudiants juifs manifestent à Londres

LONDRES. — Mille cinq cents étudiants juifs venus de toute la Grande-Bretagne ont participé, dimanche, à une marche silencieuse qui a abouti à l'ambassade de l'Union soviétique à Londres. Quatre étudiants ont alors été autorisés à remettre une pétition à un troisième secrétaire de l'ambassade. Un porte-parole des étudiants a déclaré par la suite que les fonctionnaires soviétiques leur avaient promis que la pétition serait remise à M. Kossyguine.

Dans cette pétition, les étudiants demandent au président du Conseil soviétique d'autoriser la réunion de familles juives dispersées par suite des persécutions nazies et d'accorder aux Juifs russes une entière égalité dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la religion.

La suspension des bombardements au Vietnam-Nord est temporaire

LONDRES. — La parole est maintenant à Hanoï, déclare-t-on à Londres après l'annonce de l'arrêt temporaire des bombardements aériens contre le Nord-Vietnam.

Il appartient désormais à Hanoï de prendre les mesures de réciprocité qui permettraient de prolonger indéfiniment cette «pause temporaire» et d'entamer le dialogue avec Washington, ajoute-t-on dans la capitale britannique où la décision américaine a été accueillie avec satisfaction.

La mesure américaine, remarque-t-on, reste en deçà de la condition «sine qua non» posée par Hanoï pour

engager les pourparlers : l'arrêt «inconditionnel» des bombardements et de tout «acte hostile» contre le Vietnam du Nord. L'écart est très grand mais, à la différence des précédentes suspensions de bombardements, la nouvelle pause coïncide avec un net assouplissement de l'attitude nord-vietnamienne. Elle coïncide aussi avec le soutien répété de l'URSS à la prise de position nord-vietnamienne.

Notre actualité du jour en marge des événements du monde

L'INDÉPENDANCE DE L'ÎLE MAURICE

Située à quelque 800 kilomètres à l'est de Madagascar, dans l'Océan Indien, l'île Maurice, qui a une surface de 1860 kilomètres carrés, accède cette année à l'indépendance.

Le nombre des Mauriciens, dont 67 % sont originaires de l'Inde, le reste de la population étant composé de francophones, descendants de créoles français ou d'esclaves africains, ainsi que de Chinois, atteint actuellement plus de 680 000 habitants, dont 104 000 à Port-Louis, la capitale. Découverte par les Portugais en 1507, l'île Maurice fut successivement occupée par les Hollandais, les Français et les Anglais.

Entre autres, trois partis politiques se partagent les suffrages des électeurs : le parti travailliste de M. Ramgoolam, premier ministre (d'origine indienne) le parti progressiste indépendant de M. Bissondoyal, et le Comité d'action musulman du ministre Abdul Razak Mohammed. A vrai dire, rien dans leur programme ne les distingue, si ce n'est que l'indépendance doit avoir ses limites pour ce qui concerne la défense nationale. Ils s'insurgent contre toute formation d'une armée mauricienne, admettant seulement que l'île une fois indépendante continuera à être un des éléments d'appui de la

fameuse «défense à l'est de Suez». Le gouverneur britannique tient absolument, au nom de son gouvernement, à ce que ce «dernier bouchon stratégique» se maintienne à l'entrée de la mer Rouge, face à Aden de plus en plus hostile à la Grande-Bretagne et à la Somalie, dont l'armée est fortement influencée par l'URSS.

Le cabinet de coalition tripartite de M. Mamgoolam a provoqué une certaine opposition et a suscité des mouvements de gauche, en particulier le parti populaire progressiste, dirigé par un autre Indien, M. Napal. Avec d'autres formations de gauche, ce parti veut que l'indépendance soit intégrale et que ni les Britanniques ni les Américains n'aient plus aucune base militaire dans l'île Maurice. Il faut signaler également l'existence du parti mauricien (droite conservatrice), qui s'oppose à l'indépendance et au maintien du statu quo, préconisant en revanche l'intégration de l'île à la Grande-Bretagne.

De nombreux problèmes se posent à l'île Maurice à l'heure de son indépendance, et la récente visite que le premier ministre Ramgoolam vient de faire à Paris, afin d'esquisser un rapprochement avec la France, est une preuve de leur complexité.

A. Ch.